5e ANNÉE — QUEBEC, SAMEDI, 1er JUIN 1889 — No. 47

ABONNEMENTS :

Par an (d'avance)..... $1.00
Payable dans le cours de l'année.... $1.50

Pour pouvoir discontinuer, il faut payer les arrérages et avertir au moins quinze jours avant l'expiration de l'année, ou bien refuser le journal.

Le *Canadien*, quotid. par an..... $5.00
" " semi-q., " $3.00
L'Evénement, journal populaire..... $3.00

LE CULTIVATEUR

Edition Hebdomadaire du CANADIEN et de L'ÉVÉNEMENT.

ANNONCES :

Première insertion..... 10 cts
Autres insertions..... 05
Naissances, mariages ou décès.... 25 "

Les annonces suivantes seront insérées pour UN CENTIN le mot :

Demandes d'emploi, demandes de domestiques ou employes. Annonces pour chambre ou pension.

L. J. DEMERS & FRÈRE, Editeurs-Propriétaires, | **BUREAU : 30, rue de la Fabrique, Québec.**

QUEBEC

SAMEDI, 1ER JUIN 1889

L'ÉMANCIPATION

Dans le mois d'août de l'an de grâce 1886, le vénérable pontife de l'*Etendard* pontifiait pour le bénéfice des électeurs de la province de Québec :

" S'en suit-il qu'ils doivent voter pour les candidats libéraux, se proposant de faire une opposition systématique au gouvernement Ross *et partisans de M. Mercier ?*

" Encore moins.

" Nous ne voyons pas *quels titres M. Mercier peut avoir à la confiance des conservateurs nationaux.*

.....

" Et puis, il est impossible d'ignorer le passé politique de M. Mercier. (L'*Etendard* du 9 août.)

Le bras vertueux de M. Trudel s'était abaissé sur les épaules de M. Mercier, parce que sa chasteté politique avait été soupçonnée !

" Nous sommes accusés bien souvent d'entêtement déraisonnable à tenir à des exagérations de doctrine dont la mise en pratique serait impossible.

" Ce qui n'empêche pas qu'aux premières insinuations de la calomnie, il en est qui dernièrement n'ont pas hésité à nous croire *capable d'alliances avec le pire de tous les libéralismes. Ce sont de malicieuses ou d'ineptes exagérations.*"

Quelques jours après ces protestations solennelles, l'*Etendard* faisait campagne pour M. Mercier, pour tous les candidats. Il avait découvert ses titres *à la confiance des conservateurs nationaux ; il ne lui était plus impossible d'ignorer son passé politique ; il faisait alliance avec le pire de tous les libéralismes.*

Depuis, l'*Etendard* a continué à faire joyeux ménage avec M. Mercier, n'oubliant pas de tirer sur la couverte aussi fort que le promet sa théologie. M. Mercier fit-il parfois à l'*Etendard* de trop amoureuses caresses, M. Trudel jura qu'il n'avait cessé d'être vierge et martyr. Il n'avait eu connaissance de rien. Il dormait ! Le bruit des presses mises en mouvement par *le pire des libéralismes* n'est parvenu à l'éveiller qu'en ces derniers jours. Il n'aura sommeil que si le " gouvernement dégage sa responsabilité des principes de certaine école, de *l'école libérale.*"

En d'autres termes, en langage vulgaire, M. Mercier perd du terrain, l'heure est propice pour le prendre au collet, pour se montrer plus exigeant—au nom des principes !

On est éveillé ou on ne l'est pas, quoi ! Or, M. Trudel a les yeux ouverts, les deux mains sur le trésor inestimable de sa virginité. Il a frayeur des attouchements du *pire de tous les libéralismes !*

Depuis trois ans près, ils couchent sur les mêmes oreillers !

Il en fut ainsi quand M. Trudel songea à divorcer avec nous. Il avait peur pour sa vertu ; mais il y avait des accommodements ! Les accommodements furent refusés et il s'en alla faire triompher la religion de l'autre côté.

Il y est, qu'il y reste ! M. Mercier l'a appelé à lui, qu'il en jouisse en usufruit et [illegible]propriété. Et qu'il ne s'effraie pas [illegible]ure de ses airs. S'il lâchait le gouvernement, il ne saurait où gagner. Car, voyez-vous, nous l'avons eu beaucoup trop pour le vouloir jamais. L'esprit qu'il représente est honni par tous les conservateurs qui sont quelqu'un ou quelque chose. Sir Hector Langevin et Sir A. P. Caron qui, naguère, ont eu des velléités de pacte avec l'*Etendard*, ont failli, à un moment donné, rester isolés dans la province, en grande partie pa ce que leurs accointances avec cette boutique avaient désagrégé leur parti.

M. Mercier passe par le chemin qu'ils ont parcouru. Nous lui souhaitons du bonheur !

Chaque déclaration d'attachement qu'il fait à l'école de l'*Etendard*, porte la désillusion, le désenchantement, la désorganisation dans les rangs de ses amis, hier si enthousiastes. Et, à la voix de l'*Electeur*, il se prodigue dans ce genre de protestations.

Il vaut autant que ce soit lui qu'un autre qui montre à ce pays la profondeur du mal dont nous souffrons. Pour plaire à l'*Etendard*, il a été forcé de compromettre le prestige, le crédit, la paix de la province, de faire de durs sacrifices de légitime amour-propre et de dignité personnelles. Il n'est pas à bout. Les gens de cette école sont tels que plus on leur donne, plus ils prennent ! Leurs envahissements dans l'Eglise sont les mêmes que dans la politique. Ils opèrent partout où ils trouvent à exercer, pour leur compte, du despotisme sur les esprits et les consciences, partout où il y a des exemptions à gagner en leur faveur, des accroissements de pouvoir à imposer !

Ils sont une caste à part, au-dessus de tout—au-dessus de Rome quand Rome n'est pas avec eux, au-dessus des évêques lorsque les évêques ne sont pas à leurs ordres ; mais surtout au-dessus des lois, au-dessus de l'Etat, au-dessus du peuple qu'ils écrasent de leurs courroux du moment qu'il s'avise de s'instruire et de penser ! Et l'*Etendard* croit qu'il nous est besoin de conspirer pour fonder un parti qui organisera la résistance à ces monstrueux abus. Qu'il se désabuse. Dans toutes les âmes justes et viriles, dans toutes les classes de la société, la réaction se dresse ferme, puissante du droit et de la liberté qu'elle veut conserver et défendre.

Elle aidera les Evêques à vaincre les intrigues incessantes qui, plus d'une fois, ont mis en échec leur autorité.

Elle délivrera la société civile des perturbations qui la troublent et la menacent dans sa sphère légitime.

La portion éclairée, prévoyante du clergé fait des vœux sincères et ardents pour le succès du mouvement d'émancipation qui s'accentue de jour en jour, et qui lui assurera sur les masses l'influence bienfaisante et moralisatrice mise en péril par les exagérations et l'intolérance de l'école de l'*Etendard*.

La *Gazette* publie un éloge bien mérité de l'hon. M. Taillon, dont elle proclame les éclatantes qualités, Le chef de l'opposition est aujourd'hui, à cause de sa grande honnêteté, de son dévouement à la chose publique, l'homme le plus respectable comme le plus respecté de la province de Québec.

Le département du revenu de l'intérieur du Canada offre $900 de récompense à quiconque fournira les renseignements nécessaires pour la capture de Joseph Doyon, de Saint-Ephrem de Tring, district de Beauce, qui a été, le 27 dernier, arrêté pour avoir félonieusement offert de le résistance aux employés de ce département, dans l'exécution de leur devoir, qui s'est illégalement évadé après avoir été ainsi arrêté et qui a gagné des lieux inconnus.

On mande de Saint-Thomas, Ont., qu'il est rumeur que M. l'abbé Flannery, bien connu dans toute la province d'Ontario, sera probablement nommé pour remplacer Mgr Walsh, de London, qui serait appelé au siège archiépiscopal de Toronto.

LA FRANCE ET LES ETATS-UNIS

Les liens d'amitié entre la France et les Etats-Unis semblent se resserrer plus étroitement à mesure que les relations entre les nationaux des deux grandes républiques deviennent plus fréquentes et plus intimes. Ces témoignages de cordialité mutuelle se sont particulièrement multipliés dans ces derniers temps, nous en recueillons de nouvelles preuves tous les jours dans la presse américaine.

L'autre jour, à propos de la réception de M. Whitelaw Reid à l'Elysée, le *Herald* disait ce qui suit :

" L'accueil fait hier au ministre Reid par le président Carnot a été marqué par une grâce et une aménité qui seront appréciées par tous les Américains. Le président a assuré le ministre que son séjour en France serait agréable et sa tâche facile, parce que les peuples des deux républiques sont animés des mêmes sentiments, attachés aux mêmes institutions, inspirés de la même idée de progrès démocratique et de justice sociale. Ce sentiment aura de l'écho dans toutes les parties de ce pays. "

Le *Mail and Express* ont fait des réflexions analogues :

" La France et son peuple, dit-il, alors que ses voisins affectent de lui battre froid, n'ont pas de souvenirs dont ils aient lieu d'être plus fiers et de tirer plus d'encouragement que ceux qui associent la République française d'aujourd'hui à celle qui a déjà un siècle d'existence, et qui depuis un siècle a si puissamment progressé sous l'égide des idées démocratiques et des principes républicains.

L'exemple des Etats-Unis, l'intérêt amical et la sympathie de 65,000,000 d'Américains ; la puissance morale de notre " triomphante démocratie " ; enfin la réciprocité séculaire des sentiments affectueux entre les Français et les Américains, sont et seront d'importants facteurs dans la continuation de la lutte qui se poursuit entre la République française et ses ennemis du dedans et du dehors."

La *Tribune* a eu aussi un mot gracieux pour la France. Après avoir énuméré, avec des chiffres concluants à l'appui, les avantages économiques réalisés dans le cours du siècle dernier, elle dit : " La statistique est d'ordinaire une lecture assez aride ; mais les chiffres que nous donnons ici ont une éloquence particulière. Ils montrent que nous n'avons pas le monopole du progrès ; la République-sœur en a sa part, et une grosse part, en vérité. "

L'Enfant pleure, il veut son Castoria

LES CHEMINS DE FER

Nous lisons dans un dernier numéro du *Canada* :

Nous assistons à certains égards, à la fin d'une phase de l'histoire administrative de la confédération et au commencement d'une période nouvelle. Tous les grands travaux qui ont fait partie du programme politique du *Dominion* sont achevés ou à la veille de l'être. Nous approchons de la fin de l'ère des emprunts et de la clôture des dépenses imputables au compte capital, si tant est que ce compte puisse jamais se fermer complètement dans les nations modernes.

Quoiqu'il en soit, la période du grand effort qu'il a fallu faire pour constituer le Canada en corps de nation est terminée, et nous sommes destinés à entrer de plus en plus dans la période de l'administration courante et régulière.

Parmi les sujets d'étude que cet état de choses nouveau imposée à l'attention du gouvernement et qui ne pourraient être différés plus longtemps sans inconvénients. il faut compter, en première ligne, l'adoption d'une politique, ou si l'on veut, d'une ligne de conduite méditée et conséquente avec elle-même, à l'égard des chemins de fer.

Trois questions, qui ont entre elles plus d'analogie qu'on ne le croirait au premier abord et qui auraient pu se présenter dans toute leur étendue, dès la dernière session, demandent à être règlée d'une manière fixe.

Nous voulons parler.

1o. De la situation respective du gouvernement et de la compagnie du Pacifique.

2o. De la politique des subventions aux nouveaux chemins de fer et de la multiplication des lignes concurrentes.

3o. De la question du réseau de chemins de fer des provinces maritimes, et de l'Intercolonial.

Nous ne sommes à aucun degré les adversaires de la compagnie du Pacifique. Nous avons à trop de reprises manifesté notre admiration pour cette grande œuvre, pour ne point savoir un gré infini aux financiers habiles, aux hommes d'action énergiques et résolus qui l'ont entreprise et menée à bonne fin. Mais le gouvernement commettrait, croyons nous, une fâcheuse erreur, s'il ne se rendait pas compte que ses rapports avec la compagnie du Pacifique ne sont déjà plus ce qu'ils étaient autrefois, et qu'ils sont destinés, de jour en jour, à se transformer davantage.

Il en est du Pacifique comme de toutes les grandes compagnies subventionnées et jouissant d'un monopole de fait. Pendant la période de construction, ces compagnies sont dans la main du gouvernement; elles en ont à attendre, chaque année, des subventions, des concessions de prolongements et des modifications à leurs contrats primitiss ; elles n'ont rien à lui resuser. Une fois la période de construction finie, il est inévitable qu'elles changent de rôle. Une compagnie comme le Pacifique est une puissance formidable non pas ennemie ou rivale, mais nécessairement sur la défensive à l'égard du gouvernement qui u'a plus que rien ou peu de chose à lui offrir, et qui a constamment des sacrifices à lui demander, dans l'intérêt du trafic.

Nous avons assisté, l'an dernier, à propos des chemins de fer du Manitoba, cette année à propos de la ligne d'Harvey à Salisbury, aux premières manifestations de ce nouvel état de choses. Dans le premier cas la compagnie a arraché, de vive force, au gouvernement, un prix considérable pour le rachat de son monopole réel ou prétendu ; dans le second nous l'avons vue échapper à l'exécution d'un contrat qu'elle ne trouvait pas suffisamment avantageux, et obliger le gouvernement à reprendre pour son compte, pour le lui céder ensuite à titre gratuit, la construction de la ligne d'Harvey à Salisbury. Il est impossible que nous soyions exposés à continuer à avoir chaque année à régler, par des subventions directes ou indirectes, les divergeances d'impressions qui peuvent surgir entre le gouvernement et la compagnie du Pacifique. Il y a là une ligne de conduite et des rapports nouveaux à adopter une fois pour toutes.

La questions des subventions aux lignes de chemins de fer nouvelles, n'est pas moins intéressante. Le principe même de ces subventions rencontre, dans le public et dans la presse, de nombreux adversaires. Nous ne sommes point au nombre de ces partisans de l'abstention gouvernementale : il n'en est pas moins vrai que l'heure est venue d'adopter une politique suivie et de procéder d'après un plan d'ensemble. Tant qu'on a été dans la période des grands efforts, on a pu marcher au jour le jour ; tout ce qu'on faisait était indispensable. A l'heure présente, il n'en est plus de même. Le trésor public ne peut subventionner indéfinitivement toutes les compagnies, auxquelles il prendra fantaisie de se créer. Il faut donc savoir, une fois pour toutes, jusqu'où on veut aller, quelles sont les lignes d'un intérêt vraiment général qui ne sont pas encore subventionnées et que le gouvernement se réserve d'encourager, à l'exclusion de toutes autres.

La question des lignes concurrentes ne s'impose pas moins vivement. Au fûr et à mesure que les chemins de fer se multiplient, il s'établit des voies parallèles, qui ne peuvent vivre que les unes au dépens des autres. Subventionner une ligne parallèle, à une autre ligne déjà existante, c'est le plus souvent, faire une dépense inutile, et c'est en même temps, retirer indirectement à la ligne ancienne, la moitié ou les deux tiers des bénéfices de la subvention qu'on ne lui a pas moins versée intégralement en argent. L'an dernier, le gouvernement avait annoncé l'intention de cesser toutes les subventions aux lignes concurrentes, et de réserver désormais ses secours aux portions du territoire qui étaient encore destituées de tout chemin de fer. Cependant nous voyons que cette année, on n'a pas été complètement fidèle à ce programme et que la compagnie du Grand-Tronc a pu se plaindre de voir figurer, dans le projet adopté par la chambre des communes, deux lignes qui lui feront une concurrence directe. Malgré les meilleures résolutions du monde, il en sera nécessairement ainsi tant qu'on aura pas adopté un plan de conduite systématique.

L'affaire de l'embranchement d'Harvey à Salisbury n'est qu'un incident de la question des chemins de fer, dans les provinces maritimes. Cette question est intimement liée à celle de l'Intercolonial, qui coûte très cher, et qui paraît malheureusement destiné à ne pas voir sa position financière s'améliorer. On sait que l'Intercolonial, envisagé comme continuation de la ligne du Grand-Tronc, se rend de Montréal à Halifax en longeant le golfe St-Laurent et la côte, c'est-à-dire par le chemin le plus long. Deux autres lignes, dont l'une va être ouverte le mois prochain, ont pour but d'abréger considérablement les distances et feront, par conséquent, concurrence à l'Intercolonial.

L'une, le *Short Line*, se rend en ligne directe de Mentréal au Nouveau-Brunswick, en traversant le Maine. L'autre, le chemin de fer de Témiscouata, descend en diagonale, de l'extrémité de la province de Québec vers Moncton, en longeant la frontière ; et, sur son parcours, il raccourcit la distance, de toute la différence qu'il y a entre la base et les deux côtés du triangle.

Arrivés à Moncton, que vont faire le *Short Line* et le chemin de fer de Témiscouata ? Y resteront-ils comme dans un cul-de-sac ? Pour se rendre jusqu'à Halifax, il faut qu'ils empruntent la section de l'Intercolonial qui va de Moncton à cette dernière ville. L'Itercolonial sera-t-il obligé de la leur prêter pour lui faire concurrence à lui-même ? Fera-t-on de cette section une ligne neutre avec droits de péage ? Le Pacifique obtiendra-t-il de la racheter pour son compte ? Qu'elle que soit la solution, elle ne peut être que dommageable pour ce qui restera de l'Intetcolonial, et elle demande un règlement de la question des chemins de fer des provinces maritimes, envisagée dans son ensemble.

Noyade

Il y a eu lundi une triste noyade aux Piles. Un jeune homme de 18 ans, nommé Delphis Hamel, était à ouvrir une *écluse*. Son pic sur lequel il s'appuyait glissa et le malheureux tomba à l'eau. Il fut impossible de lui porter secours. On retrouva son cadavre après une demi-heure de recherches.

Le défunt a été inhumé mercredi matin.

LE SOCIALISME D'ETAT

Il a été souvent question du " socialisme d'Etat, " un de rêves de M. de Bismark, qui prétend en faire un des principes fondamentaux de l'empire allemand. Mais ce terme même de " socialisme d'Etat," qui est relativement nouveau, ne représente encore qu'une idée abstraite et confuse qui ne se distingue pas bien nettement de l'idée de *socialisme* telle qu'elle est généralement répandue.

Dans un banquet de " l'Association des Marchands ", qui a eu lieu récemment à Boston, le professeur Richard T. Ely, de la " Johns Hopkins University " en prenant la parole, à traité ce sujet : *Coalition and Concurrence*. Par coalition il entendait cette sorte d'association qui réunit sous une direction commune toutes les branches d'une industrie spéciale, et qui a pris dans les dernières années un si grand développement sous le nom de *trusts*. L'objet est de tuer la concurrence ce qui a justement choqué la conscience publique et soulevé de si énargiques protestations contre la concentration excessive du capital.

Il suffit, a dit M. Ely, que les coalitions suivent leur marche ascendante pour nous mener au pur socialisme. Tout socialiste sait cela et s'en réjouit.

Partant de là, l'orateur suppose un homme qui, s'endormant aujourd'hui, et se réveillant en l'an 2000, jetterait un regard rétrospectif sur ce qui s'est passé pendant son sommeil, et résumerait ainsi ses impressions :

Le mouvement qui s'est opéré dans le sens de la conduite des affaires par des aggrégations de plus en plus considérable de capitaux ; la tendance aux monopoles qui avait été si désespérément et si vainement combattue, a été finalemont reconnue dans sa véritable signification comme un système qui n'avait qu'à compléter son évolution logique pour ouvrir un nouvel âge d'or pour l'humanité. Dans la première période du dernier siècle, le vingtième, l'évolution a été achevée par la consolidation finale de tout le capital de la nation. L'industrie et le commerce de la nation cessant d'être conduits par un groupe de corporations irresponsables et de syndicats privés, suivant leur caprice et dans leur intérêt exclusif, ont passé entre les mains d'un syndicat unique représentant le peuple, pour être conduits suivant l'intérêt commun et au profit commun. La nation a été, pour ainsi dire, organisée comme la seule grande corporation d'affaires dans laquelle toutes les autres corporations ont été absorbées; elle est devenue le seul capitaliste à la place de tous les autres capitalistes, le seul patron, le monopole final dans lequel tous les monopoles partiels antérieurs ont été fondus, au monopole dans lequel les profits et les économies ont été partagés par tous les citoyens.

C'est tout simplement la vision du communisme pur. Rien de nouveau là-dedans, si ce n'est la préparation de l'être entrevue par les coatisions qui progressent sous nos yeux, et qui ne seraient que l'acheminement logique et actuellement incompris vers l'occomplissement de la fraternité universelle.

Vue dans cette perspective, le curieux de l'affaire est que l'utopie est envisagée sans effroi par des hommes qui ne passent pour rien moins que des démolisseurs, comme le colonel Higginson, président du " Club nationaliste " de Boston, comme le rabin Schindler, et d'autres hommes éclairés, qui estime que le jour viendra où " la nation se chargera de l'administion de toutes les affaires du pays, avec cette seule réserve que l'évolution s'accomplira par degrés, pas à pas. " Ainsi " le gouvernement monopolisera avant longtemps le télégraphe, le téléphone, les chemins de fer, les entreprises de transports, " et étendra un contrôle national sur les industries qui fournissent aux nécessités de la vie, aujourd'hui sous la direction de coalitions, à titre de transition pour arriver à leur complète " nationalisation."

Telle est, en bloc, la théorie que l'on appelle le socialisme d'Etat, c'est-à-dire la [illegible] plus ou moins absolue, de tous les intérêts d'une nation, à l'exclusion de de l'initiative et de la concurrence individuelles, entre les mains du gouvernement.

Maintenant on se demande comment des esprits élevés et indépendants raisonnent de cette absorption de sang-froid et et sans en être effrayés, et comment il se fait qu'en Amérique elle est virtuellement envisagée comme une hypothèse possible tandis qu'en Allemagne elle apparaît, venant de M. Bismark, comme un épouvantail que repoussent, dans sa forme initiale et la plus apparemment bénigne, tous les partis libéraux, et même une partie des amis du chancelier, les conservateurs.

C'est qu'en Amérique, après tout, on sent instinctivement que la nation s'appartient, qu'elle est maîtresse de ses destinées, et qu'elle est toujours libre de s'affranchir de liens dont elle se verrait menacée d'être entravée. En Allemagne au contraire, on comprend que remettre entre les mains d'un gouvernement d'essence autocratique tous les pouvoirs et tous les intérêts, toutes les fonctions et tous les ressorts de l'activité nationale, ce serait s'enchainer dans une dépendance absolue qu'il ne serait plus passible de briser.

QUEBEC COMME PORT DE DEBARQUEMENT

La question du débarquement des immigrants qui nous arrivent d'Europe par les steamers océaniques, préoccupe encore quelques-uns de nos confrères montréalais. Ils ne peuvent se consoler, le *Star* entre autres, de voir que Québec a toutes les chances du monde de rester le port préféré.

Que voulez-vous ? Québec possède des avantages naturels que nos voisins n'ont pas et offre aux arrivants plus de confort que ces derniers n'en pourraient trouver nulle part ailleurs. Notre magnifique jetée Louise, avec ses bâtisses spacieuses, sera toujours l'endroit le plus favorable, le plus propice, pour débarquer les immigrants. Et quelles que soient les améliorations que l'on fasse, à Montréal, sur des quais étroits et encombrés, pour les recevoir, les immigrants ne cesseront probablement pas de choisir notre port de préférence à tout autre. Ils sont si à leur aise, si bien nourris, si confortablement abrités et logés sur cette immense jetée Louise ! En descendant du steamer, ils n'ont qu'un pas à faire pour trouver, à l'ombre des édifices érigés pour eux, loin du brouhaha des quais et de la foule, le repos dont ils ont besoin après une traversée de plusieurs jours. Puis, le train qui doit les conduire à destination vient les prendre sur le quai. Tout est à proximité, tout se fait en un tour de main, comme par enchantement ! L'autre dimanche, nous avons passé quelques heures au milieu d'un millier de personnes qui venaient de sortir des flancs du *Parisian*, et jamais nous n'avons vu gens plus parfaitement à l'aise, plus heureux.

Québec continuera donc — nous ne voyons pas pourquoi il en serait autrement — d'être le meilleur endroit possible pour le débarquement des immigrants. Notre port a bien perdu de son activité passée ; le commerce qui y affluait a dû s'éloigner pour trouver ailleurs plus d'hospitalité, mais nous avons l'espoir que rien ne viendra détourner de sa voie régulière le courant d'immigration qui déborde sur notre pays.

La falsification des cafés prend en ce moment des proportions croissantes en Allemagne. Ce café artificiel est obtenu avec de la farine de grain torréfiée, puis agglutinée à l'aide de la dextrine ou d'une substance analogue. Il existe à Cologne deux fabriques spéciales qui moyennant 3,600 marcs, fournissent le matériel nécessaire à cette munatention avec une instruction sur la manière de s'en servir. Dans cette instruction il est dit que cet article est appelé à un grand avenir. Espérons qu'il n'en aura qu'en Allemagne.

Sombré dans le canal de Suez

Londres, 24.—Le steamer anglais *Curfew*, allant de Swansea à Madras, a rencontré et coulé à fond le steamer anglais *Nyanza*, allant de Cardif à Zanzibar, lorsque celui-ci était à l'ancre sur le lac Amer, canal de Suez. Il n'y a pas eu de perte de vie.

Le *Curfew* fait un peu d'eau, mais il a continué sa course.

Le *Nyanza* était un vaisseau de 1215 tonneaux.

LES ECOLES D'ONTARIO

Se basant sur les documents officiels un journal dit que sur 5,549 écoles que possède la province d'Ontario, il n'y en a que cent vingt-six où la langue française forme partie de l'enseignement. Dans toutes les autres, l'anglais seul est enseigné aux enfants.

Si du nombre des écoles l'on passe à celui des élèves l'on voit qu'en 1887 il y avait 491,242 élèves fréquentant les écoles d'Ontario.

Sur ces 491,242 :

482,573 soit 97 0/0 reçoivent l'instruction uniquement en anglais.

7,482 partiellement en français.

1,188 partiellement en allemand.

Il y a, avons-nous dit, 5,549 écoles dans la province.

Dans 5,423 l'instruction est donnée uniquement en anglais ; dans 112 partiellement en français et dans 14 partiellement en allemand.

Il y avait en 1887, 5,850 professeurs sur lesquels deux seulement ne peuvent pas donner l'instruction en anglais et ce sont les allemands.

CHRONIQUE DE L'EXPOSITION

On a déjà des éléments d'appréciation de la distance où portent les feux de la tour Eiffel :

Un habitant de Bar-sur-Aube, M. Saillard, est parvenu, en prenant certaines précautions, à observer, de cette ville, le phare de la tour.

Il s'est placé au sommet d'une colline élevé de 250 mètres au-dessus du niveau de la mer et, en s'orientant à l'aide d'une boussole, il a pu facilement, avec la longue vue, trouver le rayon lumineux passant par la vallée de l'Arvin.

La distance qui sépare la tour Eiffel de Bar-sur-Aube étant de 160 kilomètres à vol d'oiseau, le cercle de ce rayon embrasse une surface qui représente environ le vingtième de la France entière.

***

Les grands ports militaires de la France participent à l'exposition. L'arsenal de Cherbourg a envoyé le modèle du croiseur le *Surcouf*. L'arsenal de Toulon expédie le modèle du cuirassé le *Trident* ; ce dernier modèle est en bois et mesure 2 m. 50 de longueur. Tout y est reproduit avec une exactitude parfaite.

***

Une information publiée par le *Figaro*, d'après le *Truth* :

J'apprends de Berlin que l'empereur Guillaume a décidé de visiter l'exposition de Paris, mais dans le plus strict incognito, simplement comme un voyageur quelconque, et le secret le plus absolu sera observé quant à son voyage, de sorte que le public ignorera cette visite jusqu'au retour, et peut-être même, alors, l'ignorera-t-on encore.

***

Du *Figaro* :

Parmi les visiteurs royaux que comptera Paris, cet été, on peut, dès à présent, citer avec certitude : le roi des Belges, le roi de Serbie, le roi de Saxe et le roi de Grèce qui viendront visiter l'exposition, incognito, il est vrai.

Le prince héritier d'Egypte, Abbas, et son frère Mehemet Ali, qui suivent les études au Theresianum de Vienne, se rendront officiellement à Paris en juin.

***

C'est en ces termes que le président Carnot a salué les exposants et les visiteurs, le jour de l'ouverture de l'exposition.

" Nous venons saluer les travailleurs du monde entier qui ont apporté ici le fruit de leurs efforts et les productions de leur génie. Nous venons tendre une main amie à tous ceux qui se sont faits nos collaborateurs dans l'œuvre de paix et de concorde à laquelle nous avons convié les nations.

" Nous venons souhaiter la bienvenue aux visiteurs qui déjà, de tous les points de l'herizon, en deçà ou au delà des frontières, arrivent, sans compter les distances, pour prendre part à nos fêtes.

" Ils trouveront ici une terre hospitalière, une ville heureuse de les accueillir, et verront ce que valent les calomnies dictées par des passions aveugles auxquelles le respect même de la patrie ne sait pas imposer silence.

***

A l'exposition :

Deux amis, bras dessus, bras dessous, examinent avec intérêt l'installation des Canaques.

—Ne racontait-on pas, l'autre jour, dit l'un, qu'un voyageur avait été tout récemment dévoré par une tribu de ces naturerels, demeurés authropophages ?

—C'est affreux ! répondit l'autre. Mais du moins dans ce cas-là, on a une consolation : on est sûr d'avoir été aimé pour soi-même !

***

Les amies.

—Tu est allée à l'exposition avec Berthe ?

—Hélas !

—Elle m'a dit que tout ce qu'elle y a vu est affreux.

—Je le crois bien ! elle s'est arrêtée tout le temps devant les glaces !

Secours aux incendiés

—Sur proposition de MM. Ls. Bilodeau et Ls. J. Demers, le bureau de direction de la société de prêts et placements a voté jeudi soir la somme de $100 pour les incendiés de St. Sauveur. La réunion était présidée par M. F. Kirouac, à qui l'argent a été remis de suite en sa qualité de trésorier du comité central de secours. Les autres directeurs présents étaient MM. G. Bouchard, F. Hamel, E. Lacroix, Bussière, Arcand et F. Dionne.

—On nous informe que la nuit de la conflagration. M. Geo. W. Budds, maître charretier, a travaillé tout le temps avec ses voitures et ses employés à secourir les victimes. Le lendemain, il s'est adressé à plusieurs marchands qui lui ont donné une grande quantité d'effets pour les incendiés. A elle seule, la maison Robitaille, Bernier et Bernier lui a donné pour quatre ou cinq cents piastres de marchandises. M. Budds, dont le dévouement en cette circonstance est au-dessus de tout éloge, a fait distribuer ces effets par les premiers citoyens de Saint-Sauveur.

M. Nazaire Turcotte a reçu de J. P. Wiser & Son, de Prescott, la somme de $50 pour les icendiés.

—M. J. B. E. Letellier a reçu $10 de James Park & Son, de Toronto.

Le maire de St-Sauveur a reçu les sommes suivantes :

Des religieuses et élèves du Couvent de Sillery, $80.

Du major Prevost, $30, et du Révd. Néré Gingras, curé de St Gervais, $25. De plus une boîte et un paquet de marchandises de MM. Glover Fry et Co, et un autre paquet de M. Hague, de Montréal.

R. P. Miller, pour MM. Spink Bros, Toronto, $25.

Le partage du magot

Les $3,000 de Mégantic payées

La récompense promise par le gouvernement provincial aux hommes de police de Montréal qui ont pris part à la fameuse expédition du lac Mégantic contre Morrison a été payée hier matin a Montréal.

Nous donnons p us bas un tableau des montants payés à chacun :

Détective S. H. Carpenter qui avait le commandement de l'expédition	$500 00
Sergent J. MacMahon	500 00
Pierre Leroyer	500 00
Sous chef Lancey	150 00
Constable Reid	100 00
Sergent Clarke	50 00
" Leggatt	50 00
Constable Demers	35 00
" Lessard	35 00
" Logan	35 00
" Leggatt	35 00
" Terence McReown	35 00
" Grey	35 00
" A. McKeown	25 00
" Gordon	25 00

Soit une somme de $2,110. La balance des $3,000 c'est-à-dire $890 sera divisée parmi les hommes de la police et les volontaires de Québec qui ont pris part à l'expédition.

Feu le Révd M. Marcoux

Le Révd M. Marcoux, Chanoine honoraire et ancien curé de Champlain, est mort subitement mercredi à Champlain.

Le Révd M. Marcoux s'était retiré du minlstère depuis quelques années pour cause de santé.

Ses funérailles auront lieu samedi prochain à Champlain.

Le Rév. Mess. Denis Marcoux était né à Québec le 3 avril 1814. Il était fils de François Marcoux et d'Elizabeth Durette. Il fut ordonné prêtre à Québec le 1er octobre 1837 et alla comme vicaire à St-François du Lac. En 1839, il été transféré à la mission de Blandford. Il fut nommé curé de Maskinongé en 1841 puis à Ste. Famille 1847 ; et enfin l'année suivante, 1848, à Champlain ou il a terminé sa carrière sacerdotale.

La chapelle du Séminaire

Les personnes qui ont occasion de passer près du Séminaire peuvent aisément se rendre compte de la rapidité avec laquelle avancent les travaux de reconstruction de la chapelle. Déjà le carré de la bâtisse est assez élevé pour laisser deviner quelles en seront les formes extérieures.

La chapelle sera construite dans le style Renaissance, avec des colonnes superposées, qui soutiendront la voûte et les galeries. La longueur totale sera de 110 pieds et la nef aura 38 pieds de largeur. Chaque côté de la nef, une allée latérale de 12 pieds et demi formera une espèce d'avenue convenable devant les dix chapelles qui entoureront tout l'édifice. Il y aura donc onze autels ; le maître-autel et cinq de chaque côté dans les chapelles.

Des galeries de douze pieds ceindront la chapelle à une hauteur de 21 pieds du parquet. Les galeries seront reliées au milieu par un jubé assez spacieux pour recevoir un orgue. On communiquera dans les galeries et le jubé par le petit Séminaire ou par la chapelle même.

La voûte au dessus de la nef aura 60 pieds d'élévation et au dessus des galeries, 24 pieds ; du jubé au sommet de la voûte on comptera 35 pieds. La hauteur des chapelles latérales sera de 21 pieds.

Il n'y aura pas de chaire, pas de bancs, mais des bergères mobiles.

On n'est pas non plus décidé d'y poser un orgue, en attendant il n'y aura qu'un harmonium.

Le soubassement de toute la chapelle est fermé en voûte à l'épreuve du feu. Le parquet de la chapelle sera en tuiles.

Quant aux décorations intérieures, elles sont remises à plus tard. On demande pour le présent que l'église soit en état de servir au culte. L'intérieur restera donc brut jusqu'à quelque temps.

Un mot de l'extérieur. Il n'y aura pas de clocher, mais à la place, une tour carrée de 68 pieds d'élévation, surmontée d'une croix de fer de 20 pieds de haut. Le petit campanile au dessus du sanctuaire contiendra seul une petite cloche.

Le toit de la bâtisse sera probablement recouvert en cuivre. Pour le présent, le séminaire se contente de poser des vitres ordinaires, mais plus tard, quand les décorations auront embelli ce temple, des vitraux aux couleurs brillantes remplaceront les autres.

En arrière de la chapelle il y aura une sacristie à part, à deux étages. Cette sacristie mesurera trente pieds par quarante.

L'architecte est M. Peachy ; l'entrepreneur de la maçonnerie est M. Pampalon. Les ouvrages de charpente et de menuiserie seront soumis à M. Marcoux, chef des menuisiers du Séminaire.

M. Pampalon emploie à présent quarante hommes.

Le carré de la chapelle est fait avec de la pierre de rang piquée sortie des carrières de M. François Parent, de Beauport. Les corniches, les saillis et les entourages d'ouvertures sont en pierre de taille de Deschambault.

Les travaux de maçonnerie doivent être terminés pour le 15 octobre prochain.

Mort subite

On nous informe qu'un menuisier nommé Edouard Dorion et domicilé 36 rue St. Anselme, à St. Roch, est mort prématurément hier la nuit après une heure seulement de maladie. Le défunt était le frère de feu M. Isaac Dorion.

LES REPTILES DE BISMARK

Un journal anglais au service de l'Allemagne

Londres, 24—Dans le procès de M. Greenwood contre la *St-James's Gazette* le jury n'a pu s'accorder. Cette affaire, dont on s'occupe beaucoup dans les cercles politiques et dans le monde de la presse, jette de la lumière sur les ramifications de la presse reptilienne au service de Bismark. M. Greenwood a quitté la rédaction de la *St James's Gazette* parce qu'il soupçonnait M. Steinkopf, le nouveau propriétaire de ce journal d'être soudoyé par Bismark. Il a produit des lettres qui font connaître la situation.

Steinkopf, un négociant allemand, vint s'établir à Londres où il acheta la *St-James's Gazette*. Il retourna ensuite à Berlin pour faire visite au prince de Bismark qui s'empressa de le recevoir. Le chancelier lui promit des nouvelles de Berlin à la condition que ces nouvelles seraient publiées dans la forme donnée. Après sa visite au prince de Bismark, Steinkopf envoya à M. Greenwood les soi-disant nouvelles ci-après :

" Je crois que tout va aussi bien que possible, mais il faut du temps pour tout arranger. Leur idée au sujet de Boulanger est qu'un journal anglais devrait dire que l'Allemagne, et seulement l'Allemagne, bénéficie de ce que Boulanger fait à présent et de ce qu'il a fait depuis quelques temps, notamment : fomenter le mécontentement et la désobéissance dans l'armée. Mais B. m'a dit qu'ils attendaient de plus amples informations avant de proposer d'autres observations sur ce sujet."

Dans l'interrogatoire, il a été dit que B. signifiait Bismark. Le chancelier était si complaisant pour Steinkopf que ce dernier avait demandé que les ambassades allemandes à Paris, Rome et St-Pétersbourg communiquassent directement mais en secret avec la *St-James Gazette*

L'Enfant pleure, il veut son Castoria

CE QUE FUT 1789

Le jour où, par ordre du roi, la réunion des trois ordres eut lieu à Versailles, la Révolution de 1789 fut faite. Louis XVI reçut le surnom de restaurateur de la liberté française. Ce fut à juste titre, car de ce jour data l'émancipation de la plèbe, des masses populaires, écrasées et asservies jusque-là.

Dix-sept cent quatre-vingt-neuf ne fut donc pas criminel dans son but, ses aspirations, ses efforts vers des réformes nécessaires. Voici les réformes que, pour sa part, le clergé avait formulées dans ses cahiers :

" Le clergé, dans l'ordre politique, se montrait plus circonspect que le Tiers-Etat, et néanmoins il demandait qu'on régularisât pour l'avenir l'institution des Etats-Généraux, en tant que base de la représentation nationale ; plusieurs cahiers réclamaient l'établissement d'assemblées provinciales ; d'autres la suppression des tribunaux d'exception ; d'autres, et ils étaient en majorité, l'uniformité des lois administratives et une organisation municipale libre et régulière. La plupart des cahiers du clergé sollicitaient pour toute la France un même code civil, l'uniformité des lois de procédure civile, la publicité de débats judiciaires, l'égalité des peines, l'abolition de la confiscation des biens et l'adoucissement de la législation criminelle.

" Par un sentiment généreux de patriotisme, le clergé renonçait à l'exemption de l'impôt et consentait à contribuer pour sa part aux charges publiques ; dans l'intérêt des classes pauvres, confiées à sa sollicitude, il demandait que les biens de la noblesse fussent également soumis à l'impôt et que les seuls journaliers jouissent désormais de l'immunité ; il réclamait pour les indigents et les ouvriers le droit de n'être soumis ni à la saisie mobilière, ni à celle de leurs outils ; il insistait pour qu'on imposât surtout les objets de luxe. De plus il ne craignait pas de demander la supression de tous les monopoles et usages qui gênaient le commerce, l'agriculture, tels que les jurandes, les maîtrises, les douanes de l'intérieur, le cens, les corvées, les droits de péage et de chasse, et généralement tous les privilèges féodaux : enfin, d'accord avec le Tiers et la minorité de la noblesse, il demandait que désormais tous les citoyens fussent également admissibles aux emplois civils et militaires." (Rohrbacher, histoire de l'Eglise, vol. XI.)

L'année qui vit triompher l'idée de réformes aussi précieuses ne nous semble pas vouée aux malédictions que prodigue l'*Etendard*. La révolution de 1789 s'ouvrit, débuta sous les auspices de la religion. Elle fut, plus tard, souillée par des atrocités dignes des temps barbares. Qui l'eût pu prévoir ? Cela prouve-t-il que la cause fut mauvaise, que ses réclamations fussent illégitimes ? Je les ai exposées, telles que l'histoire vraie nous les transmet.

Ce ne sont pas les abus, les abominations qui ont suivi 1789 que l'on songe à commémorer et justifier en France. Non : notre ancienne mère-patre n'est pas si dépravée que cela. Elle a droit de se souvenir de l'émancipation que vit luire 1789, de la conquête par le peuple de libertés jusque-là étouffées par le privilège.

J. Israel Tarte.

L'AGITATION ANTI-JESUITIQUE

La *Gazette* raconte que jeudi soir le comité formé pour faire de l'agitation et demander le désaveu de l'Acte des biens des Jésuites a tenu une séance secrète dans le soubassement d'une église protestante.

Attiré par les lumières éclairant la salle et qui trahissaient évidemment une réunion quelconque, un roporter voulut pénétrer entre ces murs pour connaître ce qui s'y passait, mais il en fut quitte pour se voir éconduit. Il en entendit cependant assez pour comprendre qu'il s'agissait de l'affaire des Jésuites.

La requête qui doit être envoyée dans toute la province pour recevoir des signatures a été finalement adoptée à cette réunion de comité ; cette requête se lit comme suit :

A Son Excellence le gouverneur-général en conseil.

Qu'il plaise à Votre Excellence.—Les résidents soussignés de.... étant convaincus que l'Acte des biens des Jésuites de la législature provinciale de Québec, sanctionné par leutenant-gouverneur de cette province le 12 juillet 1888, empiète sur les droits de la minorité dans la province de Québec, telle que garantie par la sec. 93 de l'Acte A. B. N., et qu'il est préjudiciable aux intérêts de la société, dangereux pour la paix de la Puissance du Canada et dérogatoire à la Reine, sa couronne et sa dignité,

Prient respectueusement votre Excellence le gouverneur-général en conseil de désavouer l'acte susdit.

On a également décidé, sur la proposition du Rv. Dr MacVicar, de faire imprimer l'acte des Jésuites en pamphlet et de le distribuer avec profusion dans toutes les parties du Canada.

Les agitateurs tiendront la semaine prochaine, à Montréal, une série d'assemblées de protestation. La première de ces réunions aura lieu lundi ; les orateurs seront : le Rev. M. Douglass, le Rev. M. Wells, le Dr Davidson, et le Rev. M. Lafleur.

Il est vraiment douloureux de penser que tant d'éloquence ira grossir le fleuve des illusions vaines et des entreprises avortées.

LE CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON ET M. GREENWAY

M. Hugh Sutherland, président de la compagnie du chemin de fer de la baie d'Hudson, s'est exprimé ces jours derniers assez vivement sur le compte du ministère Greenway. Il réaffirme que l'émission des débentures portant la garantie statutaire qui ont permis à la compagnie d'acheter des rails, de même que le prélèvement de $15,000,000 et la conclusion des arrangements financiers en Angleterre avaient eu lieu à la connaissance de M. Greenway et reçu son approbation. Voici le texte de la lettre que ce dernier adressait à M. Sutherland :

Winnipeg, Man., 29 mars, 1889

A tous ceux que la présente pourra intéresser.

Le porteur, M. Hung Sutherland, président de la compagnie du chemin de fer de Winnipec et de la baie d'Hudson, part pour New-York où l'appellent les affaires de sa compagnie. Je me crois autorisé a dire que la construction d'un chemin de fer de Winnipeg à la baie d'Hudson, est d'une importance capitale pour le Nord-Ouest du Canada. Et comme preuve de sa confiance dans l'excellence de l'entreprise, la législature a unaniment passé un acte garantissant le paiement de l'intérêt pendant vingt-cinq ans sur $4,500,000 dans le but d'aider à la construction du chemin M. Sutherland est bien connu ici c'est un homme honnâte et habile.

Signé : Thos, Greenway.
Premier de Manitoba.

LA PRESSE EUROPÈENNE ET L'EXPOSITION

La plupart des journaux anglais consacrent des articles très élogieux à l'exposition.

Le *Morning Post* s'exprime ainsi :

Bien que des considérations d'ordre politique se trouvent attachées aux débuts de l'exposition, l'essence même de cette vaste entreprise est d'être industrielle, scientifique, pacifique et civilisatrice. A mesure que ces caractères deviendront plus manifestes, les jugements si souvent portés sur les Français par des races plus flegmatiques, moins versatiles, seront inévitablement modifiés dans une large mesure. Comme exemple décisif de ce que la démocratie et l'émancipation des masses ont fait pour la civilisation et le progrès, l'exposition égale si elle ne le surpasse pas, toutes les entreprises similaires qui l'ont précédée.

On peut féliciter le peuple français du vaste effort de relèvement intérieur dont témoigne l'exposition. La France donne aujourd'hui une preuve toute nouvelle de sa vitalité et de ses ressources ; elle vient de se placer une fois de plus à l'avant-garde dans la marche pleine d'émulation qui, en dépit de tout, se poursuit sans cesse vers le progrès.

L'exposition parisienne atteste que la France n'est pas seulement une convalescente au point de vue industriel, mais qu'elle promet fort d'être victorieuse en bien des matières sur ce terrain.

L'esprit qui a marqué la cérémonie d'ouverture montre clairement la reconnaissance de ce fait et la satisfaction avec laquelle il est constaté par tous les Français ; tous ceux qui ont des sympathies pour la France s'inclineront devant ce sentiment avec respect et cordialité.

Le *Morning Post*, en terminant, exprime l'aspoir que l'exposition de Paris scellera l'amitié de la France et de l'Angleterre et que les questions qui ont pu diviser les nations sur les raisons qui ont provoqué cette exposition seront oubliées devant son véritable caractère international si malheureusement accusé.

Le *Daily Chronicle* constate les progrès extraordinaires, faits pendant le siècle actuel. Il pense que, d'après l'espoir formulé par M. Carnot, l'exposition servira à montrer au monde les progrès réalisés dans les arts de la paix, et montrer aux nations ce qu'elles pourraient accomplir si elles n'étaient pas si lourdement surchargées par le poids de leurs armements.

Le *Standard* de Londres fait remarquer que les gouvernements étrangers, étaient parfaitement justifiés dans leur résolution de se tenir à l'écart de la commémoration, faite à Paris, d'événements dont ils ont eu jadis à souffrir cruellement ; mais le journal conservateur ajoute que leur attitude à l'égard de l'exposition ne fera qu'ajouter au triomphe dont pourront jouir les Français en constatant avec quelle facilité ils peuvent se passer des sympathies officielles de l'étranger.

Les centaines de milliers de visiteurs qui vont accourir dans la capitale de la France, ajoute le *Standard*, se préoccuperont peu de la théorie des questions sociales ou du relèvement administratif ou politique ; mais, si la grande manifestation pacifique du Champ de Mars a tout le succès qu'on prévoit, ils repartiront certainement avec le sentiment, solidement imprimé dans l'esprit, de la grandeur et de la puissance de la France, de la stabilité de la République et même des vertus de la révolution française.

Ils admettront difficilement que la France soit entourée de dangers et que les fondateurs de la moderne société française n'aient pas bâti aussi profondément et aussi solidement qu'il est donné à des politiciens est à des réformateurs de le faire en ce monde variable et incertain.

Le *Nord*, organe de la chancellerie russe qui se publie à Bruxelles, rend hommage à la bonne tenue avec laquelle Paris a célébré les fêtes du centenaire et l'ouverture de l'exposition.

Il loue sans réserve l'entrain, la bonne humeur, le sentiment de concorde, la bonne grâce de la population parisienne.

Il ajoute.

En face de l'exposition, on se rend compte combien il est oiseux pour les hommes d'Etat français de rêver de faire grand : ils n'ont qu'à laisser la France s'occuper de cette besogne. D'elle-même naturellement, sans risques ni aventures, elle fait grand par ses savants, ses artistes, ses ingénieurs, ses industriels.

Dans l'état d'esprit populaire qui s'est manifesté pendant ces jours de fête, une part revient certainement à M. Carnot. Son attitude toujours correcte sa droiture, l'estime et le respect qu'il inspire même à ses adversaires, ont évidemment influé sur les dispositions du public.

Peu s'en faudrait qu'il ne fût le chef d'Etat qui plane au-dessus des partis, si ce rôle était praticable en France. Ses discours à Versailles, à l'exposition, ont été empreints de la même modération et du même tact que sa conduite.

STATISTIQUES VITALES

Voici le chiffre des mortalités pour le mois d'avril :

Ottawa.....	182	par 1000
Montréal.....	258	" "
Toronto.....	106	" "
Québec.....	253	" "
Manitoba.....	146	" "
London.....	110	" "
Winnipeg.....	139	" "
Kingston.....	121	" "

LE NAUFRAGE DU " CYNTHIA "

Le rapport du capitaine Wylie, commandant le "Polynesian"

Le capitaine Wylie, commandant du *Polynesian*, a dit à un reporter qu'il ne voulait pas faire de rapport détaillé avant qu'une enquête ne soit tenue sur la collision. Il doit déclarer cependant que lors de la collision avec le *Cynthia*, il a fait entendre deux fois la sirène du *Polynesian* et qu'il a fait renverser la machine.

Son steamer suivait le côté droit du chenal. Le *Cynthia* voulaut passer en avant, et ça été la cause de la collision. Le temps était beau et clair, et il ventait très peu.

Au moment de l'accident, le capitaine Wylie, le premier officier et le pilote se trouvaient sur la passerelle et tous ceux qui étaient sur le pont du *Polynesian* à cette heure disent qu'on a tout fait pour éviter la collision.

Les passagers du *Polynesian* étaient au lit lorsque la collision eu lieu, et bien qu'ils se précipitèrent en foule sur le pont après le choc, il y eut peu de panique ; tout le monde était calme.

La discipline était si parfaite sur le *Polynesian* qu'aussitôt que les deux steamers vinrent en collision, chaque homme se rendit à son poste sans un seul mot de commandement. De fait, le charpentier, sans regarder le vaisseau qui était venu en collion avec le sien, donna l'ordre de faire jouer les pompes.

Les officiers et les hommes d'équipage du steamer Allan éprouvèrent un vif chagrin en apprenant qu'il y avait eu des pertes de vie à bord du *Cynthia*, étant convaincus que tous les hommes de ce dernier steamer avaient réussi à se sauver. C'est l'opinion de quelques-uns des officiers qu'une partie de ceux qui ont perdu la vie à bord du *Cynthia* a été tué par la collision.

SAUVÉ MIRACULEUSEMENT

La nouvelle est parvenue de Montréal que huit hommes avaient perdu la vie à bord du *Cynthia*, nous sommes heureux d'annoncer que ce nombre a été diminué d'au moins un. James Low, quartier-maître du malheureux steamer, a échappé à la mort et s'est embarqué sur le *Polynesian* d'une manière tout à fait miraculeuse. C'est un homme intelligent et d'une belle apparence. Il fut relevé à la roue peu de temps avant quatre heures. Il se rendit ensuite au gaillard d'avant et prit son café. Il descendit à sa chambre pour prendre sa pipe et son tabac. Pendant qu'il cherchait son tabac, il se produisit un grand choc, et tous les hommes qui se trouvaient au gaillard d'avant se précipitèrent sur le pont. L'escalier est très étroit, et qu'un seul homme peut passer à la fois. Low ne voulait pas perdre son tabac et continua à le chercher, alors que les deux vaisseaux s'abordèrent. Il se lança alors à travers une brèche pratiquée dans le *Cynthia*, et passant par une autre brèche à l'avant du *Polynesian*, il se trouva à bord de ce dernier ; c'est ainsi qu'il a pu sauver sa vie. Il a été profondément affligé en apprenant le malheureux sort de ses camarades.

D'après Low, l'équipage du *Cynthia* se composait de trente-neuf hommes, outre quatre acrobates qui se rendaient à Chicago, mais l'un de ces pauvres malheureux s'est noyé.

Les deux pilotes

Un journaliste de Montréal a eu hier matin, une entrevue avec M. Robertson, secrétaire de la Commission du Hâvre.

M. Robertson dit qu'il n'a pas encore reçu de rapport ni du pilote du " Cynthia " ni de celui du "Polynesian." C'est la loi qu'après un accident quelconque le pilote du vaisseau doit faire rapport à la Commission du Havre, et ce pilote n'a pas le droit de conduire d'autre vaisseau avant qu'il ne soit de nouveau spécialement autorisé à le faire. Il faut qu'il remette entre les mains du secrétaire de la Commission sa licence même, qui ne lui est remise que si la Commission juge à propos de le faire.

Sans doute, M. Brunet est indisposé, a dit le secrétaire ; car il ne s'est sauvé qu'avec peine.

Le pilote du " Polynesian " est attendu à Montréal. L'enquête au sujet de la collision doit commencer dans un délai de huit jours.

M. Bouillé, le pilote du "Polynesian", est un des pilotes les plus capables, a dit M. Robertson. Il en est de même de M. Brunet, a-t-il ajouté. Tous deux sont regardés comme des pilotes de beaucoup d'intelligence et de mérite.

M. Bouillé est le secrétaire de l'Association des pilotes.

Le capitaine Laforce, du "Berthier", dit qu'il a rencontré, après l'accident, une foule d'épaves, surtout des seaux de graisse par centaines. Les hommes du bateau en ont recueilli quelques seaux.

Toute la journée des chaloupes ont fait la chasse aux seaux de graisse et aux autres épaves.

Il y en avait beaucoup, car le "Polynesian" avait perdu la partie de sa cargaison placée dans les compartiments d'avant. Les habitants, le long du fleuve, ont recueilli de la graisse pour faire des baignets pendant un an.

Ce terrible accident faisait dire hier matin à un navigateur d'expérience, que la Commission du havre devrait placer des sémaphores et des gardiens sur les pointes que le chenal contourne, de façon que deux vaisseaux peuvent ainsi arriver presque l'un sur l'autre avant de s'être aperçus.

INSPECTION DE L'EPAVE

Mercredi après-midi M. Kennedy, ingénieur de la Commission du havre, le maître du havre M. Shaw, le capitaine Riley et le capitaine Dallaire, de la ligne Sincennes et McNaughton, sont allés visiter l'épave du SS. " Cynthia." L'ingénieur a fait plusieurs sondages au-dessus et autour de l'épave et il a constaté que le steamer était calé dans cinquante pieds d'eau. Le " Cynthia " repose sur le côté droit, la poupe sur l'inclinaison de la grève. Il est placé en biais en droite ligne entre l'église de Longueuil et l'église de la Longue-Pointe. On voit environ 30 pieds de son grand mât. Il y a environ sept pieds d'eau au-dessus du flanc du steamer qui est en dehors de la ligne de la grande navigation. Des bouées seront placées près de l'épave pour guider les petits vapeurs qui pourraient toucher à cet endroit.

La poupe du " Cynthia " se trouve à cinquante pieds de la grève.

D'après l'avis des ingénieurs, le steamer est complètement perdu, parce qu'il coûtera aussi cher de le renflouer que d'en construire un neuf.

Les assureurs attendent un rapport de leurs ingénieurs pour savoir ce qu'ils feront de l'épave.

LA CAUSE DE LA COLLISION

Un reporter a eu hier matin une longue convertation avec les pilotes réunis dans leur salle. La majorité semblait se rallier à l'opinion suivante émise par un des plus experts de la confrérie, sur la cause la plus probable de la collision entre le " Polynesian " et le " Cynthia." Le " Cynthia " avait son gouvernail pour virer à droite, sa course régulière. La sirène du " Polynesian " cria deux fois pour dire au pilote du " Cynthia " de diriger sa course à gauche. Ce dernier vapeur n'a pas répondu à ces coups de sifflet parce qu'il abattait à tribord (à droite) et parce qu'il ne pouvait pas s'arrêter pour aller à gauche. Il était alors trop près et n'avait pas le temps de casser son élan pour retourner à gauche. Les deux steamers ont dû se frapper ensemble. Si le pilote du " Cynthia " avait répondu aux deux coups de sifflet, il n'aurait eu tort. Les pilotes, en remontant le fleuve vont toujours à droite. Un signal auquel on n'a pas répondu, dans notre opinion doit être considéré comme nul.

Le bon sens dit que si un pilote était tenu de répondre à un signal lui disant de changer sa course lorsqu'elle est bonne, le pilote d'un autre navire qui aurait fait une bévue pourrait se tirer d'embarras en sifflant à son confrère pour changer sa direction. Nous n'accusons aucun des pilotes des steamers venus en collisions hier, mais nous vous disons les règles que nous suivons. Il arrive fréquemment que des steamers voyageant en sens contraire se rencontrent près de la bouée de la Longue Pointe. Dans ces rencontres chaque pilote doit tenir sa course à droite. Il est vrai que le chenal décrit à cet endroit une courbe assez accentuée, mais nous avons toujours trouvé moyen d'éviter les collisions. Il y a mystère dans cette affaire et nous attendons l'enquête avec la plus grande impatience."

Le pilote du "Polynesian", Louis Z. Bouillé et le pilote du "Cynthia", C. Brunet, sont les deux mêmes qui ont descendu le "Pomeranian" dans les glaces. Bouillé en charge du steamer et Brunet en avant avec un remorqueur pour frayer le chemin jusqu'à Québec.

Nous apprenons que le conducteur à l'emploi de la compagnie des chars urbains qui a refusé de permettre aux malheureux naufragés d'embarquer à bord de son char à Hochelaga, a été congédié de suite aussitôt que l'on a su de quelle manière il s'était conduit envers les pauvres diables, qui à cause du malheur qui venait de les frapper, méritaient certainement les sympathies de tout le monde même celles d'un conducteur de chars urbains.

Un moyen original pour réprimer l'ivrognerie a été imaginé par la police danoise.

D'après un règlement spécial, les agents doivent faire monter en voiture et reconduire soigneusement chez eux les gens qu'ils trouvent en état d'ivresse dans la rue et dans les lieux publics. L'individu incapable de donner les renseignements suffisants est mené d'abord au poste de police, d'où il est transporté, également en voiture, à son domicile, aussitôt qu'il peut faire connaître son adresse. Après quoi, et c'est là qu'est la particularité curieuse du système, le débitant qui a servi le dernier verre à l'ivrogne est invité, sous peine de cont ention, à payer la note, parfois assez élevée, des frais de transport qu'a occasionnés son client.

Dix-sept cent quatre-vingt-neuf et l'histoire

La question n'est pas de savoir si je suis rusé, madré, maître de ma langue et normand. Il s'agit de 1789 et de ce que j'en ai écrit. J'ai cité des faits.

Quarante-huit évêques, deux cent soixante curés et religieux faisaient partie de la Constituante.

Un membre du clergé, l'abbé de Montesquiou, fut deux fois nommé président de la Constituante.

Les promesses constitutionnelles faites par Louis XVI furent célébrées par un *Te Deum*.

Je vais en rappeler d'autres afin que l'*Etendard* n'en ignore.

Le lendemain même du jour où les députés du tiers-état prêtèrent au jeu de Paume le serment de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France, "ils virent venir à eux cent quarante-neuf députés du clergé qui déclarèrent reconnaître l'assemblée nationale et se confondre dans ses rangs." (A. Gabourd.)

Le premier président de l'assemblée nationale de la Constituante de 1789, qui fit la révolution, fut Mgr le Franc de Pompignan, archevêque de Vienne.

Pour le moment, restons dans l'histoire. Elle importe plus au public que nos personnes.

Est-on sacrilège et anathème pour penser qu'un pays comme le nôtre aurait dû prendre part à l'exposition de Paris, tenue cent ans après les faits que nous indiquons ? Certes, personne d'entre nous ne voudrait se porter héritier de toutes les conséquences du grand bouleversement politique, religieux et social qui ébranla la France jusque dans ses fondements. Nous les répudions, et nous voyons au-dessus "l'égalité établie entre les citoyens, la souveraineté nationale reconquise, le peuple et le travail émancipés, la propriété rappelée à ses véritables principes, la justice impartiale, rapide, philosophique, aussi infaillible que le comporte l'humanité." (Jules Simon.)

Dix-sept cent quatre-vingt-neuf, dans son ensemble, est le triomphe de la liberté, des droits de l'homme, de la justice sur le privilège.

Il existait entre les citoyens une inégalité odieuse. La liberté était un vain mot. Sous Louis XVI, les protestants se cachaient pour exercer leur culte. Le rang des accusés et des condamnés décidait du châtiment, et ce ne fut que par un décret du 21 janvier 1790 que tous les Français furent déclarés égaux devant les lois.

La propriété était l'apanage du petit nombre.

Mais ! je ne puis mieux faire que de citer ces lignes pleines de lumière, écrites par M. Simon :

"Des érudits ont voulu prouver que la propriété était très divisée avant 1789. Oui, ce qui était en roture était divisé ; mais il y avait les majorats, et la main-morte qui couvraient une partie du sol. Si le bourgeois et le traitant prenaient quelque chose, et si le paysan même, quoique à grand'peine et bien rarement, arrivait à posséder, c'est que le noble administrait mal, ne travaillait pas, ne pouvait travailler sans dérogeance, se ruinait par le jeu et le luxe, et vendait pour se libérer, quand il ne parvenait pas à obtenir une pension. Les pensions étaient prodiguées avec une légèreté vraiment criminelle.

"Les vieux serviteurs de l'Etat, des officiers utiles, mais obscurs, obtenaient à peine une pension de quelques centaines d'écus, et ne parvenaient pas à se la faire payer ; mais les courtisans, les titulaires des grandes et petites places de cour, les représentants ruinés des grandes familles recevaient en pensions, bénéfices et emplois, des libéralités énormes. Le plus clair des impôts aboutissait là, après avoir enrichi les traitants de haut et de bas étage. La disproportion du sort entre les grands et les petits était surtout choquante dans le clergé.

"Il y avait des évêques et des abbés à 200,000 et 300,000 livres de revenu, et des curés congruistes, chargés de tout le fardeau du ministère spirituel, recevant par année 500 livres.

"Le peuple des campagnes resta serf, soumis à son seigneur par droit de naissance, et à toutes les personnes constituées en dignité. Sa liberté, son travail, son avoir furent à la merci de ceux qui étaient au-dessus de lui. A lui seul, avec le rebut des ouvriers des villes, il constitua les armées. Toute cette plèbe des campagnes et des villes n'entra jamais dans l'armée que pour obéir et mourir ; le commandement appartenait à d'autres. C'est à peine si elle avait l'idée de réclamer contre une injustice ; et, quand elle réclamait, elle ne faisait que s'exposer à des sévices plus cruels. On dit que les seigneurs étaient quelquefois des pères pour leurs vassaux ; il est impossible d'en douter. Les esclaves aussi ont très souvent des maîtres doux et bienfaisants ; et ils ne sont jamais plus à plaindre que quand, pour cette raison, ils se consolent de l'esclavage."

Voilà, décrit sommairement, l'intolérable état de choses qui existait en 1789 et que les délégués du clergé de France reconnurent en se joignant au Tiers-Etat pour faire la révolution qui y mit fin.

J. Israel Tarte.

Les arpenteurs sont partis pour faire le tracé de l'embranchement du Pacifique dans la région de Souris. Le travail va être fait promptement.

Une dépêche au *Herald*, de Montréal, déclare qu'on a enfin décidé à Ottawa de confier à l'hon. M. Chapleau le portefeuille des chemins de fer et des canaux.

On annonce de Valleyfield, comté de Beauharnois, la mort subite de Mme Denaud, la mère de M. Bergeron, M. P. Elle était âgée de 58 ans.

La convention conservatrice du 29 mai promet de faire époque par son nombre et son importance. Tous les comtés de la province sont invités d'y envoyer de nombreux représentants.

La *Gazette* de Montréal parle en termes très élogieux du nouveau président de la Société Royale, M. l'abbé R. Casgrain.

Un livre bleu qui vient de paraître indique que le gouvernement Mercier a nommé jusqu'à cette date vingt-sept gardes-forestiers nouveaux.

On mande de Londres que le bétail importé jusqu'à aujourd'hui du Canada a été trouvé d'excellente qualité et que les prix obtenus sont très encourageants.

Le bétail canadien n'étant frappé d'aucune maladie épidémique, on permet de le transporter vivant sur tous les marchés ; c'est un avantage de dix piastres par tête sur le bétail américain.

On écrit de Rome que le Souverain Pontife vient de donner une nouvelle marque d'affection et de bienveillance à l'Université catholique d'Ottawa en lui aisant présent d'un magnifique tableau représentant Léon XIII au moment où il doune sa bénédiction. Ce tableau est dû au pinceau d'un des meilleurs artistes de Rome. Il avait été préparé pour l'exposition de Paris.

M. J. A. Gravelle, d'Ottawa, qui a combattu autrefois dans l'armée américaine durant la guerre civile, a obtenu l'autorisation d'organiser un poste de la grande armée de la République à Ottawa.

Il y a actuellement à Ottawa 70 vétérans de la fameuse guerre de sécession et environ 3,000 dans tout le Canada.

Il est propable que le major Chapleau, greffier de la Couronne en Chancellerie et frère de l'honorable secrétaire d'Etat, sera choisi comme commandant du poste.

LES ITALIENS ET LE CENTENAIRE DE 1789

Une récente dépêche de Paris, que les journaux américains ont commentée, faisait allusion à la probabilité d'une crise ministérielle en Italie. On y prédisait la chute prochaine de M. Crispi et son remplacement par un ministère qui donnerait à la politique extérieure une orientation nouvelle. L'alliance contre nature avec l'Allemagne n'a eu que des résultats néfastes, d'abord l'accroissement constant des dépenses militaires et des charges publiques, puis la stagnation des affaires due à l'interruption des rapports commerciaux avec la France ; on voudrait rompre aujourd'hui avec ce passé et se rapprocher de la France, l'alliée naturelle de la jeune Italie. Que faut-il penser de ces prévisions? Elles ne sont basées sur aucun acte officiel, et elles paraissent bien optimistes au moment où le roi Humbert et M. Crispi prennent le train pour Berlin. Mais il est vrai qu'il s'est produit récemment en Italie, en dehors de toute action gouvernementale, un mouvement d'opinion favorable à la France.

Les fêtes du centenaire de 1789 ont fourni aux Italiens amis de la France l'occasion de prouver, combien peu l'attitude du gouvernement de M. Crispi répond aux sympathies populaires. La grande cité lombarde, la capitale de l'Italie du nord., Milan pour l'appeler par son nom, a multiplié les témoignages de son amitié fraternelle. C'est sous la forme d'une magnifique démonstration populaire devant le consulat de France que se sont manifestés d'abord les sentiments de la population milanaise. Dans la soirée du 6 mai, cinq mille citoyens, sur l'invitation des sociétés libérales, politiques et ouvrières de Milan, se sont réunis et ont traversé la ville, drapeaux en tête et au milieu des applaudissements pe la foule, pour se rendre au consulat de français. Des fanfares jouaient sur tout le parcours. Une délégation, composée de journalistes, d'ouvriers et d'autres personnes, parmi lesquelles un député, M. Cavalotti, est entrée chez le consul, M. Charpentier, pour lui exprimer l'affection de la population milanaise pour la nation française. Le consul s'est alors présenté au balcon et a remercié la foule en criant : "Vive l'Italie !" On lui a répondu par les cris de : "Vive la république française !"

UN DISCOURS DE BISMARK

Décidément M. de Bismark n'a jamais été plus irritable. La sortie qu'il a faite samedi au reichstag a peut-être provoqué l'admiration de ses amis, mais elle n'a pas dû déplaire à ses adversaires, qui n'ont sûrement pas été effrayés de son froncement de sourcil olympien. On se rappelle ce qui est arrivé. Au cours d'une de ces harangues agressives comme sait en prononcer le grand chancelier allemand, il reprochait aux libéraux d'avoir voté la loi militaire par nécessité plus que par patriotisme. M. Richter, l'un des chefs de ce parti, a répliqué par un mot dédaigneux qui a rexaspéré l'orateur comme l'aurait fait un coup de sifflet. Il s'est alors tourné du côté des libéraux, et s'est écrié qu'il rendrait coup pour coup à ses ennemis, en les menaçant du doigt.

Le *World*, de New-York, relevant la boutade, fait cette plaisante observation ;

"La colère de Bismark parce qu'un membre de l'opposition lui a crié : Fi donc ! est inexpliéable pour des législateurs américains. Si M. Richter avait menacé M. de Bismark de lui paumer la tête, ou l'avait traité "d'enfant de .. canon Krupp", ou de quelque chose comme cela, on aurait pu comprendre qu'il ait soudainement tourné le dos à la chambre."

Le *Commercial Advertiser* dit de son côté :

"Le tempérament impérieux du prince de Bismark n'a rien perdu de son intensité sous la pression des années, et à certains égards le puissant chancelier semble avoir atteint l'âge où le livre de la science nous dit que la cigale devient un fléau insupportable en vieillissant."

Mais l'incident a pris un caractère plus sérieux et plus caractéristique. M. de Bismark a comparé les socialistes aux français en disant que les socialistes étaient, comme les Français, toujours prêts à frapper quand ils devenaient forts.

M. Bismark a dit que le reichstag avait commis une grande imprudence en admettant les Alsaciens dans son sein. On sait, en effet, qu'un des rèves du chancelier est d'exclure du parlement ces terribles Français d'Alsace, qui y sont revenus sans en excepter un seul à la dernière fournée électorale, malgré les intrigues, les menaces et les persécutions employées pour les faire échouer devant le scrutin. La phrase qui suit achève de déceler le fond de la pensée de M. de Bismark. Non seulement il n'a pas réussi à germaniser l'Alsace, mais il craint que les Alsaciens ne francisent les Allemands. "Nous ne nous sommes pas battus contre la France, dit-il, pour subir l'inoculation de quatorze Français !" C'est un dangereux virus, en effet, que cette protestation persistante, indomptable, du droit contre l'insurpation de la violence ; contre l'asservissement d'un peuple qui, par jour, goutte par goutte, infiltre dans la conscience des hommes, même les plus rebelles aux inspiration de la concience, le sentiment d'une grande injustice accomplie, en dépit de la loi nouvelle qui proclame le droit des peuples de se mettre seulement au gouvernement de leur choix. M. de Bismark n'a sans doute pas le remords de cette spoliation et de cette iniquité, mais il en voit les eflets et il en a la crainte. Il a toujours l'instinct de la conquête, mais il n'y croit plus avec la foi robuste que lui donnait jadis sa soif de domination, et il la retoute en la voyant miner son œuvre, qu'il croyait assise sur le roc d'une force invincible; le sentiment de son impuissance l'irrite, et il se venge en invectivant ceux que révolte sa présomption autoritaire. Il leur dit qu'il considère leur opposition comme l'expression de la haine qu'ils lui portent depuis plusieurs années.

LA RÉUNION DES ÉTATS GÉNERAUX

Nous croyons devoir reproduire du *Temps*, de Paris, l'article qui suit. Nos lecteurs feront avec nous les réserves voulues.

Qu'est pour nous la fête que la France entière célébrera demain ? Que signifie cet anniversaire qui arrive au bout d'un siècle avec l'aspect et l'autorité d'une solennité religieuse ? Ce jour du 5 mai 1789 qui vit la réunion de Etats généraux à Versailles, apparait encore aujourd'hui comme l'aube printanière et radieuse trop tôt obscurcie, il est vrai, mais d'autant plus seduisante et inoubliable, de l'histoire moderne. Les hommes d alors eurent une vision dont ils restèrent enivrés et qui nous fascine et nous domine encore : la vision sublime de la dignité humaine, de la grandeur souveraine de la raison, de la liberté individuelle et sociale, de l'égalité civile et de la fraternité universelle des peuples. Les anciens despotismes et les vieilles tutelles sacerdotales ou royales se trouvaient tout à la fois épuisés par l'excès même de leur développement et philosophiquement ruinés par l'analyse rationnelle qui en avait dissous les principes et dissipé les prétentions. Mais en même temps que s'écroulaient les édifices politiques du passé, la raison éveillée, en creusant dans la conscience humaine, y avait découvert d'autres principes qui devaient servir de fondement au nouvel ordre de choses. C'est alors que prirent leur essor toute ces grandes idées de gouvernement libre, d'égalité civile, de justice et de solidarité fraternelle qui ont agi depuis lors et ne cessent d'agir encore comme un ferment vigoureux dans les vieilles societés politiques de l'Europe pour les transformer et les rajeunir.

Cet idéal se levait alors sur le monde comme un soleil resplendissant. Nos pères, qui se sentaient encore plongés à moitié dans la nuit du passé, n'en furent pas seulement éclairés et réchauffés, ils en furent éblouis. Cet idéal leur paraissait si naturel qu'ils le crurent tout proche d'eux et ne doutèrent pas de le saisir et de le réaliser aussitôt avec un peu de bonne volonté et d'énergie. Rien ne se change plus facilement en fanatisme impatient de toute résitance et même de tout retard qu'une grande foi. Or, la foi des hommes de la Révolution était entière. L'évidence de la bonté de leur cause était si rayonnante pour eux que toute opposition ou même toute précaution leur paraissait criminelle. De là leur violente intolérance. Ainsi l'idéal nouveau, tombant sans préparation ni transition dans une société enserrée par une antique tradition, y produisit des convulsions terribles et sembla y apporter tout d'abord plus de causes de désordres et de ruines que de germes de vie et de progrès. Mais ce jugement de ennemis de la Révolution est encore une illusion. Les crimes et les violences ont disparu, légitimement condamnés par le tribunal de l'histoire ; les principes de 1789 ont subsisté et après chaque crise de la société française depuis cette époque sans en excepter aucune, en 1815, en 1830 en 1848. en 1871, ils ont reparu audessus de toutes les têtes, et de toutes les mêlées comme le phare lumineux indiquant avec le même calme et la même sûreté la route à suivre et le but à atteindre.

Et, dans l'heure critique où nous sommes aujourd'hui, au milieu de la tempête soulevée depnis quelques mois par les passions réactionnaires et césarienne coalisées, en face des grands problèmes sociaux que pose chaque jour le développement irrésistible de la démocratie, dans cet entrecroisement de doctrines contraires, devant ces rêves et ces chimères propagés par les écoles socialistes, où trouverons-nous la direction à suivre, dans quel sens irons-nous chercher les solutions, quel idéal viendra éclairer la route des républicains libéraux et les garder à la fois de la réaction et be l'utopie ! Qu'est-ce enfin qui nous raillie ou permet du moins la discussion en fournissant à tous un point de départ commun ? Quel drapeau élévons-nous bien haut au-dessus de nos divisions et de nos querelles d'un jour ? C'est encore la foi des hommes de 1789 ; c'est leur idéal qui reste toujours le nôtre et que, plus avisés et moins impatients qu'ils ne furent, nous voulons travailler sans défaillance à faire passer peu à peu dans notre vie sociale et politique pour le plus grand bien de la patrie française et de tous ses enfants.

HUMBERT A BERLIN

La série des fêtes commence par un grand banquet

Berlin, 23.—Le roi Humbert, le prince héritier d'Italie et M. Crispi sont arrivés le 21 à Berlin. L'empereur Guillaume, les princes de la famille royale, le prince de Bismark et plusieurs généraux les attendaient à la gare.

Après les embrassades d'usage les deux souverains se sont rendus au palais royal. Les troupes formaient la haie sur la route conduisant de la gare au palais. Quelques arcs de triomphe et des drapeaux décoraient les rues suivies par le cortège royal. La foule a acclamé l'empereur et le roi.

Lorsque M. Crispi est descendu du train le prince de Bismark s'est aussitôt dirigé vers lui pour lui serrer la main. Un escadron de cuirassiers a escorté les voitures depuis la gare jusqu'au palais. La première voiture était occupée par l'empereur Guillaume et le roi Humberg, la seconde par le prince de Naples, le prince Henri de Prusse et le prince Frédéric, le second fils de l'empereur, et la troisième par le prince de Bismark et M. Crispi.

Des membres de l'Académie de Berlin et d'autres associations d'artistes occupaient un pavillon en face de l'Opéra. Un peu plus loin se trouvaient des chœurs, sous la direction de M. Joachim, qui ont chanté une ode spécialement écrite pour la circonstance et commençant par les mots : "Viva Umberto re d'Italia." L'actrice de la cour Mme Hochenburger a récité des vers écrits par M. Jordan, directeur de la galerie nationale, pour souhaiter la bienvenue au roi Humbert. Après avoir fait visite à l'impératrice, le roi Humbert et le prince de Naples se sont retirés dans les appartements préparés pour eux dans le palais. Quelques heures plus tard, ils faisaient visite aux princes de la maison royale, au prince de Bismark et au maréchal de Moltke. Après un déjeuner de famille, l'empereur et ses invités sont allés en voiture à Charlottenbourg, où ils ont déposé des couronnes sur la tombe de l'empereur Frédéric.

Un banquet a été donné ce soir en l'honneur du roi Humbert. Au nombre des invités se trouvaient les membres de la famille royale, les ministres, des députés, M. Crispi et plusieurs ambassadeurs.

Londres, 23.—Le correspondant berlinois du *Times* compare la réception accordée au roi Humbert à la visite impopulaire et haineuse du czar. Il dit que la ville de Berlin s'est surpassée et que la cordialité avec laquelle elle a accueilli le roi Humbert a pour but de montrer l'importance qu'elle attache à l'alliance de l'Italie et de l'Allemagne.

Les *Amers Indiyènes* ne contiennent absolument aucun principe dangereux ou nuisible, aucun sel métallique, aucun médicament minéral, enfin rien qui puisse nuire a la constitution par suite d'un trop long usage ou de doses trop fortes. C'est une préparation *purement végétale* ne renfermant *aucun poison*, de sorte que puoiqu'une dose trop forte agisse moins bien que la dose donnée dans la direction on peut en prendre n'importe quelle quantité sans le moindre danger.

On annonce que les revenus provenant de licences que les pêcheurs américains sont tenus d'obtenir sous le *modus vivendi*, s'élèvent déjà à $6,000, ce qui est le double du montant perçu durant toute l'année dernière.

Un ordre en conseil passé dernièrement à Ottawa porte que les droits imposés sur les vaisseaux naviguant dans les eaux intérieures du Canada, à chaque arrivée ou départ des ports en haut de Montréal, seront de cinquante cents pour chaque rapport en arrivant ou en partant. Ces droits seront perçus sur tous les vaisseaux, excepté ceux munis de licences pour le service côtier.

Monseigneur l'Archevêque de Montréal a demandé à ses prêtres de faire dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse pendant le mois de juin, une quête en faveur des incendiés de St-Sauveur Sa Grandeur espère que les fidèles sauront comme toujours se montrer charitables et généreux envers des milliers de personnes qu'un épouvantable malheur vient de plonger dans l'affliction et la misère.

Le produit des quêtes devra être envoyé à l'Archevêché.

La *Presse* publiait samedi un article violent contre le gouvernement Mercier.

En face de l'état de choses qu'il constate, le confrère se demande si la convention conservatrice qui aura lieu à Montréal le 29 ne devrait pas étendre son action au-delà des limites strictes du parti ? "Il se trouve, dit-il, dans les deux partis des éléments de force et d'honneur capables de s'entendre *énergiquement*, non en vue du pouvoir, mais en vue du salut de la province. Sur quelle base ? C'est ce qu'il faudrait examiner."

Le *Globe* rappelle que lors de la discussion de l'Acte des Jésuites à la chambre des communes, il voulait soutenir le désaveu, tout en se refusant à voter la motion O'Brien, parce que le texte de cette motion contenait des principes en opposition avec l'autonomie des provinces.

Depuis lors, le *Globe* a continué à réclamer le désaveu par un mouvement pétitionniste, et un comité de citoyens s'est organisé à cet effet à Toronto. Mais voilà maintenant que le *Globe* commence à craindre que les libéraux ne puissent pas signer la pétition telle qu'elle est conçue, parce que cette pétition invite le gouverner-général à violer la constitution, en dissolvant la chambre contre l'avis de ses conseillers responsables.

Ces perplexités de l'organe libéral sont fort amusantes. Il faut réclamer le désaveu du bill pour plaire aux fanatiques, et continuer, en même temps, à condamner en principes l'exercice du droit de désaveu par le gouvernement fédéral. Il voudrait bien trouver un moyen de ne pas tenir compte du vote de la chambre, et continuer, en même temps, à professer le respect de la constitution. Il y a de quoi se perdre au milieu de ces contradictions.

LES PROPRIETAIRES DE MOULINS A FARINE

Les propriétaires de moulins à farine dans Ontario passent, paraît-il, dans une crise qui doit être bien pénible, parce qu'ils se plaignent fortement. Ils vont même jusqu'à en tenir le gouvernement responsable.

L'unique cause de ce malheur, c'est que les récoltes des dernières années ont été plus pauvres qu'ils ne s'y attendaient. Ils auraient acheté au prix de $1.20 du blé qui, s'il était réduit en farine, leur rapporterait à peine $0.90. Le cabinet d'Ottawa les obligeait-il à acheter à ce prix ? Ils avouent eux-mêmes que s'ils expédiaient leur blé en Angleterre, ils ne pourraient pas en obtenir le prix qu'ils l'ont payé en Canada. Ils ont si bien compris d'ailleurs que c'est là la cause de leur fâcheuse position, qu'ils ont adopté la proposition de M. David Plews, meunier de Brantford, qui ne va à rien moins qu'à préparer l'organisation d'une ligue de meuniers dans la province, pour maintenir le prix des céréales aux mêmes taux qu'en Angleterre.

Toutefois, les plaintes des propriétaires de moulins ne sont pas toutes sans fondement. Ils font remarquer, par exemple, que les droits d'entrée sur les farines américaines ne sont que d'une demie piastre ; tandis que sur le grain nécessaire pour faire la même quantité de farine, ces droits s'élèvent à 71 centins. C'est donc une différence de 21 centins en faveur des meuniers américains.

Déjà, à la session dernière, les meuniers d'Ontario ont essayé de faire disparaître cette différence de droits, qui est toute à leur désavantage. Mais, entre les libéraux qui s'en vont d'une extrémité à l'autre de la Puissance, criant qu'il faut abattre les barrières douanières entre le Canada et les Etats-Unis, et les industriels canadiens qui prétendent sans cesse que ces barrières ne sont pas encore assez hautes, le gouvernement ne sait vraiment auquel entendre.

S'il abaisse les droits sur le blé, les fermiers canadiens vont faire un vacarme terrible. Si c'est sur la farine que la baisse porte, ce seront les meuniers qui continueront à se plaindre. En laissant les choses telles qu'elles étaient, le gouvernement a sans doute voulu faire reconnaître cette vérité, si simple dans sa forme, mais si générale et manifeste dans son application : "Il est difficile de plaire à tout le monde et à son père."

LE LAC ST-JEAN ET SES EMBRANCHEMENTS

Le *Progrès du Saguenay* a hâte de voir les travaux qui doivent être faits sur la ligne Chambord, vers Chicoutimi et St-Alphonse, en voie d'exécution. Le retour de M. Beemer remplit tout le monde de joie tt d'espoir.

Voici ce qu'ajoute le confrère :

Mgr Begin est arrivé de Québec samedi et il nous rapporte, de son entrevue avec les directeurs de la compagnie, de bonnes nouvelles. Le gouvernement local, lors du passage de la délégation à Québec, s'est engagé à faire sa part, si le gouvernement fédéral nous accordait les subsides que nous demandions. Nos démarches ont été couronnées de succès à Ottawa et aujourd'hui la compagnie demande au gouvernement local un aide pour la construction du pont Métabetchuan. On sait que la ligne est rendue sur le bord de la rivière Métabetchouan et qu'elle ne peut être continuée avant la construction du pont qui sera très coûteux.

Le subside fédéral, étant un subside de $3,200 par mille, ne vient pas en aide à la compagnie pour la construction du pont, appelée à faire des déboursés considérables. Il faut un aide spécial et le gouvernement local seul peut nous l'accorder Des efforts considérables sont faits auprès de l'hon. M. Mercier qui se montre bien disposé et l'on a tout lieu d'espérer que l'aide nécessaire sera accordé d'ici à une quinzaine de jours. Alors, les travaux commenceront sans retard et la compagnie assure qu'elle les poussera avec vigueur. Les directeurs comprennent l'importance pour eux de construire l'embranchement et ils déclarent qu'ils y tiennent plus que nous-mêmes.

LE PRESIDENT HARRISSON ET LE PATRONAGE

Nous avons déjà dit que la principale occupation du président des Etats-Unis depuis son installation à la Maison Blanche était de faire des heureux ou des mécontents des solliciteurs qui l'obsèdent. Il y a maintenant deux mois et demi que M. Harrisson est au pouvoir, et il ne s'occupe pas d'autre chose depuis le matin jusqu'au soir. C'est là assurément une tâche ingrate.

Une correspondance de Washington faisait ces jours derniers un tableau pathétique des tribulations de M. Harrison. Dans la matinée, il avait eu une longue conférence avec les maîtres politiciens de la Pennsylvanie pour combiner un arrosage d'emplois fédéraux dans cet Etat, de manière à satisfaire le plus de convoitises en causant le moins de désappointement possible. C'est, paraît-il, un problème très laborieux, une sorte de casse-tête chinois. Le lendemain la chose recommence pour un autre état.

M. Harrison a en outre en ce moment sur les bras les républicains de son propre Etat, l'Indiana, qui lui reprochent d'avoir donné toutes les places de l'Etat à ses parents et ses amis personnels d'Indianapolis, sans s'occuper des autres villes, où les services rendus restent sans récompense. Les récriminations à ce sujet sont d'autant plus acerbes que c'est ici une sorte de querelle de famille en même temps qu'une question de spéculations électorales. L'élection de M. Harrisson dans l'Indiana, qui a décidé la victoire en sa faveur, aurait été conquise à force de dollars et de promesses. On parle pas d'autre chose à Washington, et les propos qui circulent menacent clairement le parti républicain d'un schisme dangereux.

LE 24 JUIN PROCHAIN

La Société Saint-Jean-Baptiste décide de célébrer notre fête nationale cette année

Le comité de Régie de la Société St-Jean-Baptiste s'est réuni hier soir, à 8 heures, à l'hôtel-de-ville, sous la présidence de M. Amédée Robitaille, président général. M. Beauchamp agissait comme secrétaire.

Etaient présents, MM. H. J. J.B. Chouinard, J. P. Rhéaume, J. E. Caron L. A. Bergevin, le conseiller Gagnon, E. E. Taché, Oct. Lemieux, Thomas Potvin, Jos. Amyot et un grand nombre d'autres.

Après la lecture des minutes de la dernière séance, les trésoriers de chaque section soumettent les listes de souscripton prélevées depuis quelques jours. M. le trésorier de la section St-Roch présente trois listes dont les souscriptions s'élèvent aux chiffres suivants : $248, $258, $273. Une autre liste qui est en voie de se remplir dans le quartier St-Roch donnera au-dessus de $100.

M. le secrétaire de la section Notre-Dame déclare que les souscriptions pour ce quartier s'élèveront à au-dessus de $300.

D'après les rapports il y en a en ce moment de souscrit $1,100, et $1,500 seront suffisantes pour rencontrer les dépenses que nécessitera la célébration de notre fête nationale.

La vente des cartes se poursuit toujours et fournira un bon montant.

M. le président se lève alors et déclare que, d'après les bons rapports qui sont soumis, le comité de Régie a décidé de revenir sur sa décision prise au commencement de la semaine et demande l'opinion des membres.

Tous sont unanimes à revenir sur cette décision et à célébrer la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin prochain.

Il est alors proposé par M. J. P. Rhéaume, secondé par M. Octave Lemieux :

Que le comité de régie de la société St-Jean-Baptiste de Québec ayant pris communication d'une requête priant le comité de régie de notre société de prendre de nouveau en considération la célébration de la fête nationale le 24 juin prochain ;

Considérant que d'après les renseignements reçus l'un des principaux obstacles à la célébration disparaît parce que notre société reçoit l'assurance et la garantie que les dépenses à encourir seront couvertes par la souscription qui se poursuit actuellement, sans nuire à la souscription en faveur des incendiés de St-Sauveur ;

Considérant de plus que notre société a lieu de croire que le succès de la fête est assuré, non-seulement au point de vue financier mais aussi de l'affluence des visiteurs attendus à Québec pour le 24 juin prochain. Vu l'impression générale de l'opinion publique hautement manifestée dans un sens favorable à la célébration de la fête :

Le comité de régie de la société St-Jean-Baptiste décide et il est résolu :

"Que la société St-Jean-Baptiste célèbrera le 24 juin prochain la fête nationale des Canadiens-français en faisant l'inauguration solennelle du monument Jacques Cartier tel qu'il avait été résolu de le faire avant le désastreux incendie de St-Sauveur. '

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

On décide ensuite de tenir la prochaine assemblée publique qui aura lieu dimanche en huit, au faubourg St-Jean.

M. le président engage les membres des sous-comités à se réunir au plus tôt afin préparer dignement la célébration de notre fête nationale. Le sous-comité nommé pour préparer le terrain où devra être célébré la messe, le 24 juin, se réunira lundi prochain. Le sous-comité du banquet se réunira bienvôt et s'occupera de la question du concert qui sera donné le 26 juin.

On décide d'envoyer incessamment des télégrammes à toutes les sociétés des Etats-Unis, les invitant à assister à notre célébration, annonçant que la fête Saint-Jean-Baptiste sera célébrée à Québec, le 24 juin prochain tel qu'il avait été décidé avant l'incendie de St-Sauveur.

Bref, les membres du comité de régie se montrent pleins d'enthousiasme et sont décidés à faire l'impossible pour que la fête des Canadiens-français soit célébrée dignement cette année à Québec.

A 9.45 heures le comité s'ajourne.

FRANCE ET CANADA

On lit dans l'*Evénement* :

La *Patrie* n'est pas juste quand elle publie ces lignes :

"Un des principaux motifs du voyage de M. Chapleau à Paris, était, dit-on, de tâcher de prélever des capitaux pour exploiter les mines de plombagine, près de Buckingham. Il a réussi, et on commencera prochainement à exploiter ces mines.

"Tout de même, on peut dire, entre parenthèse, que ce ne sont pas tous les mortels qui ont l'avantage comme le secrétaire d'Etat de passer quatre mois en Europe pour des spéculations privées et de retirer pendant ce temps-là des appointements de $8,000 par année censées être payées pour services publics."

Notre confrère sait très bien que l'hon. secrétaire d'Etat n'est pas allé à Paris pour des affaires, et qu'il n'aurait pu quitter la France huit jours plus tôt qu'il ne l'a fait : qu'il a été sous les soins du médecin pendant la durée entière de son voyage. La *Patrie* ne demande pas, nous le supposons, qu'un ministre de la Couronne, qui s'absente de son poste, en pareille circonstance, renonce à son traitement. Nous sommes un pays, un peuple civilisé.

Pour ce qui a rapport à M. Chapleau, spécialement, nous ajouterons qu'il est de tous nos hommes publics celui qui a en France le plus de prestige, d'influence et de grandes relations. Non seulement, il nous fait honneur, mais il nous rend de précieux services, en faisant connaître, dans le monde de la Banque, des affaires, de la politique, le Canada, ses ressources, ses institutions, son crédit.

La *Patrie* croit qu'il s'est occupé des mines de plombagine de Buckingham et qu'il a réussi à aider à l'entreprise. Mais, si c'est vrai, tant mieux pour l'industrie, pour le pays, pour nos rapports commerciaux et industriels avec la France.

Les Fabre, les Drolet, Foursin, etc., sont des pionniers des idées et des choses canadiennes là-bas. Il faut les seconder, leur prêter concours et personne n'est plus à leur disposition que M. Chapleau.

M. Beaugrand, qui connaît les difficultés qu'il y a à vaincre avant d'être connu et reconnu à Paris, qui y possède lui-même une très jolie situation, des amis en haut lieu, rendra avec nous témoignage de l'importance du mouvement qui s'accentue dans le sens de rapports d'affaires entre les deux pays.

Au lieu de décourager ceux qui y travaillent, il faudrait, il nous semble, se joindre à eux de sympathie, les suivre dans la voie qu'ils ont ouverte, les imiter.

Plusieurs de nos compatriotes ont fait à Paris des affaires excellentes, des placements avantageux. Nous en sommes heureux. Qu'ils continuent et que d'autres fassent comme eux !

AVENTURE A L'HON. M. MERCIER

On nous raconte l'aventure suivante qui serait arrivée à l'hon. M. Mercier, vendredi dernier :

Au moment de la revue, une des sentinelles a contribué à égayer la foule par la manière dont il a accueilli l'hon. M. Mercier. Celui-ci se présenta et dit à la sentinelle qu'il avait reçu deux cartes complimentaires ; mais qu'il les avait oubliées à Québec. La sentinelle le regarda bien en face et répondit : "Je ne vous crois pas." —"Ne me connaissez-vous pas ?"—répliqua M. Mercier..—"Non", fit la sentinelle.—"Je suis l'hon. M. Mercier, premier ministre de la province de Québec."

Et la sentinelle de se regarder avec un sourire d'incrédulité et de répondre :

"Allons, jeune homme, ne cherchez pas à m'en imposer" *(Young man, dont try to humbug me)*. Le premier ministre fut alors pris d'un violent accès de rire, et, lorsqu'il eut repris haleine, il fit appeler un des officiers du 65ème bataillon, qui se porta garant de son identité auprès de la sentinelle.

Les grèves en Europe

Vienne, 25—Dix mille mineurs se sont mis en grève à Saar.

Les mineurs du district de Kladno, en Bohême, se sont mis en grève aujourd'hui.

Les lignes de tramways de Prague ont suspendu leur service par suite de la grève des cochers.

Rome, 25—Les femmes employées dans les champs de riz à Nedicina sont en grève. Elles ont pillé aujourd'hui un certain nombre de boulangeries. Des troupes ont reçu l'ordre de se rendre dans la localité.

Bruxelles, 25—Des grèves sérieuses s'organisent dans toute la Belgique et prennent une rapide exteusion. Neuf cents mineurs se sont mis en grève hier à Seraing et à Liège.

R. R. R.

RADWAY'S READY RELIEF

La médecine la moins chère et la meilleure

Pour l'usage des Familles du Monde

GUERIT ET PREVIENT

Rhume, Toux, Mal de Gorge, Influenza, Enflammations, Rhumatismes, Névralgie, Mal de Tête, Mal de Dent.

RESPIRATION DIFFICILE

GUERIT LES PLUS FORTES DOULEURS en une ou vingt minutes. UNE HEURE après avoir lu cette annonce il n'est permis à personne de souffrir.

Le Radway's Ready Relief guérit toute douleur, Entorses, Blessures, Mal de reins, d'estomac ou des membres, Ça été le premier et il est le seul remède contre les douleurs.

Qui arrête instantanément les douleurs exaspérantes, fait disparaître l'enflammation et guérit les congestions, soit des poumons, de l'estomac, des intestins ou autres glandes organiques par une seule application. Si vous êtes menacés de

PNEUMONIE

O d'auucune enflammation des organes intérieurs ou des membranes musqueuses après avoir été exposé au froid, à l'intempérie etc, etc., ne perdez pas de temps mais si vous appliquez du Radway Ready Relief avec une pièce de flanelle sur la partie atteinte de congestion ou inflammation ; ce traitement bien simple mais effectif arrêtera presqu'à chaque coup l'enflammation et guérira le patient en prévient ce qui pourrait être autrement une sérieuse maladie. Pour plus amples instructions, voir nos "directions" enroulées autour de la bouteille.

Une demi-cuillérée à une cuillerée à thé dans la moitié d'un verre d'eau guérira en quelques moments les Crampes, Spasmes, Mal de Cœur, Nausées, Vomissements, Nervosité, Insomnie, Mal de Tête, Diarrhée, Choléra Morbus, Coliques et tout mal interne.

DR. RADWAY'S Sarsaparillian resolvent

Le plus grand purificateur du sang

Pour la Guérison de toutes les Maladies Chroniques

Rhumatisme Chronique, Maladies Scrofuleuses, Syphilitique, etc., (voyez notre livre sur les maladies vénériennes, etc., prix vingt-cinq cents), **Enflures des glandes**, Toux sèche, affections cancéreuses, saignement des poumons, Dyspepsie chronique, Enflures blanches Tumeurs, Ulcères, Hydropisie, Salt Rheum, Bronchites, Consomption, Diabètes, Maladies de la Vessie, des Rognons, du Foie, etc.

LE SCROFULE

Soit transmis par les parents soit contracté est à la portée curative de la Sarsaparillian Résolvent.

En vente chez les pharmaciens, une piastre la bouteille.

PILULES REGULATRICES

— DU —

DR. RADWAY'S

Le Grand Remede pour Maladies du Foie et d'Estomac

Parfaitement sans goût, également enveloppées d'une gomme douce, purgent régulièrement, purifient, nettoient et renforcient.

Pour la guérison de tous désordres d'estomac, Entrailles, Maladies, de Rognons, Vessie, Maladies nerveuses, Perte d'appétit, Mal de Tête, Constipation, Indigestion, surcroit de Bile, Fièvre, Inflammation des Intestins, Hémorohides et dérangements des Viscères internes, purement végétal, ne contient pas de mercure, minéral ou drogues délétères.

Prix : 25 cts par boite. En vente chez tous les pharmaciens.

DYSPEPSIE

LES PILULES du DR RADWAY sont un rémède pour ce mal. Elles redonnent la force à l'estomac et lui permettent de remplir ses fonctions les syptômes de dyspepsie disparaissent et avec eux, la tendance du système à contracter des maladies. Prenez la médecine selon la direction et observez ce que nous disons dans "Le faux et le vrai" relativement à la diète.

PRIX :—25 cts. la boite. En vente chez tous les pharmaciens.

☞ Envoyez un timbre poste à "RADWAY & CIE." 419, rue St Jacques, Montréal, Can.

☞ Des milliers de certificats vous seront envoyés.

DIGESTIONS ARTIFICIELLES

VIN

BI-DIGESTIF DE

CHASSAING

à la

PEPSINE ET DIASTASE

Agents naturels et indispensables de la DIGESTION

15 ans de succès

contre les

DIGESTIONS DIFFICILES OU INCOMPLÈTES, MAUX D'ESTOMAC, DYSPEPSIES, GASTRALGIES, PERTE DE L'APPÉTIT ET DES FORCES, AMAIGRISSEMENT, CONSOMPTION, CONVALESCENCES LENTES, VOMISSEMENTS, ETC., ETC.

Paris, 6, Avenue Victoria

et chez tous les Pharmaciens.

Dépositaires à Québec : Dr Ed. MORIN & Cie

LE DISCOURS DU PRÉSIDENT CARNOT

En inaugurant l'exposition universelle de Paris, le président de la France a prononcé le discours suivant :

Messieurs.

La France glorifiait hier l'aurore d'un grand siècle qui a ouvert une ère nouvelle dans l'histoire de l'humanité.

Aujourd'hui, nous venons contempler, dans son éclat et dans sa splendeur, l'œuvre enfantée par ce siècle de labeur et de progrès.

Nous venons saluer les travailleurs du monde entier qui ont apporté ici le prix de leurs efforts et les productions de leur génie. Nous venons tendre une main amie à tous ceux qui se sont fait nos collaborateurs dans l'œuvre de paix et de concorde à laquelle nous avions convié les nations.

Nous venons souhaiter la bienvenue aux visiteurs qui déjà, de tous les points de l'horizon, en deçà ou au delà des frontières, arrivent sans compter les distances pour prendre part à nos fêtes.

Ils trouveront ici une terre hospitalière, une ville heureuse de les accueillir, et verront ce que valent les calomnies dictées par des passions aveugles auxquelles le respect même de la patrie ne sait imposer silence.

Notre chère France est digne d'attirer à elle l'élite des peuples. Elle a le droit d'être fière d'elle-même et de célébrer, la tête haute, le centenaire économique comme le centenaire politique de 1789.

Elle a su se relever, avec une indomptable énergie, après les plus cruelles épreuves, et n'a jamais désespéré de la fortune. Par sa bonne foi dans les engagements publics et par sa loyauté, elle a inspiré une juste confiance; elle a trouvé dans ses institutions la force de vivifier le travail, de ranimer l'activité du commerce et de l'industrie, de rendre courage à l'agriculture atteinte par de redoutables fléaux ; l'épargne nationale a reçu la plus admirable impulsion, et jamais il ne s'est produit de plus généreuses initiatives, plus de recherches passionnés dans toutes les branches de la bienfaisance publique et privée.

Je le répète avec fierté : la France poursuit dans le calme et dans la paix son œuvre de progrès, et le siècle laborieux qui s'achève laissera dans son histoire une trace lumineuse.

Quel chemin parcouru, messieurs, depuis que François de Neufchâteau installait, en 1798, cent dix exposants dans le temple de l'Industrie !

Quel admirable essor a pris l'activité humaine affranchie de toutes les entraves du passé ! Quel développement de la richesse publique sous l'influence du travail émancipé, du commerce libéré, des douanes intérieures supprimées !

Au point de vue social, on peut traduire le progrès par cette éloquente formule ; la vie humaine accrue, la mortalité abaissée.

Dans l'atmosphère fortifiante de la liberté, l'esprit humain retrouve son iniative, la science prend son essor, la vapeur et l'électricité transforment le monde.

Un siécle qui a vu de pareils miracles devait être célébré.

On ne saurait mieux le faire que par cet admirable concours des peuples, qui, venus de toutes les parties du monde, se donnent rendez-vous pour rassembler les merveilles de l'industrie et les splendeurs de l'art de notre époque.

C'est dans ces fêtes grandioses du travail que les nations peuvent se rapprocher et se comprendre, et que doivent naître les sentiments d'estime et de sympathie qui ne manqueront pas d'influer heureusement sur les destinées du monde en avançant l'heure où les ressources des peuples et le produit de leur travail ne seront plus consacrés qu'aux œuvres de la paix.

Aussi, messieurs, l'appel de la France a été entendu, et le concours spontané et indépendant que les peuples eux-mêmes ont voulu apporter à cette manifestation de fraternité nationale vient encore ajouter à la grandeur morale de cette fête.

Son éclat matériel, vous en jugerez tout à l'heure. Vous verrez quelles surprises ménageaient à notre génération les merveilleux produits de la science comme les ressources inépuisables de l'industrie humaine et les trésors artistiques qui jettent sur notre époque un si brillant éclat.

Vous connaissez déjà le cadre où se déploient ces merveilles. Vous avez pu apprécier, en entrant ici, la belle ordonnance de cette grande exposition où ingénieurs, architectes et constructeurs ont rivalisé de science, d'activité, de dévouement pour présenter au monde une œuvre digne du génie de leur pays.

Au nom de la France, je les remercie, eux et leurs collaborateurs. Ils n'ont pas vaincu sans combat ; il leur a fallu triompher du temps et de la matière, et, pardessus tout, des mauvais vouloirs persistant à ne pas comprendre que l'exposition n'est pas une œuvre de parti, mais l'œuvre de la France. Ces hommes de cœur ont su répondre à la confiance de la République et tenir fidèlement à tous ses engagements. Après avoir été à la peine, ils ont droit d'être à l'honneur.

Et maintenant, messieurs, nous allons visiter ensemble les trésors que le monde a accumulés dans ces palais et ces jardins en donnant à notre pays un si éclatant témoignage de confiance et de sympathie.

Après avoir, de nouveau, souhaité une cordiale bienvenue aux hôtes de la France, je déclare ouverte l'exposition de 1889.

LE PREMIER OPÉRA FRANÇAIS

Une intéressante et curieuse soirée vient d'être donnée au cercle Saint-Simon. Il s'agissait d'une "conférence-concert" de M. Emmanuel sur le premier opéra qui ait été représenté en France : *Pomone*. Trois artistes ont chanté les fragments les plus caractéristiques de cet ouvrage, dont la représentation est une date historique dans l'histoire du théâtre.

Ce qui ajoutait fort à l'attrait de cette soirée, c'est que M. Félix Régamey, dont le crayon se plaît volontiers aux tours de force "illustrait" cette conférence par de pittoresques desseins instantanés, qui reproduisaient les costumes des acteurs du temps, qui évoquaient, pour les yeux, le théâtre du règne de Louis XIV.

Pomone, avons-nous dit, est, à proprement parler, le premier opéra français joué en France. Il n'y avait eu jusque-là que des intermèdes lyriques, au milieu de ballets. Cet opéra était qualifié de "pastorale en musique". Le mot d' "opéra" ne devait être employé que plus tard.

Pomone avait pour auteurs l'abbé Perrin, pour le poème, et Cambert pour la musique.

Tous deux avaient déjà donné des ébauches d'opéra, sans s'attacher encore à un ouvrage complet. Ils travaillaient surtout pour le théâtre particulier qu'avait fait bâtir, en son hôtel, qui se trouvait rue Garancière, le marquis de Soudéac. Ce marquis était passionné pour le théâtre, mais ce qui l'occupait surtout, c'était la partie décorative, et il se plaisait à iuventer toutes sortes de machines, de "trucs", comme on dirait aujourd'hui. Il dépensait également des sommes folles pour divertir ses invités.

Ce ne fut cependant pas chez lui que fut donnée la représentation de *Pomone*, mais chez M. de La Haye, dans sa maison de campagne d'Issy, merveilleusement aménagée.

Chose curieuse, si un des auteurs était un abbé, le véritable promoteur de cette représentation fut un archevêque, le cardinal de Rovère. Quant à l'abbé Perrin, il ne comptait pas sur sa plume pour vivre ; il occupait l'emploi d'introducteur des ambassadeurs auprès du duc d'Orléans.

Ce fut en plein air qu'eut lieu cette fête. Il en reste un récit très important tant au point de vue de l'histoire théâtrale. C'est une lettre écrite par l'abbé Perrin à son proctecteur l'archevêque, où il lui rend compte de l'effet produit.

"Tout nous favorisait, dit-il, la saison du printemps et les beaux jours qu'il fit pendant ce temps-là, la belle maison et le beau jardin, la salle tout à fait commode et d'une juste grandeur, la décoration rustique du théâtre, la parure, la jeunesse et la belle mine de nos acteurs et de nos actrices, dont celles-ci étaient de l'âge depuis quinze ans jusqu'à vingt-deux, tous bien instruits et déterminés comme des comédiens de profession."

C'étaient en effet, des amis de M. de la Haye, des gentilshommes de la cour et des " femmes de qualité " qui remplissaient les rôles.

Chaque acte "s'ouvrait et se fermait" par une grande symphonie. La décoration était un paysage, avec un "cabinet de verdure" de chaque côté du théâtre.

Les personnages s'appelaient selon le goût méthologique de l'œuvre, Alcidor, Thirsis, Philandre, qualifiées de " basse taille, bas-dessus ". Les voix de soprano pour les femmes étaient appelées "dessus".

Le roi voulut entendre le premier opéra représenté en français, et on le donna à Vincennes, où se trouva alors la cour.

Malgré ce succès, ce ne fut pourtant que dix ans après, en 1669, que Perrin obtint les lettres patentes qui lui permirent de fonder l'Académie de musique, avec Cambert pour la musique, Soudéac pour les machines et Champeron pour "les finances."

La troupe d'opéra commença à s'exercer à l'hôtel de Nevers (où se trouve aujourd'hui la Bibliothèque nationale) ; puis elle s'installa rue Guenégaud. On ouvrit par *Pomone*, dont la première représentation publique fut fort goûtée, bien que le poème de Perrin ne fût pas toujours d'un goût parfait.

Les registres de l'Opéra établissent que le bénéfice fut assez considerable pour que les quatres associés réalisassent une somme de trente mille livres.

Il était assurément curieux, en notre époque éprise de recherches et de reconstitution, de donner une idée de ce qu'était le premier ouvrage lyrique français,

LES ETATS GENERAUX

Au risque de scandaliser la vertueuse école de l'*Etendard* nous dirons qu'aux fêtes qui ont eu lieu il y a quelques jours à Versailles pour célébrer l'anniversaire de l'ouverture des Etats Généraux de 1789, il s'est rencontré un évêque pour dire après M. Carnot, après M. LeRoyer, après M. Méline, l'enseignement qui se dégageait de ce grand événement.

On remarquera que l'évêque de Versailles, Mgr Goux, ne passe point condamnation—comme l'*Etendard*—sur tout ce qui a été fait par les Etats Généraux. Il reconnait au contraire qu'il y eut à cette époque un désir fort légitime de réformes et que le clergé de France garde encore " comme un glorieux héritage de professer les mêmes généreux sentiments " que ses pères.

Citons en entier cette page de son discours :

" Nos pères du clergé de France étaient il y a cent ans, à l'ouverture des Etats généraux, partageant ce désir de réformes qui s'était alors emparé de la France entière. Ils ne tardèrent pas à en devenir les victimes, mais, même sous l'effort d'une persécution ardente, ils ne cessèrent pas, pour la plupart, de faire preuve d'une abnégation patriotique qui n'eut d'égale que la constance dans leur foi. Nous ne sommes pas ici au même titre, et nous souffrons encore des coups qu'ils ont reçus. Nous n'en gardons pas moins comme un glorieux héritage de professer les mêmes généreux sentiments

" Au nom du clergé de ce diocèse, si laborieux. si renfermé dans la pratique de ses devoirs, je ne crains pas de le dire, nous ne séparons jamais l'Eglise de la France, dans notre affection comme dans nos prières ; nous croyons remplir notre devoir de chrétien, en saluant avec toute la déférence que commandent nos principes, à son passage parmi nous, le représentant de l'autorité nationale, en le félicitant de tout notre cœur d'avoir échappé aujourd'hui à la balle des assassins, et nous sommes heureux que cet hommage s'adresse dans votre personne, monsieur le président, à l'homme qui, par la dignité de son caractère et la correction de son attitude, impose le respect à tous les partis."

Secours aux incendiés

La compagnie de Caoutchouc de Québec, qui, il n'y a pas très longremps encore, faisait des affaires considérables dans notre ville, a prouvé de la manière la plus généreuse possible, que quoique n'ayant plus le siége de ses opérations à Québec, elle n'en a pas cependant oublié le souvenir. Le gérant de cette compagnie, M. John J. McGill, a adressé à MM. F. H. Andrews & fils, de Québec, la lettre suivante que nous reproduisons avec plaisir et en remercient de tout cœur les généreux donataires :

Bureau de la *Canadian Rubber Co.*, de Montréal.

Montréal, 25 mai 1889.

MM. F. H. Andrews & fils, Québec.

En réponse à votre lettre-circulaire, nous vous adressons sous ce pli notre chèque au montant de cinq cents piastres ($500) pour les malheureuses victimes du désastreux incendie de St-Sauveur. Nous leur offrons en même temps nos plus profondes sympathies.

Nous demeurons
Vos très humbles,
JOHN J. MCGILL,
Gérant.

—M. Nazaire Turcotte a reçu de MM. James Pyle & Sons, manufacturiers de *Pearline*, New-York, $50 en faveur des incendiés de St-Sauveur.

—Les Révds. Pères Oblats de St-Sauveur	$100
Un prêtre	25
La *Imperial Oil Co*, par l'entremise de Renaud & Co	25
Hon. G. Bresse, à Paris, par M. Lapointe, gérant	500
Une dame anonyme	25
Club de Raquettes Jacques Cartier.	20

Nouvelles de l'Isle aux Coudres

Le dix-huit du courant, le feu s'est déclaré dans le hangar d'un cultivateur à l'aise de l'Isle aux Coudres, M. Séraphin Perron. On a pu cependant maîtriser les flammes. La bâtisse et une grande quantité de grain qu'elle contenait ont été beaucoup endommagés par le feu et l'eau.

M. Gilbert Desmeules, de cette paroisse, fait la pêche aux marsoins avec grand succès. Il en a pris jusqu'aujourd'hui 155 ; il en a échappé sept.

NOUVEAUX REGLEMENTS POSTAUX

Le maître général des Postes a envoyé aux différents maîtres de poste du pays une circuiaire contenant le résumé des changemeuts adoptées à la dernière session. Voici le texte de ces règlements :

1o. Le taux d'enregistrement des lettres transmises du Canada, aux Etats-Unis ou à Terreneuve est de cinq centins payables d'avance au moyen de timbres. Toute matière postale adressée au Canada peut être enregistrée.

2o. Le port des lettres au Canada ou aux Etats-Unis est de trois centins l'once ou la fraction d'once, payables au moyen de timbres. Des lettres adressées à un endroit quelconque au Canada sur lesquelles a été apposé un timbre seront transmises à destination ; mais si le montant payé n'est pas suffisant, on devra percevoir du récipendiaire avant la livraison un montant double de celui qui n'aura pas été payé d'avance.

3o Le port des journaux, revues ou autres publications imprimées au Canada, et paraissant à des intervalles de plus d'un mois, et adressé d'un bureau comme à un certain nombre d'abonnés ou de souscripteurs réguliers ou encore des numéros prospectus est de un centin la livre ou la fraction de livre payable d'avance par timbre ou de tout autre manière que le maître général des postes pourra décider.

4o Les changements suivants ont été faits dans la définition du mot journal : Toute publication généralement reconnue comme journal ou revue dans le sens ordinaire du mot, et composée en entier ou par partie de nouvelles politiques ou d'autres nouvelles courantes, publiée à des intervalles réguliers de pas plus d'un mois. " Le titre au long, le lieu et la date de la publication, le numéro de la livraison sont publiés en tête de la première page et de chaque page subséquente, aussi en tête de toute feuille ou gravure y annexée comme supplément."

5o. Le port des journaux ou des revues mis à la poste au Canada, lorsqu'il n'y a pas d'autre règlement spécial, ainsi que sur livres, brochures, publications irrégulières, circulaires imprimées, listes de prix, affiches et autres documents imprimés, sur des paquets de graine, de pousses, d'échantillons de marchandises est de un centin par 4 onces payable d'avance soit par timbre soit par enveloppe timbrée.

6o. Sur tout manuscrit de livres ou de journaux, épreuves d'imprimeurs corrigées ou non, cartes, dessins, gravures, litthographies, photographies lorsqu'elles ne sont pas sur verres ou dans des caisses contenant du verre, de la musique manuscrite ou imprimée, les documents partie en manuscrit et partie imprimée qui ne sont pas des lettres et qui ne peuvent l'être, tels que actes notariés, polices d'assurance, rapports de milice et rapports scolaires ou autres documents de cette nature, ou sur toute autre matière postale pour laquelle il n'est pas autrement pourvu, le port est de un centin par deux onces ou fraction de deux onces payable d'avance par timbre ou par enveloppe timbrée.

A BRAS LE CORPS

MacMahon est vainqueur à Montréal

Trois à quatre cents personnes environ étaient vendredi soir à la salle Cavalho pour voir qui vaincrait, de MacMahon ou de Dufort. On s'en souvient, Dufort avait parié de jeter " Mac " à terre trois fois dans une heure en prenant un répit de 15 minutes après chaque fois qu'il aurait couché son adversaire. Dufort est plus gros que MacMahon, mais il n'a pu le coucher à terre qu'une fois pendant ses trois quarts d'heure de lutte, car le répit de un quart d'heure après la chute avait été pris. Avant de céder, il restait cependant une douzaine de minutes pour finir l'heure, mais à cause du repos qu'il aurait fallu prendre après la prochaine lutte de " Mac " si toutefois il en avait fait une, l'heure aurait été plus qu'écoulée après la seconde lutte. Dufort a jeté " Mac " deux fois à terre à part la prémière, mais il ne l'avait pas placé sur le dos, ce qui était de rigueur. De son côté " Mac " l'avait jeté quatre fois par terre, mais cela ne comptait pas, vu qu'il n'avait qu'à ne pas se laisser coucher et qu'il n'avait pas à coucher l'autre.

Le gilet de " Mac " remontait souvent et lui nuisait, " Mac " a 5 ou 6 fois été jeté à genoux, mais avec une dextérité et une vivacité surprenantes, il était sur pied. On l'a beaucoup applaudi. Les sympathies étaient de son côté. Quand Duncan Ross a proclamé MacMahon vainqueur, l'enthousiasme était à son comble et Dufort lui-même lui a serré la main et l'a félicité. Les amis de " Mac " l'ont alors porté sur leurs épaules, au vestiaire de la salle.

Il va sans dire que dans toutes ces luttes ceux qui y prennent part ruissellent de sueurs. Après cette lutte, il y en eut une entre Duncan Ross et le Grec, ce dernier remporta la victoire. La lutte se faisait à main plate. Les combattants avaient le buste à découvert et le vainqueur devait jeter l'autre par terre et le tenir sur le dos. Ces deux hommes sont d'une force étonnante. Le Grec a renversé Duncan 2 fois et ne l'a été qu'une fois.

Les jeux avaient commencé par une lutte du même genre entre le Grec et Don Dublin, qui a été endessous du premier de 4 points.

CHEMIN DE FER MONTMORENCY

Le chemin de fer " Montmorency et Charlevoix " sera mis en opération en juillet. Les trains partiront régulièrement de l'autre côté de la rivière. Si l'ouverture a été un peu retardée, c'était pour terminer la construction des stations de Château-Richer et de Sainte-Anne de Beaupré, et mettre la dernière main au ballastage. La compagnie a aussi éprouvé des difficultés à se procurer des wagons. Ne pouvant en faire construire à temps pour elle-même, elle s'est mise en négociations pour acheter un certain nombre de wagons de seconde classe, qui sont attendus prochainement.

Ferme à vendre

UNE BELLE FERME en bon état de culture, contenant environ cent soixante-sept acres, dont environ cent acres en culture. Bonnes bâtisses ; près de l'église, de l'école et des moulins ; à un mille de la station Chaudière sur le chemin de fer du Grand-Tronc et à huit milles de la ville. Le tout sera vendu à bon marché et à des conditions faciles.

S'adresser à JOHN DOYLE,
Station de la Chaudière.
19 mars.—e 1s. cl. 2m.

Aux Cultivateurs et aux Marchands de la Campagne

☞ TANNAGE A LA FACON ☜

J'ai l'honneur de sollisiter votre patronage en faveur de mon établissement de **Tannerie** qui depuis **quarante-sept ans** donne la plus grande satisfaction à tous ceux qui me donnent des peaux à tanner.

Je ne fais que du **cuir de première qualité**, sous le rapport du tannage et du corroyage. Mes prix sont les plus réduits.

Les pratiques éloignées voudront bien m'expédier les peaux à tanner à bord des goëlettes steamers ou chemins de fer. Je vais les chercher moi-même au qui et les prends sous mes soins dès qu'elles sont arrivées. Je me charge aussi de porter le cuir à bord des goëlettes dès qu'il est prêt.

Veuillez me notifier quand vous mettez vos peaux à bord.

A VENDRE.—CUIR ROUGE constamment en magasin.

JOSEPH DUGAL
—TANNEUR—
330 et 332, Rue St-Valier, St-Roch
20 Nov.—6m.

La Consomption guérie

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède semple et végétale pour la guérison rapide et permanente de la Consomption, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les Affectios des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses ; après avoir éprouvé ces remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaitre aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anlais, avec instruction pour la préparer et l'employer. Envoyez par la poste un timbre et votre adresse. Mentionner ce journal.

W. A. NOYES, *149, Power's Block, Rochester, N. Y.*

OVER **6,000,000** people believe that it pays best to buy Seeds of the largest and most reliable house, and they use

Ferry's Seeds

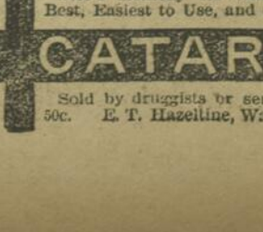

D. M. FERRY & CO. are acknowledged to be the *Largest Seedsmen* in the world.

D. M. FERRY & Co's Illustrated, Descriptive and Priced **SEED ANNUAL** For 1889 Will be mailed FREE to all applicants, and to last year's customers without ordering it. *Invaluable to all.* Every person using Garden, Field or Flower Seeds should send for it. Address

Earliest Cauliflower in existence.

D. M. FERRY & CO., Windsor, Ont.

PISO'S CURE FOR

TWENTY-FIVE CENTS

Piso's Cure for Consumption is also the best

Cough Medicine.

If you have a Cough without disease of the Lungs, a few doses are all you need. But if you neglect this easy means of safety, the slight Cough may become a serious matter, and several bottles will be required.

CONSUMPTION

Piso's Remedy for Catarrh is the Best, Easiest to Use, and Cheapest.

CATARRH

Sold by druggists or sent by mail. 50c. E. T. Hazeltine, Warren, Pa.

EN FRANCE

Comme on l'avait pressenti, la rentrée des chambres françaises n'a rien changé à la disposition des esprits et au calme général de la capitale, qui continue à être tout entière à l'exposition et à la satisfaction sans mélange qu'inspire le succès de cette grande épreuve nationale. Les étrangers continuent à affluer plus pressés de jour en jour, et il n'est point de victoire militaire qui eût comblé la France de plus de joie. Il semble abdiqué leurs ambitions et les puissances hostiles leurs haines. Les monarchistes sont assez avisés pour ne pas heurter de front le sentiment national : une grande partie même céde à l'impulsion d'un sincère sentiment de patriotisme. Le *Figaro* a donné l'exemple en publiant sous le nom d'un écrivain notoirement royaliste, un éloquent éloge du peuple français, non seulement pour les merveilles de l'exposition, mais encore pour le spectacle de dignité dans l'ordre et la liberté qu'il donne à toutes les nations ; pour sa constance dans le travail ; pour la puissance de son génie, et son relèvement prestigieux après les dénigrements et les dédains dont il a été abreuvé.

La presse étrangère, même la plus systématiquement hostile à la France, cède à l'entraînement. Voici ce que dit le "Morning Post" de Londres :

"Comme exemple décisif de ce que la démocratie et l'émancipation des masses ont fait pour le progrès, l'exposition égale, si elle ne surpasse pas toutes les entreprises similaires qui l'ont procédée. La France donne aujourd'hui une preuve toute nouvelle de sa vitalité et de ses ressources ; elle vient de se placer une fois de plus à l'avant-garde dans la marche pleine d'émulation qui se poursuit sans cesse vers le progrès."

Le *Daily Chronicle* signale au monde les progrès réalisés dans les arts pendant cette période de paix et montre aux nations ce qu'elles pourraient accomplir si elles n'étaient pas si lourdement obérées par l'excès de leur armements. Enfin le *Standard*, qui est un organe important du parti conservateur en Angleterre, dit ce qui suit :

Les centaines de milliers de visiteurs qui affluent à Paris repartiront avec le sentiment de la grandeur et de la Puissance de la France ; de la stabilité de la République, et même des vertus de la révolution française. Sauf les admirateurs du despotisme et les apôtres de l'anarchie, personne ne saurait nier que jamais depuis un siècle la France n'a joui d'une union aussi complète de la liberté et de l'ordre, que sous ce régime républicain qui a été si littéralement vilipendé. Ce gouvernement, nous n'hésitons pas à le dire, est un bienfait sans précédent. Il y a eu des périodes d'ordre en France, et aussi des périodes de liberté, mais jamais auparavant les Français n'avaient joui, dans une si large mesure, de ces deux biens réunis."

Il y a jusqu'aux allemands qui ne tarissent d'éloges. La *Gazette de Cologne* publie des lettres enthousiastes de son correspondant de Paris."

La France, dit-il, nous montre à côté des politiciens écervelés, des avanturiers en proie au délire des grandeurs, des chauvins puérils, une autre France, qui ne fait pas de tapage, mais qui travaille en paix, qui est capable de concevoir une grande idée, et qui a l'énergie nécessaire pour la conduire à bonne fin.

Ignorer involontairement, dit-elle, l'exposition universelle sous le prétexte qu'elle est une glorification agressive de l'esprit de révolution, serait une erreur. Nous n'avons certainement aucun intérêt à vanter l'œuvre d'un voisin indigne de sympathie, œuvre qu'il a entreprise dans un but purement égoïste. Cependant il est très désirable que nos journaux officieux ne se montrent pas plus sévères pour l'exposition qui vient de s'ouvrir que le gouvernement lui-même, afin de ne pas effrayer ceux de nos compatriotes qui voudraient s'instruire à l'exposition, et de ne pas les détourner d'études qui sont indispensables à l'industrie et à l'art nationaux."

Il reste quelques mots à dire du procès Boulanger, dont la suite est ajournée au mois d'août, pour permettre un supplément d'instruction nécessité par l'examen de nouveaux documents recueillis par la commission de la haute cour. Les boulangistes s'évertuent à ridiculiser l'œuvre de la commission qui, disent-ils, marche sûrement à un avortement. Personne ne sait rien de précis sur les résultats de l'enquête ; mais ce que l'on tient pour certain dans les cercles où pénètre quelque information sérieuse, c'est que, en dépit des racontars de ceux qui prennent leurs désirs pour des réalités, l'instruction de la haute cour aboutira.

Vendredi l'après-midi, l'hon. M. Chapleau a été l'objet d'une jolie ovation à Buckingham, qu'il visitait pour la première fois. A l'arrivée du train, une foule nombreuse se pressait à la gare pour acclamer le ministre populaire. Le village avait été décoré avec profusion et présentait le plus bel air de fête. Ce n'était partout que banderolles, drapeaux, etc. M. Geo. L. Parker, maire du village, et M. James McHaul, maire du Township, souhaitèrent la bienvenue au secrétaire d'Etat, qui répondit en anglais et en français. M.. Chapleau reçut nombre de bouquets. Le conseiller Bernardin, riche marchand de Buckingham et camarade de classe du secrétaire d'Etat, le conduisait dans sa voiture.

Il n'est pas jusqu'aux ouvriers des mines qu'a visitées M. Chapleau, qui ne lui aient fait une ovation, ne voulant pas le laisser partir sans qu'il leur eût adressé la parole.

LES EXPORTATIONS

Voici un état des exportations durant le mois d'avril :

	Produit du Canada	Produit d'autres pays	Totaux
Produit des mines..	$217,023	$40,597	$257,620
Produit des pêcheries	332,334	2,549	334,883
Produit des forêts..	979,528	131,499	1,111,027
Animaux et leurs produits.....	640,943	12,864	653,807
Produits agricoles..	656,072	14,543	670,615
Manufactures	354,071	68,846	422,917
Articles divers.....	83,117	15,613	99,730
Totaux.....	$3,263,088	$286,511	$3,549,599
Espèces monayées..		578,636	578,636
Grand totaux.....	$3,263,088	$865,147	$4,128,235

Les exportations montrent une augmentation d'un demi million sur celles du mois d'avril 1888.

—L'on témoigne beaucoup d'interêt dans la vente prochaine des grandes propriétés forestiéres de la compagnie Eddy, à Ottawa.

LA LOI SCOTT

Il ne reste plus dans toute la province d'Ontario, qu'un seul comté qui n'ait pas abrogé la loi Scott.

Voilà une législation qui a décidément trompé son monde et manqué son but. Aujourd'hui, les prohibitionnistes eux-mêmes sont dégoûté du *Scott Act*.

Il y a lieu de rapprocher cet échec de celui que la prohibition éprouve aux Etats Unis. Dans les Etats prohibitionnistes, la tempérance n'est guère plus pratiquée que dans les autres. Seulement, il y a moins de désordres publics. C'est beaucoup, assurément ; mais n'est-il pas curieux, que dans notre pays, beaucoup de prohibitionnistes aient fini par trouver que le jeu n'en valait pas la chandelle?

LES ETATT-UNIS ET HAITI

L'envoi à Haïti d'une commission de politiciens appuyée de deux bâtiments de guerre des Etats-Unis a une portée plus qu'ordinaire.

La chose a été préparée si secrètement qu'on ignore le but exact et la pensée dominante de cette démarche. Les hauts fonctionnaires du gouvernement, y compris le secrétaire de la marine et le président lui-même, affectent à ce sujet le mutisme le plus absolu, et renvoient les questionnaires à M. Blaine secrétaire d'Etat ; celui-ci, de son côté, ne laisse rien transpirer, si ce n'est que la commission envoyée à Haïti sera chargée de s'enquérir exactement de la situation des partis armés, et d'user de son influence pour pour amener à l'amiable la cession les troubles et l'établissement d'un gouvernement capable de maintenir la paix et l'ordre.

En outre, dit-on d'autre part, les commissaires seront chargés de rechercher quel port de la partie haïtienne de l'île de Saint-Domingue serait le plus propre à l'établissement d'une station de charbon et d'approvisionnement pour la marine de guerre des Etats-Unis ; et, après avoir adressé un rapport à ce sujet au secrétaire d'Etat, ils devront obtenir du gouvernement haïtien la concession de ce port.

Les prémisses ainsi définies, on peut se demander de qui, de quel "gouvernement haïtien," les Etats-Unis pourraient obtenir la concession qu'ils visent. Il y a aujourd'hui deux gouvernements haïtiens, tous deux reconnus par le cabinet de Washington.

Dans tous les cas, la question sera ouverte, et sa solution dépendra probablement de la mission des commissaires, mais il apparait assez clairement qu'à Washington on désire profiter du conflit pour prendre dans le gouvernement de la république noire une position prépondérante, soit par la concession d'avantages commerciaux.

Le *Mail and Express* semble vouloir préparer l'opinion pour les prochaines éventualités et se déclare partisan de ce qu'il appelle une "politique énergique", c'est-à dire de la politique de M. Blaine. Il insinue que les partis en conflit à Haïti sont disposés à recourir à des intrigues avec les puissances étrangères, et spécialement avec la France, et que, pour les contrecarrer, le gouvernement des Etats-Unis se voit forcé d'envoyer sur les lieux des commissaires chargés d'instructions pacifiques, mais avec des forces navales capables d'inspirer le respect et de fournir une protection contre la violence ou l'insulte.

Evidemment la politique du *Mail* n'est que le reflet de la politique nouvelle du gouvernement des Etats-Unis. Voici la conclusion, où se résume tout le reste :

C'est une nouvelle ère qui va s'ouvrir. Le drapeau américain doit être familier et respecté dans tout cette atmosphère et dans les îles du Pacifique. Notre nouvelle maritime, sous la vigoureuse direction du secrétaire Tracy, va bientôt posséder nombre de bâtiments de guerre qui ne pourront pas être surpassés en rapidité et en puissance : le commerce suivra le drapeau et sera protégé par lui sur le vaste espace de la planète compris dans le rayon de la doctrine Monroe élargie.

Le *Herald* de New-York, à propos des velléités d'intervention des Etats-Unis dans les affaires d'Haïti, rappelle que le gouvernement du président Légitime a été reconnu par la France, la Russie, l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne, le Danemark, la Suède, le Portugal, la Belgique, la Hollande, le Vénézuéla, la Costa-Rica, la République dominicaine et l'Italie, c'est-à-dire par toutes les puissances européennes qui ont des consuls à Port-au-Prince. Les Etats-Unis seuls, pour des raisons qui commencent à être comprises et qui ne sont pas désintéressées, ont persisté à ne pas reconnaître le général Légitime et à montrer une sympathie suspecte pour son compétiteur le général Hyppolyte.

L'idée d'obtenir une cession de territoire est, paraît-il, fort goûtée par M. Blaine, qui dirige aujourd'hui la politique extérieure des Etats-Unis. Mais M. Blaine fera bien de ne pas oublier qu'un article de la constitution d'Haïti porte ce qui suit :

"Le territoire haïtien, y compris les îles adjacentes qui en dépendent, ne saurait être aliéné par aucun traité ou convention quelconque."

Si le général Hippolyte faisait une cession quelconque au gouvernement des Etats-Unis, elle serait nulle de plein droit aux termes de la loi fondamentale d'Haïti, et les Haïtiens se chargeraient probablement de montrer aux Américains que leur pays n'est pas à vendre.

Incendie.—Pertes $300,000

RENO, Nevada, 28.—Le feu s'est déclaré avant-hier après-midi dans l'ancienne bâtisse du théâtre, en face du *Depot Hotel*. L'hôtel fut consumé en un instant ainsi que six autres bâtisses du voisinage.

Sur la Centre Street 5 maisons d'affaires et 10 résidences furent détruites.

Dans une autre direction, les bureaux du Central Pacific Railway, deux maisons, une manufacture de ciment et les moulins à farine Silver State sont aussi au nombre des ruines.

Les pertes totales sont probablement de $300,000 environ, et il y a seulement $125,000 d'assurances.

La Salsepareille d'Ayer comme altératif, tonique, diurétique, épurateur du sang, est le meilleure préparation connue.

LA NOUVELLE MARINE AMÉRICAINE

Une correspondance de Washington donne des détails intéressants sur la fabrication de canons d'acier de fort calibre pour la marine des Etats-Unis. Le directeur de l'artillerie au département de la marine a achevé la construction des deux pièces rayées de dix pouces en acier destinées au monitor *Miantonomoh*. L'une est Annapolis, attendant les essais. L'autre a passé par les épreuves avec un succès des plus satisfaisants, et on dit qu'elle soutient favorablement la comparaison avec les meilleures produits similaires d'Europe. On n'a pas pu déterminer exactement la portée faute d'un champ de tir suffisamment étendu, mais on l'évalue à dix milles.

Aussitôt qu'auront été adjugés les contrats pour la construction des nouvelles canonnières de 2,500 tonnes, on commencera à l'arsenal de Washington la fabrication de leur artillerie spéciale, se composant entièrement de pièces à tir rapide d'un calibre très supérieur à celui des canons du même type actuellement en usage sur les navires de guerre américains. Le plus fort calibre sera de dix pouces.

Le département de la marine recevra prochainement des soumissions pour la construction de trois nouveaux croiseurs un peu plus grand que le *Yorktown*, c'est-à-dire de 2,000 sonnes de jauge. Le maximum de dépense prévu dans la loi des crédits est de $75,000 pour chaque bâtiment. Etant plus longs que le *Yorktown*, on pense qu'ils seront plus rapides.

Assaut et vol de grand de chemin

Une bonne capture

Un M. Joseph Laporte, de l'Epiphanie, arrivé samedi matin à Montréal pour affaires, se rendait à la résidence d'un parent demeurant sur la rue Jacques-Cartier, vers onze heures du soir, lorsqu'il fut accosté par deux individus nommés Joseph Galarneau et Joseph Deschênes, qui lui demandèrent où il allait. Galarneau lui dit qu'ils étaient des agents de sûreté et s'offrirent à l'accompagner chez son parent.

Etant étranger et ne connaissant pas la ville, M. Laporte se laissa conduire sur la rue Lagauchetière où, rendu vis-à-vis la ruelle Rapallo, les deux vauriens, avec l'aide de trois des leurs qui les avaient suivis à distance, l'assaillirent de la façon la plus brutale et lui volèrent une somme de $11. Ses cris attirèrent l'attention des constables Gamache et Altimas du poste de la rue Gain, qui se mirent à la poursuite des deux voleurs.

A cause de l'obscurité, ils ne purent les rejoindre alors, mais connaissant leur repaire, ils se mirent en embuscade et ils eurent la satisfaction de voir débarquer les deux oiseaux d'une voiture à la porte d'une maison malfamée de la rue Jacques Cartier, environ une demi-heure plus tard. Ils furent promptement logés au poste. L'enquête a commencé hier matin devant le magistrat.

Les deux accusés ont une réputation détestable. Deschênes n'est sorti du pénitencier que depuis environ deux mois, ayant fini de purger une sentence de cinq ans, pour une offense semblable.

Une plainte avait été déposée contre le même individu, par un vieillard qu'il avait cruellement battu le soir précédent au même endroit, parce qu'il avait refusé de lui donner de l'argent.

LE PROCES DES SOCIALISTES BELGES

24 accusés acquittés

Mons, 28—Le procès des vingt-sept personnes accusées d'avoir fomenté des grèves s'est terminé hier, après des débats qui ont duré dix-neuf jours, par un échec pour le ministère public. Il a été prouvé que la plupart des témoins à charge n'étaient que des espions au service de la police et que la responsabilité des émeutes qui ont eu lieu pendant les grèves retombait sur des agents provocateurs et non pas sur les socialistes. Vingt-quatre des accusés ont été acquittés et les trois autres, reconnus coupables condamnés à trois mois de prison chacun. Les amis des accusés remplissaient la salle d'audience et le verdict d'acquittement a été accueilli qar des applaudissements enthousiastes.

Les journaux libéraux déclarent que le résu tat du procès équivaut à un blâme à l'adresse du gouvernement.

Samedi matin, la maison de l'un des jurés qui siégeait dans l'affaire des socialistes de Mons a été endommagée par l'explosion d'une cartouche de dynamite. On suppose que cette cartouche a été placée dans la maison par quelqu'un qui voulait intimider ce juré.

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons ; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons ; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie.

"En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois ; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie.

HORACE FAIRBROTHER."

Rockingham, Vt., 15 Juillet, 1882.

Croup—Écoutez une Mère.

"Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup ; sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir, il étouffait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respirait librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon chéri. Jugez de ma gratitude? A vous sincèrement,

Mrs. EMMA GEDNEY."

159 West 128th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites.

"Je souffrais depuis huit ans des Bronchites ; en vain j'avais essayé de tous les remède possibles, quand l'idée me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri.

JOSEPH WALDEN."

Byhalia, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

PRÉPARÉE PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendu par tous les droguistes.

BURDOCK BLOOD BITTERS

GUERIT

Sang Impur,
Dyspepsie,
Derangement du Foie,
Etat Bilieux,
Maladies des Poumons,
Scrofule.

Regle l'Estomac, Foie, Intestins et le Sang ; guerit Constipation, Mal de Tete, Maladies des Femmes, Debilite Generale, et tous les Systemes Abattus.

BURDOCK BLOOD BITTERS

est un Tonique Purement Vegetal, Nettoyant le Sang et Regularisant le Systeme.

LEVAIN DES BOULANGERS

132 Premiers Prix aux Expositions d'Ontario en 1887. Au dela de 10,000 Dames disent que c'est le meilleur levain. Fait le pain le plus léger, le plus blanc, et le plus doux ; Rolls, Buns, et Galettes de sarasin. Les Boulangers de tout partout s'en servent.

PRIX, 5 Cents

CHEVAUX PERCHERONS ET NORMANDS,

BETAIL AYRSHIRE,

COBHONS BERKSHIRES ET CHESTER BLANCS,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK.

S'adresser à

LOUIS BEAUBIEN,

Bureau à Montréal, 30 rue Saint-Jacques, de 2 heures p. m.

FERME OUTREMONT, PRES MONTREAL.

18 déc. 1888—1a c-cl.

GRAINS DE SEMENCE

Il est sans contredit que la maison la plus AVANTAGEUSE pour l'achat des grains de semence, pour le BAS PRIX et la QUALITÉ est la maison

J. B. Renaud & Cie

72 A 82 RUE ST-PAUL

DRUNKENNESS

Or the Liquor Habit, Positively Cured by Administering Dr. Haines' Golden Specific.

It can be given in a cup of coffee or tea without the knowledge of the person taking it ; is absolutely harmless, and will effect a permanent and speedy cure, whether the patient is a moderate drinker or an alcoholic wreck. It has been given in thousands of cases, and in every instance a perfect cure has followed. *It never fails.* The system once impregnated with the Specific, it becomes an utter impossibility for the liquor appetite to exist. For circular and full particulars address GOLDEN

L'HON. L. O. TAILLON

La grande démonstration conservatrice de mercredi fera époque dans les annales de l'histoire politique de ce pays. On jugera de son importance en lisant la liste des noms, que nous publions ailleurs, des personnes qui se sont inscrites au livre de la convention. De toutes les parties de la province on s'était donné rendez-vous, instinctivement, pour aller rendre hommage à l'intégrité, au désintéressement de l'hon. M. Taillon. Humble devant ces témoignages de respect public, le député de Montcalm y a répondu en disant qu'il n'avait fait que son devoir !

C'est beaucoup que de faire son devoir, au prix de son repos, de ses intérêts personnels, à cette époque où la vie parlementaire est si pleine d'ennemis, de misères de tous genres ! L'estime sincère que la province porte à M. Taillon est un dédommagement précieux pour un homme doué comme il l'est de sentiments nobles et élevés. M. Taillon est chef d'un parti d'opposition : il n'a pas à donner de faveurs, de contrats, de patronnage, etc. C'est donc son talent, sa valeur, ses vertus publiques que ses concitoyens ont voulu reconnaître et récompenser.

Hommes d'Etat, hommes de finances, de haut commerce, de l'industrie, de l'agriculture, des classes ouvrières, se sont réunis autour des tables du Rond à Patiner dans une même idée et un égal esprit d'admiration franche.

Nous félicitons M. Taillon, comme nous félicitons notre parti d'avoir à sa tête un pareil porte-drapeau.

LA CONVENTION

Sir John A. Macdonald, l'hon. M. Chapleau, Sir A. P. Caron, l'hon. M. Costigan, l'hon. M. O'Gilvie, etc., ont honoré de leur présence les séances de la convention conservatrice, dont l'hon. M. Blanchet, nommé président, a conduit les travaux avec tact et habileté.

Les discours prononcés ont été sobres, convenables. L'injure n'y a pas trouvé de place. On a discuté avec calme et dignité les affaires publiques. Aussi quelle superbe réunion d'hommes ! Tous les intérêts avaient là leurs représentants. L'esprit de conciliation, d'appel à toutes les bonnes volontés s'est affirmé hautement, vigoureusement.

Sir John A. Macdonald a donné le ton au débat dans ce sens. Les conseils de sa haute expérience ne sauraient manquer de produire un effet salutaire sur les intelligences ouvertes à la raison et à la bonne foi.

Nous invitons nos lecteurs à parcourir la liste des citoyens qui assistaient à la convention.

LE BANQUET

Environ mille billets d'admission au banquet Taillon ont été achetés. Et il a fallu aux organisateurs recourir à la vaste salle du Rond à Patiner, aucun autre édifice n'étant assez grand pour contenir un nombre aussi considérable de convives.

Ce seul fait en dit plus que les plus longs commentaires.

L'Empire donne de nouveau l'éveil aux conservateurs de la province d'Ontario. Il les engage à se préparer pour la lutte, parce que M. Mowat serait à la veille de dissoudre la législature.

La nomination de M. Edward Murphy, de Montréal, comme sénateur en remplacement de feu l'hon. Thomas Ryan pour la division Victoria, sera publiée samedi dans la *Gazette du Canada*.

Les Unions St-Joseph et St-Pierre de Montréal sont à organiser un concert au bénéfice des incendiés de St-Sauveur. Le concert aura lieu mercredi, le 5 juin, au Cabinet de lecture

La Convention Conservatrice

500 personnes réunies au St-Lawrence Hall

Ovations à Sir John et à l'hon. L. O. Taillon

L'hon. M. Chapleau acclamé

Les journaux de Montréal racontent que jamais, peut-être, la politique du pays n'a offert un spectacle comme celui qu'on a vu mercredi, à Montréal.

Cinq cents hommes, tous des chefs dans le parti, officiers de tous les grades de la grande armée conservatrice, étaient rassemblés dès 10 heures du matin, dans deux des vastes salles du Saint-Lawrence Hall pour acclamer un homme pour qui tous les cœurs battent à l'unisson, l'honorable L. O. Taillon.

Le chef de l'opposition n'a fait qu'une courte apparition au milieu de la convention ; mais il a été l'objet d'une grande ovation.

L'honorable M. Chapleau a été lui aussi, acclamé avec enthousiasme.

A 10.30 heures, l'honorable M. Lynch proposa pour président de la convention l'honorable M. Blanchet. Ce dernier prit possession du fauteuil et prononça le discours dont voici la substance :

Messieurs,

En ouvrant les travaux de cette importante convention, je dois vous remercier de l'honneur que vous me faites en me choisissant pour présider aux délibérations d'une conférence si importante et si grande à la fois par le nombre et par la distinction de ceux qui y prennent part.

Je vous remercie tous aussi, messieurs, au nom du Club Cartier, de l'empressement que vous avez mis à répondre à son invitation, à venir acclamer l'honorable M. Taillon (Applaudissements proiongés) et prouver à cet homme de mérite, que le parti conservateur sait reconnaître les services qu'il a rendus à la province de Québec et ceux qu'il est prêt à lui rendre encore.

Je vois dans cette salle toute la hiérarchie du grand parti conservateur et ce spectacle me réjouit, en même temps qu'il me fait augurer beaucoup de bien pour le pays avec les intérêts duquel le parti conservateur a identifié ses intérêts.

Et ce qui me fait le plus de plaisir c'est que nous avons au milieu de nous nos chefs. (Applaudissements.) Ils seront tous ici cette après-midi.

Mais il y a en ce moment dans cette salle un homme qui a combattu les grands combats du parti conservateur et qui est prêt à conduire encore notre drapeau glorieux à la victoire qui semble s'être attachée à ses pas. Nous sommes heureux de le voir, à son retour d'Europe, frais et plein de santé. (Applaudissements). L'hon. M. Chapleau (applaudissements) vous adressera la parole dans quelques instants.

Nous comptons, dans cette convention des ministres, des sénateurs, des députés venus de tous les coins de la province pour délibérer sur l'état des finances de la province de Québec et aviser aux moyens qu'il faut prendre pour les remettre en équilibre.

Messieurs, la situation politique dans notre province est très sérieuse ; elle est grave. Inutile de vous rappeler comment le parti qui est aujourd'hui au pouvoir a réussi à tromper le peuple, comment il a établi sur la fourberie et la perturbation publique un régime que la province déplore aujourd'hui et que l'électorat désabusé n'attend que le moment de détruire. Le but de cette convention, messieurs, est d'appeler sous les armes tous les amis de la province et d'adopter contre ce gouvernement néfaste et scandaleux, des moyens efficaces de combat. Il s'agit de réunir nos forces en faisceau ; car le peuple a hâte de se prononcer et de proclamer la déchéance de ce gouvernement trompeur et sans souci de l'honneur de son pays. J'invite tous ceux qui sont ici présents. au nom du parti conservateur et au nom du pays, à exprimer leurs idées, à dire quels sont les meilleurs moyens de combattre les éléments dangereux qui troublent la province. Si ce règne malsain allait durer encore longtemps, la province serait précipitée dans un abîme. Hâtons-nous d'adopter des moyens énergiques. Resserrons nos rangs et organisons-nous, et le parti conservateur verra la victoire revenir à ses drapeaux pour le bonheur du pays.

Nous adopterons des résolutions, et je suis sûr que tous ceux qui aiment la province et qui mettent ses intérêts au-dessus de celui d'un parti quelconque, se rallieront à nous qui professons les grands principes de Sir Geo. Etienne Cartier (appl.) ; principes qui ont fait du Canada tout ce qu'il est aujourd'hui.

Messieurs, je vous présente l'honorable M. Chapleau. (Appl.)

DISCOURS DE L'HON. M. CHAPLEAU

M. Chapleau, qui est poussé sur l'estrade par ses amis, qui se pressent autour de lui, s'exprime ainsi :

Je suis heureux de me trouver en ce moment autour de vous. J'ai voulu assister à cette démonstration et j'ai demandé à mes collègues de s'y rendre, non pas seulement parce qu'elle avait pour objet de démontrer en quelle estime nous tenons tous l'honorable M. Taillon. (Appl). Il n'était pas besoin de démonstration pour prouver cela ; son nom est dans toutes les bouches ; son estime dans tous les cœurs.

L'honorable premier ministre sera ici cette après-midi et il vous le dira tout aussi bien que moi : Nous ne venons pas seulement pour faire des discours : nous venons pour affirmer, par notre présence, l'union qui doit régner, comme parti, entre nos amis d'Ottawa et nos amis de l'opposition provinciale.

Il est nécessaire que les amis des deux chambres ne fassent qu'un seul et grand parti. C'est ainsi qu'ils marcheront avec confiance aux combats et à la victoire.

Quant à moi, messieurs, je dois le dire, toute ma vie j'ai eu deux grandes affection : Premièrement la lutte ; j'ai aimé et j'aime encore la lutte. En second lieu, si peu modeste que cela puisse paraître, j'ai aimé la victoire, après la bataille. Et nous pouvons le dire avec orgueil : la victoire n'a pas souvent déserté nos drapeaux. Nos défaites n'ont pas été nombreuses. Aujourd'hui nous aimons encore la victoire. Nous ne l'aimons pas d'une affection qui soit comme le caprice d'un jour d'une courtisane ; nous l'aimons comme une fiancée à qui nous avons fait longtemps la cour. (Applaudissements prolongés). Préparons-nous donc au combat ; car nous ne sommes pas éloignés des élections générales dans cette province. Si grandes que soient les frayeurs qu'elles inspirent à nos adversaires, d'ici à une année il faudra qu'elles viennent. C'est une heureuse idée que celle de cette convention, qui réunit aujourd'hui les amis de toutes les parties de la province. Il y en a de Gaspé, il y en a du fond des Cantons de l'Est, des confins de la province du Nord, du fond du comté de Terrebonne, de Pontiac et de tous les districts moins éloignés.

Mais, monsieur le président, ce n'est pas le temps des discours. Ce soir, nous serons heureux d'entendre nos jeunes amis nous dire quelles sont les aspirations de la province, quels sont ses besoins, quels sont ses pleurs en ce moment, ce qu'il faut faire pour la sauver.

Elle est trop belle, notre province, pour que nous ne soyions pas émus de la voir dans l'état où elle se trouve aujourd'hui, pour que nous ne fassions pas les plus grands efforts pour l'arrêter sur le chemin de la ruine où elle est lancée. Lorsque l'hon. M. Mercier est arrivé au pouvoir, il avait, dans son programme, des articles que tout le monde approuvait, quelque chose de bon. Mais il n'a pas été fidèle à son programme en ce qu'il avait de bon. Il s'est laissé, au contraire, entraîner à toutes les avanies, à toutes les faiblesses, à toutes les turpitudes politiques qui peuvent déshonorer un parti et un gouvernement.

Après le discours de M. Chapleau, on nomma le comité pour préparer des résolutions. Ce comité se composait de l'hon. M. Ross, ex-premier ministre, les honorables MM. Blanchet, Robertson, et Lynch ; MM. Faucher de St-Maurice, M.P.P., A. Desjardins, M.P., G. A. Nantel, M.P.P., L.G. Desjardins, M.P.P, Duplessis, M.P.P., Thomas Chapais, J. S. Hall, M.P.P., I. Tarte, Jos. Tassé, ex-M.P., le Dr Larose, F. Vanasse, M.P., J. E. Roy, L. Taschereau, l'hon. P. B. de Labruère, A. Vanasse, Robert White, A. T. Lépine, M.P., L. E. Panneton, D. Girouard, M.P.

Pendant que le comité, retiré dans une autre salle, travaille à la rédaction des résolutions, l'hon. M. Costigan adresse la parole, dans la grande salle, en français et en anglais.

L'hon. M. Taillon dit quelques mots, remerciant, au nom du parti, les conservateurs présents. Vous avez compris, dit-il, que les intérêts de notre parti et ceux du pays sont les mêmes.

Parlent ensuite successivement MM. Pope, le nouveau député de Compton, McIntosh, M.P.P., Owens, M.P.P., Jos Marion, de l'Assomption, M. Martel, avocat de Joliette, et M. J. F. Quinn, de Montréal.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

La séance de la convention a été reprise à trois heures, lorsque Sir John A. Macdonald est entré dans la salle accompagné par Sir Adolphe Caron. Son apparition fut le signal d'applaudissements frénétiques, on eut cru que la salle allait s'effrondrer sous le bruit.

Sir John monta sur la plateforme et adressa la parole à l'assemblée et lui témoignant le plaisir qu'il éprouvait de voir une réunion aussi importante.

Puis, résumant les grands caractères de la politique du parti conservateur depuis 1854, le Vieux Chef dit que l'union contractée à cette époque entre les conservateurs du Bas-Canada et les libéraux du Haut-Canada est toujours restée indissoluble pour le plus grand bien du pays.

Des circonstances que vous connaissez tous, dit-il, ont placé le parti conservateur de cette province dans l'opposition. C'est le temps de l'adversité. Mais c'est à l'école de l'infortune que l'on se prépare pour la victoire. Avec un chef aussi honnête et aussi dévoué que M. Taillon vous ne tarderez pas à changer cette adversité d'un moment en plusieurs années de prospérité, (appl.) Si vous ne triomphez pas, ne vous en prenez pas à lui, mais à vous-mêmes. Organisez-vous, travaillez, marchez de l avant sans vous arrêter un seul instant, et vous vaincrez, (appl). N'attendaz pas que les brefs aient été lancés pour les élections générales ; l'heure de l'action est arrivé. Mettez-vous à l'œuvre incessamment et ne cessez de lutter que lorsque vous aurez racheté cette grande et vieille province de Québec de la position dégradante dans laquelle on l'a fait tomber et dans laquelle on continue de la faire descendre. (Appl.)

Sir A. P. Caron et l'hon. M. Chapleau prononcèrent des discours chaleureux et la convention fut déclarée close.

Nous publierons demain les résolutions qui ont été adoptées.

Le banquet

Environ 1000 personnes ont pris part au banquet donné dans le Patinoir Victoria—la plus grande salle que l'on put trouver pour l'occasion. La salle était pavoisée avec profusion ; les galeries portaient les inscriptions suivantes : "Vive le Vieux Chef !" "Vive l'hon. M. Taillon !" "Encourageons l'agriculture", "La loyale opposition de Sa Majesté", "Concordia Salus" "Canada for Confederation" "Home Industries" etc., etc. Les dames en brillantes toilettes emplissaient les galeries.

Après les santés d'usage, M. Jos. Tassé, rédacteur de la *Minerve*, qui présidait, porta le toast au héros du jour, l'hon. M. Taillon.

Le chef de l'opposition prononça une éloquente harangue, en français et en anglais. Il fit une revue complète de la situation des affaires provinciales.

M. J. J. Curran, M. P., proposa la santé du parlement fédéral, à laquelle Sir John A. Macdonald, Sir Adolphe Caron, l'hon. M. Costigan et l'hon. M. Chapleau répondirent.

Nous espérons pouvoir, dans de prochains numéros, donner quelques-unes de ces importantes harangues.

L'hon. J. J. Ross et l'hon. M. Lynch ont répondu au toast porté à la législature par M. A. Desjardins, M. P.

M. Richard White, de la *Gazette*, a répondu à la santé de la Presse et M. Cooke à la santé des dames.

Voici les noms des citoyens présents à la convention :

A.—J L Archambault, Montréal ; Ls Allard, Montréal ; C Allard et N Allard, St-Alexis ; D Archambault, Terrebonne ; Victor Allard, A Borher, Montréal ; A M Archambault, St-Antoine ; Charles Arpin, St Jean ; W H Arnton, Montréal ; J M Allard, St Simon ; N L Anger, Montréal ; E Audette, Farnham ; A Aubrey, M D, Côte St Paul.

B.—Moïse Brossard, Montréal ; Z Benoît, Montréal ; J A Bernard, Montréal ; Léger Brousseau, Québec ; Geo Ball, Nicolet ; Boucher de la Bruère, St Hyacinthe ; J A N Bourassa, Valleyfield ; S Beaudin, Montréal ; Henry Bulmer, Montréal ; Lt-col. Brosseau, Laprairie ; Ulric Brosseau, Laprairie ; J B S Biron, Montréal ; T A Brisson, Laprairie ; H D T Beauchemin, St Hyacinthe ; Z E N Boucher, St François du Lac ; C Bourassa, Laprairie ; H Bourassa, Laprairie ; Alex Brosseau, Laprairie ; L Brousseau, E Boucher, St François du Lac ; D Brighan, C S Beaudon, A Beaudon, A Brault, Montréal ; L Blondin, E Bertrand O N E Boucher, D Bourgeois, St Jean ; J J Brier, St Henri de Mascouche ; J Brosseau, Montréal ; C Bergevin, Beauharnois ; E Boyer, Valleyfield ; C Bedard, S-Rémi ; F J Bissaillon, Montréal ; M Begg, Rouse's Point ; A Branchaud, Montréal ; E Brousseau, Montréal ; F H N Bethune, St Bruno ; P Ball, L'Orignal ; W Brosseau, maire de St Jean ; G Boivin, Montréal ; E Bourassa, Montréal ; G B Baker, Sweetsburg ; O Boucher, St Johns ; B Beauchin, St Hermas ; A P Bedard, M Belliveau, A Beaupré, St Jean ; E Bergerville, Ste Martine ; J Black, St Jean ; A Bellemare, Montréal ; A Bourasra, Montréal ; J A E Brun, M D, West Shefford ; A Boucher, P Blais, Longueuil ; T Brosseau, Montréal ; J B Bissonnette, Montréal ; A M Beauparlant, St Hyacinthe ; O Berthiaume, St Simon.

C.—Adolphe P Caron, Ottawa ; J A Chapleau, Ottawa ; L Cousineau, Montréal ; S J J Curran, Montréal ; Honoré Chassé, président du Club des Jeunes Conservateurs, Québec ; T Chase Casgrain, Québec ; Th Chapais, rédacteur du *Courrier du Canada*, Québec ; T A Côté, St Barthélémy ; W Camirand, Nicolet ; A Charlebois, Québec ; J T Cardinal, Montréal ; L A Cloquet, St Hyacinthe ; E N Chinic, Québec ; Edouard W Collette, St Hyacinthe ; E Crepeau, Arthabaska ; J S Collican, Vancouver ; O Crepeau, Montréal ; L J O Chevreau, L H Cloutier, L H Corriveau, J H Charland, Dr J B Carneau, Farnham : O Carignan, Trois-Rivières ; A Cloutier, I Carle, Ste Ursule ; C Cloutier, St Jacques ; H Champagne, St Eustache ; S Currier, Côteau Landing ; C Champagne, St Eustache ; C P Chevrefils, M D, Somerset ; J A Charette, Montréal ; John Costigan, Ottawa ; P A Crossby, Montréal ; A Chauvin, Terrebonne ; G E Calder, Lachute ; J B Connault, Rivière David ; S Constantineau, Bedford ; H A Challette, M Cardinal, Ste Martine ; A Chonière, West Farnham ; J L Cantlee, A Chevrier, Montréal ; A Chagnon, Montréal ; J P Cooke, Montréal ; Wm Charland, Yamaska ; C Champagne St Pie de Guire.

D. —Charles J Doherty, Montréal ; A. Desève, jnr, Montréal ; R Delfausse, Montréal ; R A Drapeau, Rimouski ; J A Dumontier, Lévis ; L. J. Demers, L Geo Desjardins, M. P. P., Québec ; Rémy Désy St Barthélémy ; C Darveau, Levis ; N L Duplessis, M.P.P., Trois-Rivières : L T Dorais, Sorel ; J Dorion, St Ours ; J B Deslongchamps, A Desy, St Barthelemy ; P Daigle, Montréal ; J E Doré, Montréal ; P Doucet, Station du Côteau ; L A Drapeau, Montréal : J E Daoust, St Eustache ; A Daoust, D Des-Georges, Montréal ; L J Cartier, St Antoine ; A Dusseault, Sherbrooke ; J C Duplessis, Sorel ; Chas E Duclos, Montréal ; Thos Dion, Montréal ; A David, Montréal ; J N Duguay, Yamaska ; M F Dansereau, Montréal ; D Denis, St Simon ; P Denis, St Césaire ; A Desjardins, P Donnelly, Montréal ; L Dansereau, Longue Pointe ; J E Deslaurier, A Demers, Montréal.

E— J N Emard.

F—J Foley, Québec ; A Fiset, M Fillion, F Filiatrault, Jas Forrest, S Filiatrault, Côteau Landing ; G Fortin, St Sébastien ; I B Futvoys, St Jean ; N Forest, Ste Scholastique ; Geo G Foster, Knowlton ; O Fournier.

G—C Gariépy, Québec ; F Guilbault, Joliette ; E P Germain, Ste Thérèse : L P Guillette, Trois Rivières ; A H Gilmour, B Grier, Montréal; M et A Grange, Montcalm ; A Gauthier, Montréal ; T Guilbault, A D Girard, St Jean ; A Gagnon, Montréal ; A E Gervais, Contrecœur ; Dr Gaudet, St Vincent de Paul ; Chas Crafton, Montréal; A Guérin, Farnham ; G H Garden, St Jérôme ; A Gravel, Montréal ; A Germain, Montréal ; C Grafton, Montréal ; J Girard, Lacolle ; L Globensky, Montréal ; A Gervais, St Jean ; A Girouard, St Benoit ; A Gagnon, Montréal; E Globensky, Montréal; Jos Gervais, Ste Valérienne ; T George Beattie ; T B de Gurbois, Boucherville.

H—G Hamel, Québec ; T Hamel, Québec ; F Hensch, Ste Geneviève ; O Z. Hamel, Trois Rivières ; H H Hastings, St Armand ; C E Houdes, St Célestin ; R Hébert, Beauharnois ; G Ham, Montréal ; H Hurteau, Montréal ; J Howle, St Jean ; G R Harper, Montréal ; C E Houde, Nicolet ; Jas Hines, Québec ; D H Henderson, président du Club des jeunes conservateurs de Montréal ; Olivier Houde, Rivière David.

J—J O Joseph, Montréal ; H Jeannotte ; Montréal ; P Joubert, Terrebonne ; Chef Jocks, maire de Caughnawaga; Louis Jocks et J W Jocks, Caughnawaga ; S H Jones, Sabrevois.

K—S L Kydd, Montréal.

L—W W Lynch, Montréal ; A Lapierre, E Larose, J D W Lionnais, L Lassalle, Dr J P Lavallée, St Félix de Valois ; A Lapointe, J O B Lafrenière, St Cuthbert ; C P Labrie, Lévis ; E Lacombe, Nicolet ; F X P LaRue, St Augustin ; J M Loranger, Montréal ; Louis Lussier, St Hyacinthe ; A Lalonde, Ste Geneviève; A Lippé, Joseph Létourneau, Albert Lefebvre, Laprairie; J B Leonard, J O Lamarche, A Lachapelle, Farnham ; A Lesage, A Larose, St Henri de Mascouche ; T LaRue, G Leprohon, J B Laberge, A J Lalonde, Rigaud ; J R Lambert, St Lin ; J Lavoie, Iberville ; J Lessard, Montréal; M S Lonergan, Montréal ; M Leduc, Beauharnois ; J Lussier, St Hyacinthe ; J D Lacerte, Somerset ; M Lefort, Caughnawaga; J V Leguerier, Ste Thérèse ; F T Langevin, St Isidore ; P Leclair, H G Lajoie, Montréal ; T C Lamarche, Berthier ; J S Levallée, Québec ; J A Lemoine, St Jean ; J B Lecours, A J Lemire, Yamaska ; E L B R Laurendeau, E Leblanc, P E Leblanc, J S Leroux, A Lavallée, Montréal : R Lemieux, J Levasseur, Pointe Lévis ; D Lafond, Ste Brigide ; C Leblanc, Joliette ; D Lavigne, A Leblanc, S Lachance, Montréal; E Lahaye, L Leveillé, Yamaska.

M—Ed Murphy, Montréal ; J E Mercier, Lévis ; J Martel, Joliette ; Hector Meunier, F Marchand, Montréal ; W G W Morgan, H M Millar, Rigaud ; J E A Mongenais, Rigaud ; M J M Morgan, Sorel ; J E Méthot, Arthabaska ; A Maguire, Laprairie ; D. E. Martin, Laprairie ; J. A. Martin, St-Jean ; J. P. Mathieu, P M Martel, Trois-Rivières ; J Marion, G E Mathieu, Montréal ; A Miriault, Ed Marcoux, St Jean ; T T Moisan, Napierville ; Z Monette, Lacolle ; D J A Mignault, St Benoit ; John L Morris Montréal ; E Martin, St Rémi ; R F Masson, Terrebonne ; H Maroille, St Hubert ; G Macrac, J A Macdonald, Montréal ; Hector Meunier, Montréal

H Macdiarmid, Farnham ; F A Matthews, Montréal ; G Mirault, P B Mignault, A H Madore, Magog.

Mc.—John A McDonald, Ottawa ; Duncan McCormick, John McIntosh, jr., D. McCarthy, Sorel ; M. McDonald, Actonvale ; A McDonald, St-Jean ; T E Norman.

O.—A. W. Ogilvie, Montréal, Jas. O'Bien, A. Olivier, Trois-Rivières ; W. Owens, Stonefield ; J. A. Ouimet, Montréal.

P.—A Paron, Montréal ; P J Pelletier, L E Panneton, Sherbrooke ; J A Paradis, J Poupart, J Picard, Walton ; W Pagnuelo, S Pagnuelo, Montréal ; A Pinsonneault, D Pinsonneault, St Jean ; G Poulin, Farnham ; F X Perras, J C Prien, Montréal ; G Perrage, Côteau Landing ; R H Pope, Cookshire ; Baron de la Perrier, Montréal ; A Plante, Valleyfield ; A Paré, Lachine ; A B Potvin, St Jean Baptiste ; F X Paradis, St Michel ; N Poitras, Montréal ; Dr A B Pillette, Montréal ; E Poutre, St Jean ; L Perrault, A Prevost, St Hyacinthe ; Joseph Paré, maire, St Hubert ; Joseph Poupart, St Isidore ; W N Petus, Magog ; D A Plouffe, Montréal ; O Pauze, Epiphanie ; G H Plourde, Montréal ; Jos Pepin, Hochelaga ; W J Pope, Montréal ; Jos Parenteau, St François du Lac ; Alf. Poliquin, Lévis.

Q.—M J F Quinn, Montréal.

R.—A Raza, J H Richard, Joliette ; L J Riopel, New Carlisle ; J E Roy, Lévis ; A Renaud, St Rémi ; J G Ross, J B Rouillard, Sorel ; L C Rivard, Joliette ; J G Robertson ; S J B Rolland, St Jérôme ; Eugène Raymond, Ste Anne de Beaupré ; A Rocher, Montréal ; Jos Robillard, Lanoraie ; D Robert, St Michel ; N T Rielle, Montréal ; M Rhéaume, St Valentine ; J A Renad, Joliette ; Dr L J H Roy, St Jean ; Dr Rottot, F Robert, St Hubert ; J B T Richard, P E Robert, Pierreville.

S.—H Starnes, jr, L H Sénécal, J O Sénécal, A Sénécal, A H St Denis, Montréal ; J R Sagnoir, H Sumache, Dr Slack, Farnham ; Eugène Simard, Varennes ; L W Sicotte, jr, Montréal ; A E Spencer, Frelighsburg ; F Sarasin, Montréal ; C Surgevin, Beauharnois ; N St Armour, Côteau du Lac ; E Sénécal, Montréal ; J A Simard, Waterloo ; E R Smith, H R Smith, St Jean ; Albert Shepperd, Rivière David ; S St Onge, Montréal ; C E Stanton.

T.—Jos Tassé, Montréal, H D Têtu, L D Taché, Rimouski, E Taschereau, J I Tarte, A J Turcotte, Québec ; Dr H Terrien, Grandes Piles ; A A Taillon, Sorel ; L Tremblay, St Jean ; A Tellier, Berthier ; A J Torrence, Waterloo ; J B Tremblay, St Philippe ; Dr L A Truleau, St Jean, L B Taché, Ottawa.

V.—F Vanasse, J B Vanasse, Sorel ; J D Varennes, Shawenegan ; A P Vanasse, Sorel ; D Valiquette, St Henri de Mascouche ; J H Von Buskirk, Rouses Point ; F Vinette, J Vijeant, J O Villeneuve, C T P Viau, Montréal.

W.—Dr G N Wattier, W Weir, Dr H W Wood, A J Wright, G H Wilkinson, E G Welch, St Jean ; R S White, Montréal ; E G Welsh, Farnham ; J O Watts, Montréal.

Y.—F N Young, Québec.

L'ESCLAVAGE

Le 15 courant au soir, l'assemblée des catholiques de France a tenu sa première séance, sous la présidence de Mgr l'archevêque de Paris.

M. Keller, député, qui prononça le discours d'inauguration, à proposé à l'approbation de l'assistance le vœu suivant, qui a été acclamé :

Considérant qu'en principe, l'esclavage est contraire à la loi de Dieu et au droit naturel :

Que l'église n'a cessé de le combattre et qu'après l'avoir pacifiquement supprimé au sein du peuple chrétien, elle travaille à le faire disparaître du monde entier :

Qu'il appartient aux catholiques de France d'être les premiers dans cette œuvre de libération ;

Les catholiques réunis à Paris émettent le vœu que les gouvernements de l'Europe civilisée s'unissent pour prévenir et réprimer la traite des noirs, et ils décident qu'ils lutteront sans relâche contre le honteux fléau de l'esclavage, et qu'ils viendront en aide par tous les moyeus en leur pouvoir aux missionnaires et aux malheureux nègres d'Afrique, comme nous le demandent le grand pape Léon XIII et l'illustre cardinal Lavigerie.

Rooney a maintenant $15.000 dans sa poche

C'est une chose singulière que deux résidents de Providence, R. I., sont plus riches aujourd'hui qu'il y a une semaine. Le billet 2,887 qui a gagné le premier prix de $300,000 au tirage du 12 mars, a donné un vingtième du prix à M. John Rooney, celui-ci ayant payé une piastre pour sa part dans les bénéfices. Providence, R. I , *Telegram*, 30 mars.

UNE PREDICTION

Sir John A. MacDonald a prédit au banquet Taillon qu'il sortirait des élections de 1891 plus fort qu'il ne l'est aujourd'hui.

L'hon. premier ministre semble avoir toute la vigueur physique de ses jeunes années. Il s'est fait entendre facilement dans cette immense salle du Rond à Patiner, rien moins que faite au point de vue de l'acoustique.

Le cabinet de la Puissance était représenté par Sir John A. Macdonald, Sir A. P. Caron, l'hon. M. Costigan, l'hon. M. Chapleau. Tous ont reçu l'accueil le plus sympathique. Le secrétaire d'Etat, qui n'avait pas parlé à Montréal, dans une grande réunion, depuis son retour d'Europe, a été l'objet de plusieurs ovations successives. Tous étaient heureux de constater le complet rétablissement de sa santé. Il a parlé avec une verve, une énergie qui ont rappelé les grandes journées de naguère.

L'absence de Sir Hector Langevin, retenu par la maladie de son frère, le Grand-Vicaire Langevin, a été vivement regrettée et ressentie.

Le *Canada* publie un excellent article sur Sir John, M. Mercier et M. Taillon. Les derniers mots sont comme suit : " Nous ne voulons pas dire quel sera probablement le jugement que l'écrivain de l'avenir portera sur M. Mercier ; mais il est certain que dans l'appréciation des deux autres personnages dont nous parlons, l'histoire en dira : " Macdonald et Taillon, patriotes désintéressés, dont la vie entière s'écoula, au milieu des orages politiques, à travailler au bonheur de leurs compatriotes, sans s'occuper jamais de leurs propres intérêts."

NECROLOGIE

Philomène Vaudreuil dite Saint-Cœur de Marie

Il y a quelques jours nous annoncions le décès d'un brave citoyen de Lotbinière, d'un vieillard de plus de quatre-vingts ans, M. Placide Vaudreuil, et nous disions qu'il était le père d'une femme distinguée, la révérende mère du Saint-Cœur de Marie, de la Congrégation de Notre-Dame. Aujourd'hui nous annonçons la mort de la fille, de cette sainte religieuse.

Elle est décédée à Montréal, à la maison mère, le 18 mai, à l'âge de 47 ans.

Aimable et jeune—elle n'avait que 18 ans—vertueuse et jolie, instruite et recherchée, elle avait quitté le monde pour Dieu, la maison joyeuse de son père pour l'austère retraite du couvent.

Elle fut pendant quatorze ans secrétaire de la communauté ; voilà bien ce qui parle le plus éloquemment de ses talents, de son dévouement et de sa piété.

Un jour, épuisée par les veilles et le travail, elle demanda à être relevée de sa lourde tâche.

Elle disait, avec le sourire touchant des résignations parfaites, qu'elle avait fait ses quatorze stations, et qu'elle n'avait plus qu'à descendre au tombeau.

Humble et douce victime de l'amour divin, elle y est maintenant dans le tombeau, mais elle en sortira glorieuse au jour marqué par l'Epoux céleste.

Le Vésuve, qui était resté tranquille depuis 1872, recommence à faire parler de lui.

Depuis le 10 courant, une coulée de lave de 80 pieds de largeur menace Ottoyano et Pompéi.

M. Palmieri, le directeur de l'Observatoire, assure que cette éruption ne sera pas dangereuse.

Sa Grandeur Mgr Gravel, évêque de Nicolet, vient de recevoir de Rome un superbe cadeau consistant en un calice d'argent et une croix pectorale. Ces deux objets d'art ont été détachés de la collection de présents offerts à Sa Sainteté Léon XIII à l'occasion de son jubilé sacerdotal. Le calice est artistement travaillé et a été présenté au Saint-Père par les catholiques de Grenade, en Espagne.

Témoignage important

Chers Messieurs,—Ma femme souffrait tellement de la dyspepsie, qu'elle ne pouvait ni manger ni dormir. Après avoir essayé sans soulagement tous les remèdes que je pouvais lui procurer, elle prit enfin les *Burdock Blood Bitters*. Après en avoir pris trois bouteilles, elle a été guérie. Elle est à présent forte et très bien.

Je suis respectueusement votre,

JEAN LÉPINE,
No 21, rue du Pont, St. Roch Québec.

LES PÊCHERIES DE LA MER DE BEHRING

La flotte anglaise reçoit l'ordre de s'y rendre—Grande excitation à Victoria—On croit une rupture avec les Etats-Unis imminente.

SAINTE-CATHERINE, ONT., 30. — Une dépêche de Victoria, C. B., à l'*Evening Star*, en date du 24 mai, dit : " Une grande excitation a été causée ici par les ordres que vient de recevoir la flotte navale à Esquimault, de se préparer à faire voile pour la mer de Behring, dès le commencement de juin.

La flotte se compose des frégates *Amphion*, *Icarius* et *Swifsure*, et ces trois vaisseaux seront rejoints dans quelques jours par le *Champion*, qui est parti d'Angleterre. Tous les préparatifs sont poussés à la hâte et deux torpilleurs sont actuellement à recevoir leur armement dans les chantiers.

L'expédition sera sous le commandement de l'amiral Henage, et l'on pense ici qu'une rupture est imminente, à moins que les Etats-Unis n'abandonnent la position qu'ils ont prise en affirmant leur souveraineté absolue sur les pêcheries dans les eaux de l'Alaska.

Cette crainte est augmentée par l'envoi des vaisseaux de guerre américains dans la mer de Behring récemment.

Un certain nombre de navires de pêche ont quitté ce port dans le cours de ce mois pour ces pêcheries sous l'assurance directe des autorités navales qu'ils seraient protégés en cas de nécessité. L'*Amphion* est arrivé ici il y a une quinzaine de jours. On le considère comme le plus beau vaisseau de guerre de la côte du Pacifique. Il file 20 nœuds à l'heure.

On attend de nouveaux développements avec la plus grande anxiété.

Ouragan—100 pertes de vie

SYDNEY, N. G. S., 30.—Un ouragan sévit depuis quatre jours sur une étendue considérable de la côte. On n'a encore jamais vu pareille averse de pluie. Le trafic des chemins de fer est interrompu. Il y a eu des éboulis de terre dans plusieurs endroits. Les pertes de vies sont portées à cent environ.

Une conflagration

VIENNE, 30.—Une conflagration dans la ville de Podhadjce, Galicie, a détruit 600 maisons, une église et une synagogue. Elle a causé plusieurs pertes de vie. 12 cadavres ont déja été retirés des ruines.

FURIEUSE TEMPÊTE SUR LES LACS

Les 7 hommes d'équipage d'une barge perissent

KINGSTON, ONT., 31.—La tempête de mardi dernier a été la plus considérable qui ait sévi sur les lacs. Mardi matin vers 6 heures, la barge *Bavaria*, remorquée par le *Calvin* en même temps que la *Valentia* et la *Norway*, cassa son haussière et après avoir été à la dérive un certain temps et s'être emplie d'eau, est venue s'échouer sur la rive nord de Gallop. Le capitaine Marshall, de la *Bavaaria* et les six hommes d'équipage se sont noyés. On croit que le capitaine a été emporté à la mer par la force de la tempête et lorsqu'il faisait jeter à l'eau une partie de la cargaison pour alléger la barge. Les hommes d'équipage ont dû s'embarquer dans les chaloupes qui ont chaviré et lls se sont ainsi noyés.

FROID DESASTREUX

Les légumes et les fruits seront chers cette année

TORONTO, 31,—La gelée de mardi dans la nuit a causé beaucoup de dommages dans les environs de cette ville. Des milliers de piastres de prunes ont souffert. Les tomates, les patates et les fruits ont souffert partout. C'est le froid le plus désastreux qui ait eu lieu dans la province. A part les dommages causés aux légumes et aux fruits, le froid a aussi endommagé l'orge.

ST PAUL, 30.—Dans l'ouest du Wisconsin et le nord du Minnesota et du Dakota, les gelées ont causé beaucoup de dommages aux légumes, aux fruits et au blé.

ROCHESTER, N. Y., 30.—Il y a 5 ans que le raisin n'a pas eu autant à souffrir de la gelée que mardi dernier. Sur les 15,000 acres réservés au raisin dans cette partie du pays, les dommages sont de 25 pour cent.

Les grèves en Europe

Berlin, 29—Tous les membres du comité, [qui devaient représenter les ouvriers grévistes à Bochum, ont été arrêtés et dépouillés de tous les papiers en leur possession.

La police a fait aujourd'hui des perquisitions dans les bureaux de la *Volks Zeitung*. Elle a saisi tout l'argent destiné à secourir les mineurs en grève.

Prague, 29—Les autorités municipales de Prague ont infligé une amende de 25,000 fr. à la compagnie des tramways parce qu'elle a suspendu le trafic à la suite de la grève de ses employés.

Vienne, 29—L'Allemagne a informé officiellement le gouvernement autrichien que des socialistes allemands créaient de l'agitation parmi les mineurs autrichiens.

Sa Grandeur Mgr Laflèche a commencé samedi dernier, sa visite pastorale dans son diocèse. Cette visite durera jusqu'à la fin de juin prochain.

—Dimanche, a eu lieu, à Nicolet, la bénédiction d'une magnifique statue du bienheureux de la Salle qui a été ensuite placée au sommet de l'édifice habité par les Frères des Ecoles Chrétiennes et leurs élèves.

La cérémonie qui a été présidée par Sa Grandeur Mgr de Nicolet, a été très imposante.

LA REVOLUTION A HAITI

Bombardement de la Capitale

New-York, 28.—Le steamer hollandais *Orange Nassau*, arrivé hier de Port-au-Prince à New-York, a apporté des nouvelles suivant lesquelles, à la date du 20 de ce mois, le général Hippolyte avec toutes ses troupes était campé à quatre milles seulement de la capitale haïtienne contre laquelle il disposait ses batteries pour le bombardement.

En même temps, des canonnières parties de Gonaïves, ayant le *Mecedes* en tête, approchaient de Port-au-Prince. L'attaque étaient attendue pour le lendemain. Le président Légitime occupait toujours le palais du gouvernement. Dans la nuit du 20 au 21 ont eu lieu, à Port-au-Prince même, de violents conflits entre quelques régiments fidèles et des bandes qui voulaient aider Hippolyte à prendre la ville.

NOUVELLES DE ROME

ROME, 30—La population de cette ville a été mise en émoi par la nouvelle que le Pape était mort. La nouvelle se communiqua à la chambre des députés et y causa aussi un grand émoi parmi les sénateurs et les députés. En allant aux sources on apprit que cette rumeur n'était pas du tout fondée. Sa Sainteté jouit d'une bonne santé et accomplit ses fonctions chaque jour.

Le Pape a suggéré que les membres de la garde noble devraient servir quarante ans au lieu de trente ans comme maintenant, avant d'avoir droit à une pension. Cette suggestion rencontre force opposition.

Quel sera le successeur de Léon XIII

Paris, 29.—Le *Matin* publie un article dans lequel il dit que le prochain conclave sera obligé par la force des événements d'élire comme pape un cardinal anglais ou américain.

Les secours

On a ouvert une liste de souscription au bureau du trésorier de la cité à Montréal pour pourvoir au secours des incendiés de St-Sauveur.

Le maire Grenier a souscrit $50, M. J. B. Rolland et fils, $50, l'échevin Hurteau et l'échevin Villeneuve $25 chacun ; les échevins Préfontaine et Lee $20, les autres échevins dix piastres chacun.

La société St-Jean-Baptiste de Haverhill, à sa dernière assemblée régulière, a voté la somme de $100 pour venir en aide aux incendiés de St-Sauveur de Québec. Cet argent a été adressé à l'honorable H. Mercier, premier ministre de la Province de Québec.

Un meurtrier gracié

Charles Albert Smith, le jeune nègre employé comme messager à l'hôtel Windsor, Montréal, qui a tué un nommé Hayes dans une buvette, coin des rues Notre-Dame et McGill, en 1881, et qui avait été condamné à 20 ans de pénitencier, a été gracié lundi et est sorti de St-Vincent de Paul.

Ecrasé par les chars

Un journalier du nom de James Kane, de Ste-Cunégonde, a été mardi matin vers six heures la victime d'un bien triste accident. Au moment où il allait embarquer à bord du train pour venir à son ouvrage, le pied lui manqua et il tomba sous les roues qui lui broyèrent la jambe et la main droite. Il fut transporté de suite à l'hôpital Notre-Dame.

Les médecins n'entretiennent que peu d'espoir de lui sauver la vie.

Le blessé est natif de Sorel et a une femme et quatre enfants en bas âge. Au moment d'aller sous presse, le malheureux vivait encore, mais il était dans un état des plus critiques. Malgré les souffrances terribles qu'il a dû endurer, il n'a pas perdu sa connaissance un seul instant.

Le remède du Dr Sey

est un composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fonctions digestives et qui loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie au contraire et vivifie. De plus il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élevées il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Chose importante à noter le *Remède du Dr Sey* peut être pris à n'importe quelles doses sans déranger les habitudes et le régime de celui qui le prend.

Un joueur de baseball remporte la victoire

Ralph Staples, le premier joueur de baseball, et Maude Keen, servante de table au Reynold's House, ont acheté en société un billet de vingtième à la loterie de l'Etat de la Louisiane, et, au dernier tirage de mardi, ont gagné $15,000 ou $7,500 chacun. South Bend (Ind.)
Weekly Times, 19 avril.

Nouvel entrepôt

M. O. E. Murphy se propose de construire un entrepôt semblable à celui de MM. Beaudet, Lefebvre et Garneau, sur la rue Dalhousie. Les travaux doivent commencer prochainement.

Mort subite

Un journalier du nom de Patrick Joyce, résidant sur la petite rue Champlain, est mort subitement à sa résidence mardi, peu de temps après-midi. Le défunt était âgé de 60 ans et était attaqué d'une maladie de cœur depuis quelque temps.

Sauvé par un Terreneuve

Lundi après-midi, un enfant de sept ans nommé Cyprien Langlois, s'amusait à Hochelaga, sur le bord de la rivière, au-dessous de la manufacture de coton Hudon, à l'endroit où un cure-môle est en activité, rendant la grève très escarpée. L'enfant est tombé à l'eau et il se serait noyé si un gros chien Terreneuve ne se fut lancé à l'eau et l'eut ramené sur la terre ferme.

Bon pour tous

Chers Messieurs.—Je puis vous recommander la Hagyard's Yellow Oil comme un remède sûr contre le rhumatime, maladies dont je souffrais depuis quelque temps et dont je fus guéri par l'usage de deux bouteilles. C'es le meilleur remède que j'ai pu me procurer pour un homme ou pour un cheval.—J. MUSTARD, Strathaven, Ontario.

Aqueduc nouveau

C'est M. Jos. Lachapelle, constructeur d'aqueduc, de St-Jérôme, qui a entrepris l'aqueduc de St-Romuald. Les travaux sont commencés.

L'eau se prend de la fontaine dite " Fontaine Cantin." Il n'y aura pas besoin de pompe, ni de machine ; le terrain a une pente naturelle de soixante-dix pieds.

Noyés

M. Théophile Michaud. de St-Jacques, Madawaska, s'est noyé il y a quelques jours en travaillant à la flottaison des billots appartenant à M. Counors.

Un jeune homme s'est noyé à Cunliff de la même manière.

DECES

TURGEON—A Beaumont, le 28 courant, Sieur Damase Turgeon, cultivateur, à l'âge de 66 ans et 8 mois.

RHEAUME—Le 28 du courant, à l'âge de 26 ans, Dame Marie Cécile Proteau, épouse de Sieur Ovide Rhéaume.

DUBOIS—Le 26 du courant, à l'âge de 52 ans et 6 mois, Sieur Louis Dubois, boucher.

AUCLAIR—Le 26 du courant, à l'âge de 79 ans, madame Françoise Julien, épouse de Sieur Jean-Baptiste Auclair.

GITBERT.—Le 20 du courant, à l'Hôpital-Général, est décédée Mlle Rosalie Gilbert, à l'âge de 55 ans.

MARTEL.—Le 25 du courant, à l'âge de 70 ans, Mme Marie-Anne Levesque, épouse de M. Honoré Martel, charretier.

GENEST.—Le 27 du courant, à l'âge de 14 ans 6 mois et 10 jours, Mlle Maria Amanda Bernadette Genest, fille de sieur Désiré Genest, menuisier.

BERTHIAUME—Le 25 du courant, à l'âge de 59 ans et 3 mois, Madame Flore Boulanger, épouse de Sieur Joseph Berthiaume.

DORION.—A St-Roch, de Québec, le 24 du courant, Sieur Edouard Dorion, maître-menuisier, à l'âge de 62 ans.

HUOT.—Au Chateau Richer, jeudi, le 16 du courant, à l'âge de 59 ans et 3 mois, sieur Pierre Huot, après 8 jours de maladie seulement.

MAHEUX.—A St-Michel de Beauport, le 14 courant, à l'âge de 67 ans, Dame Marie Rose Verret, épouse de Sieur Jean Baptiste Maheux, cultivateur.

GINGRAS.—Jeudi, le 16 du courant, après une longue et douloureuse maladie soufferte avec une résignation parfaite, Madame Cécile Moisan, épouse de feu M. Louis Gingras âgée de 69 ans et dix mois.

BRIARD.—A St-Gervais, le 16 du courant, à l'âge de 55 ans, 11 mois et 10 jours, Madame Domitilde Plante, épouse de M. Antoine Briard.

BERTHIAUME.—A Notre-Dame de la Garde, le 19 du courant à l'âge de 25 ans, madame Marie Anastasie Joséphine Chevalier, épouse de M. Alfred Berthiaume.

L'ABSTENTION DES AMBASSADEURS ETRANGERS

Sir Charles Dilke a prononcé dernièrement un discours à Sydney, Gloucestershire et a fait allusion à l'absence de tous les ambassadeurs étrangers lors de l'ouverture de l'exposition de Paris :

" Ce boycottage de la France en ce qui concerne l'anniversaire de 1789, a dit sir Charles Dilke, est naturel de la part des puissances continentales, parce qu'elles ont été opposées à la Révolution française presque dès l'origine; mais elle est moins explicable de la part de l'Angleterre. L'opinion officielle d'Angleterre avait accepté la révolution de 1789 et, au moment même où la guerre éclata entre la monarchie française réformée et les puissances européennes coalisées, l'Angleterre se déclara neutre et prit une attitude qui était loin d'être malveillante envers la France. Quand Talleyrand vint en Angleterre, en 1792, il fut bien reçu et ses négociations furent bien près de nous amener à prendre une attitude hostile à la coalition. Le fait que plus tard nous entrâmes dans la coalition, dans les circonstances très différentes de 1793, ne visait en aucune façon la date ni les hommes de 1789."

Sir Charles Dilke établit une distinction entre 1789 et 1793 qu'il est bon de noter.

LE GENERAL A LONDRES

Le *Truth* qui se fait en cette circonstance l'organe des sentiments des clubs et des salons, contenait dans son dernier numéro le paragraphe suivant :

" L'entourage du général se plaint qu'il soit *boycotty* (mis en quarantaine) à Londres. Il n'est à vrai dire ni boycotté ni recherché. On le laisse tranquille. Et pourquoi en serait-il autrement ? Nous ne pouvons comprendre ce qu'il a jamais fait pour lui donner le droit de poser comme un génie envoyé par la Providence pour sauver la France du gouvernement parlementaire en la gouvernant lui-même. Il n'a pas de fortune personnelle. Nous ne l'en estimons pas moins pour cela, mais cela nous fait regarder avec étonnement ses voyages en trains spéciaux et sa location d'un hôtel coûteux à Londres. Nous nous demandons d'où vient l'argent. Son entourage est plus que douteux. Il consiste apparemment d'aventuriers de la finance, qui semblent être ses associés, et de dévots au cerveau fêlé, qui semblent être ses dupes. Comme à tout autre exilé politique, notre pays lui est ouvert. Ses amis personnels iront sans doute le voir. Mais pourquoi il suppose que ceux qui ne le connaissent pas personnellement doivent le recevoir comme quelqu'un qui se serait rendu fameux par de grandes ou d'utiles actions, c'est ce que je ne puis comprendre."

LES JUIFS

Plusieurs journaux de Paris publient la note suivante :

On sait que les membres de la colonie israélite de Paris qui pratiquent le rite portugais célèbrent leurs offices au temple de la rue Buffault, pour la construction duquel M. Osiris lui a fait don de 200,000 francs, mais en se réservant, entre autres droits, celui de faire poser sur les murs de la synagogue une plaque en marbre où seraient inscrits en lettres d'or les noms de ceux qui ont honoré le judaïsme.

M. Osiris a demandé à M. Zadoc Kahn, grand rabbin de Paris, la permission d'ajouter à cette liste les noms des députés de l'Assemblée nationale qui ont défendu les intérêts sémites. Ce sont, entre autres, Mirabeau, l'abbé Grégoire, de Sèze et Duport.

L'inauguration de la plaque commémorative aura lieu avant peu.

La *Vraie France* fait le commentaire suivant :

Nous proposons d'y en joindre une autre, mais qui prendrait peut-être beaucoup de place. Ce serait une plaque portant les noms de tous les malheureux qui ont été ruinés par la juiverie cosmopolite.

LE PACIFIQUE

Les recettes pour la semaine du 14 mai au 21 mai 1889 sont comme suit :

1889.....	$232,000
1888.....	192,000
Augmentatio. ...	$ 40,000

Le rapport ci-dessus ne comprend pas les recettes du South Eastern.

La présidence des Etats-Unis coûte à la République $150,000 par année. Sur cette somme $50,000 représentent le salaire du président et la balance est pour les dépenses de la Maison Blanche.

L'ARRET DES NAVIRES

Il y a quelques jours ont eu lieu, en Seine des expériences définitives d'arrêt instantané des navires lancés à grande vitesse avec le frein Pagan.

Les inventeurs avaient dans ce but nolisé les deux plus forts remorqueurs de la Compagnie Havre-Paris-Lyon. Ces intéressantes expériences, en déduisant l'aller et le retour, n'ont pas duré plus d'une heure, et dans cette courte période, plus de 80 arrêts ont été exécutés, tous remarquable par leur instantanéité absolue.

Les deux remorqueurs lancés l'un contre l'autre ont été, au moment de s'aborder, étant en pleine vitesse, cloués sur place, étrave contre étrave, sans collision. Puis on s'est lancé à toute vitesse contre une pile de pont ; à cinq mètres de la pile, on a mouillé le frein et la collision n'a pas eu lieu. Enfin on a lancé un des deux remorqueurs à toute vitesse sur un bateau express qui passait et que l'on prenait en écharpe : à huit mètres on a mouillé le frein Pagan, la vitesse du bateau d'expériences a été instantanément détruite.

Le gouvernement britannique a pris l'initiative d'une conférence internationale dont le but doit être de chercher les moyens de mettre fin à la traite des nègres. Il est décidé à présent que cette conférence aura lieu au mois d'octobre, à Bruxelles, et que le roi des Belges doit être invité à présider en sa qualité de souverain du Congo.

Le gouvernement britannique devrait aussi porter son attention sur les menées de certains Arabes qui font la traite des nègres par la voie de Malte, possession britannique.

Samedi après-midi, Sir John Macdonald accompagné des sirs Hector Langevin, John Thompson, et l'hon. M. Carling, est allé à Hull. Le conseil municipal présenta une adresse aux ministres. On se transporta ensuite sur les bords du lac Leamey, pour décider quel serait l'endroit le plus propre à la construction d'un pont qui permit les communications avec les terres de la rivière Gatineau et aussi pour voir si le gouvernement pourrait aider à la construction de ce pont. On est revenu ensuite au pied de la rue Division, où l'on a examiné le quai de *Bronson*. On a discuté également la question de la construction d'un quai à cet endroit. Après cela la délégation est retournée à Ottawa.

AFFAIRES D'IRLANDE

O'Brien attaque violemment lord Lansdowne au sujet de son voyage au Canada.—Evictions et émeutes.

LONDRES, 28.—Au cours du débat ce soir aux communes, à propos des évictions aux héritages de lord Lansdowne en Irlande, M. William O'Brien a porté des accusations sérieuses contre le marquis de Lansdowne et M. Goldwin Smith. M. O'Brien après avoir fait allusion à son voyage au Canada, a dit si quelqu'un veut me suivre sur ce sujet, il n'a qu'a nous donner un tribunal de trois juges pour nous rendre au Canada et faire une enquête sur lord Lansdowne et le crime. (Applaudissements des députés irlandais.) J'entreprendrai de prouver des discours incendiaires, des discours portant à la violence, et bien des actes meurtriers qui rendront inutiles et sans effet les discours de Sarah Nally. Ce qu'il y a de mieux, c'est que nous pouvons en arriver à ce résultat sans avoir recours à des lettres forgées et seulement en prenant les discours de lord Lansdowne, de M. Goldwin Smith et d'un grand nombre d'autres moralistes très délicats. (Rires et applaudissements.) Le seul argument dont s'est servi lord Lansdowne lors de mon voyage au Canada a été celui du revolver et des pierres lancées dans l'obscurité. (Applaudissements.)

Le président des communes intervint ici et dit que M. O'Brien dépassait les limites de la discussion sur la motion devant la chambre.

M. Balfour défendit ensuite le marquis de Lansdowne et dit que c'était un homme juste et honorable.

DUBLIN, 28.—Il y a eu hier à Falcarragh un nouveau conflit entre les évinceurs et les fermiers. Vingt-cinq hommes de police ont été blessés et plusieurs gravement. Les maisons furent barricadées et les évinceurs, au moyen d'échelles, essayèrent d'entrer par les fenêtres et le toit des maisons.

Les occupants de ces maisons ont lancé toutes espèces de projectiles sur la police et dans certains cas les échelles chargées d'officiers de police furent lancées à terre.

Enfin les évinceurs, qui étaient supérieurs en force, réussirent à accomplir les évictions.

LE MEURTRE DU Dr CRONIN

Mystère dévoilé—L'assassinat du docteur ordonné par les sociétés secretes.

NEW-YORK, 28.—Une dépêche de Chicago au *Sun* dit : La police a été mise en possession de faits étonnants, relativement au meurtre du docteur Cronin. Il a été dernièrement prouvé par des amis du défunt docteur, que le meurtre de ce dernier fut décrété par un comité représentant le Clan-Na-Gael.

Des accusations de trahison furent portées contre le docteur Cronin à une assemblée du Clan Na Gael. On le trouva coupable et sa mort fut ordonnée. L'accusation était portée en vertu d'une déclaration faite par l'espion anglais Le Caron, qui y avait quatre nouveaux espions en Amérique. Le Caron fit cette déclaration dans son témoignage devant la commission d'enquête Parnell, et prétendit qu'il pouvait fournir les noms des espions. Il dit qu'il n'osait pas les donner, parce que s'ils étaient connus, ces espions seraient assassinés.

Le juge Hannon conduisit alors à part Le Caron devant le procureur-général Webster et Sir Russell, le procureur de Parnell, et là Le Caron fournit les noms des espions.

Dans l'espace de 48 heures la nouvelle fut télégraphiée de Londres à presque tous les camps de Na Gael en Amérique et ils décidèrent de faire une chasse vigoureuse et active aux espions. A tort ou à raison, des soupçons portèrent sur le docteur Cronin et il fut condamné à mort.

Emeutes à Belgrade

BELGRADE, 28.—De sérieuses émeutes ont eu lieu en cette ville avant hier. Les difficultés sont dues au grand antagonisme qui existe contre le parti progressiste. Avant hier soir une foule d'anti-progressistes a attaqué la maison du premier ministre Genashanine et a cassé les vitres et défoncé les portes à coups de pierres. La populace se rendit ensuite à plusieurs maisons de clubs et bureaux d'imprimerie progressiste et brisa tout ce qui lui tomba sous la main.

Les gendarmes furent impuissants à maîtriser les émeutiers et il fallut avoir recours aux troupes régulières. Les soldats firent une charge contre la populace, tuant trois émeutiers et en blessant un grand nombre d'autres. L'excitation est considérable et l'on redoute de nouvelles émeutes

L'AGITATION ANTI-JESUITIQUE

Une assemblée enthousiaste adopte trois résolutions

OTTAWA, 28.—Une assemblée publique de protestants de toutes les dénominations a été tenue au Grand Opera House hier soir, et malgré la pluie battante, la salle était comble. L'échevin Anderson agissait comme président. En se levant après la prière d'usage, il lut la communication suivante de S. H. Davidson, de Montréal : " L'assemblée en session ici (à Montréal) vous souhaite succès dans la lutte pour les droits constitutionnels. Une loi pour tous les habitants du Canada et aucun privilège accordé par l'Etat à aucune dénomination religieuse. "

L'honorable M. Macdougall, M. John White, M. P. et plusieurs autres citoyens influents étaient présents à l'assemblée.

Le Rév. MacVicar, de Montréal, a fait allusion aux expulsions des Jésuites qui ont eu lieu dans tous les pays du monde, même de la France catholique, et aux trois victoires que les Jésuites ont remportés, la première leur incorporation, la seconde la subvention de $400,000 de l'argent du peuple et la troisième le refus du parlement du Canada de désavouer l'Acte des Jésuites. Ce sont là trois victoires auxquels on trouve à faire des objections.

Le Rév. Hugh Johnston, D. D., a exprimé le plaisir qu'il éprouvait de voir, par une aussi mauvaise température, une aussi nombreuse réunion de citoyens. On a dit que leur qualité de ministres les empêchait de prendre part au mouvement actuel. Les Jésuites, les catholiques du Canada auraient le droit de dicter leurs lois au parlement du Canada et les ministres protestants garderaient le silence ? Quant à lui, en sa qualité de citoyen, il est prêt à la lutte pour les droits civils et les droits religieux et même s'il fallait abandonner son caractère de ministre du culte.

Le Rév. docteur Moore prit ensuite la parole et après lui l'honorable MacDougall.

On adopta ensuite les résolutions suivantes :

Proposé par le docteur Moore, secondé par M. Jas. Clark et résolu :

" Qu'attendu que le parlement fédéral a refusé par une écrasante majorité d'intervenir en aucune manière pour désavouer l'acte des biens des Jésuites, malgré les protestations et requêtes qui lui ont été présentées et le profond sentiment populaire à ce contraire ; et attendu que le gouvernement a refusé d'approprier aucune somme pour s'assurer de la constitutionalité de l'acte des Jésuites devant des tribunaux compétents et a agi ainsi d'une manière qu'il méprise les vues des protestants, il est résolu par l'assemblée actuelle des citoyens à Ottawa de nommer un comité qui sera nommé " le comité des citoyens d'Ottawa " pour adopter telles mesures qui assureront une action politique conjointe et maintiendront une parfaite égalité pour tous les habitants du Canada et empêcheront le Pape de dicter ses volontés dans les affaires publiques ; et aussi de concourir avec d'autres comités pour assurer ces fins ; enfin, que ce comité se compose de 100 membres et plus et dont les noms sont inscrits dans les présentes résolutions."

Proposé par M. Taylor McWeity, secondé par le révérend M. J. Crathers :

" Que cette assemblée étant personnellement convaincue que l'acte des Jésuites est inconstitutionnel parce qu'il met $400,000 des deniers publics à la disposition du Pape pour des fonds ecclésiastiques et de sectes, et parce qu'il reconnaît au Pape le droit d'intervenir dans l'administration des affaires civiles, ce qui est dérogatoire à la suprématie de la Reine et menaçant pour la liberté du peuple ; c'est pourquoi cette assemblée résout de faire décider de la légalité de l'acte des Jésuites et de chercher par tous les moyens possibles à le faire désavouer. Cette assemblée insiste aussi fortement pour qu'il soit formé une société dans chaque municipalité du pays en vue de s'assurer le choix des députés au parlement qui, sans tenir compte des considérations exigeantes des partis, maintiendront et promouverons des droits et des libertés égaux pour toutes les classes du peuple."

La troisième réssolution a été proposée par le révérend Thos Ganett et secondée par M. John MacMillan. Elle se lit comme suit :

" Que cette assemblée approuve la demande des citoyens de Toronto pour une convention de représentants du peuple du Canada, conventlon qui sera tenue en cette ville les 11 et 12 juin prochain, pour prendre en considération et formuler telles mesures qui assureront le plus efficacement possible nos libertés civiles et religieuses et contrecarrer les empiètements du Pape."

Arrestation du défalcataire Brown, d'Ottawa

OTTAWA, 28.—Une dépêche privée reçue en cette ville annonce l'arrestation à Massena Spring, N. Y., de l'ex-échevin W. E. Brown, le marchand de chaussures insolvable, à la demande de certains créanciers de Montréal qui ont institué contre lui des poursuites pour fraude. Il fut arrêté puis remis en liberté sur cautionnement de $5,000 en attendant l'enquête préliminaire qui eut pour résultat de le faire condamner à subir son procès.

Brown s'était enfui il y a deux mois.

Les hommes de police souffrent

Des rhumatismes, de la dyspepsie, des affections bilieuses, des maladies des rognons et de bien d'autres maladies, exactement de la même manière que les autres mortels. Les Burdock Blood Bitters guérissent toutes les maladies promptement et pour toujours, comme ils l'ont toujours fait dans chaque cas de maladie provenant de n'importe quelle cause.

C'est un grand bienfait de pouvoir acheter le bonheur au prix *minime* d'un flacon du Rénovateur des Cheveux de Pall.

Ceux qui ont l'habitude de prendre le *coup d'appétit* avant le repas ne peuvent faire mieux que cela, tant pour l'économie que pour l'effet, que de faire usage des " Amers Indigènes ".

Comme les " Amers Indigènes " sont légèrement laxatifs, ceux qui souffrent de constipation habituelle trouveront un grand avantage à prendre régulièrement de ces Amers, qui entretiennent les intestins en bon ordre par cela même qu'ils facilitent la digestion.

En vente dans toutes les pharmacies en paquets de 25c.

Annonce de la semaine à la Maison Blanche

Cachemire noir français
Etoffes noires de deuil
Merinos et Alpaca
Etoffes à robe de fantaisie
Etoffes carreautées et nuancées
Chapeaux pour Dames (derniers goûts)
" garnis sur ordre
" importés (modèle Paris)
Soie et satin noirs de couleurs.

Spécialités de tweeds et serges anglais, français, américains et canadiens, habillements sur mesure (garanti), vêtements de dessous en cachemire, cravates, collets, bretelles, chemises blanches et de couleurs et un choix considérable de nouveautés dans tous les départements.

Prompts services et satisfaction garantie. Nos prix sont des plus bas et nos marchandises sont choisies avec grand soin.

N'oubliez pas la Maison Blanche, 123 rue St-Joseph, St-Roch.

P. C. DAUTEUIL & Cie,
propriétaires.

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que **Ulcères, Plaies, Érysipèles, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Éruptions de la Peau,** sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle délivre le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Récente d'Ulcères Scrofuleux.

"Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient enflées et enflamées, et les plaies déchargaient des quantités de matières putrides. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. En dernier ressort j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait.

Je suis, avec respect,
MRS. ANN O'BRIAN."
148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

☞ **Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.**

L'écrivain bien connu du *Boston Herald*, MR. B. W. BALL, de *Rochester, N.H.*, écrit en date du 7 Juin, 1882:

"Souffrant cruellement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servis de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimulatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les **Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale,** et toutes les maladies produites par un sang appauvri et corrumpu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉE PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies ; prix $1, six flacons pour $5.

Racicot ! Racicot !

Voulez-vous vous guérir ? Employez les Remèdes Sauvages de J. E. P. Racicot.

Achetez les Remèdes Sauvages de J. E. P. Racicot et vous ne dépenserez pas d'argent inutilement.

Pas d'*Alcool* ni de *Poivre Rouge* dans ces remèdes. Ils ne sont que des racinages.
Allez sans crainte. On ne fait pas payer pour entrer. N'oubliez pas l'adresse :

J. E. P. RACICOT
25, Rue St. Joseph, St. Roch

A Montréal, ces remèdes se trouvent au No 1435, rue Notre-Dame, à Sherbrooke, No. 9, rue du Pont.

Nouvelle Cheville à Clôture

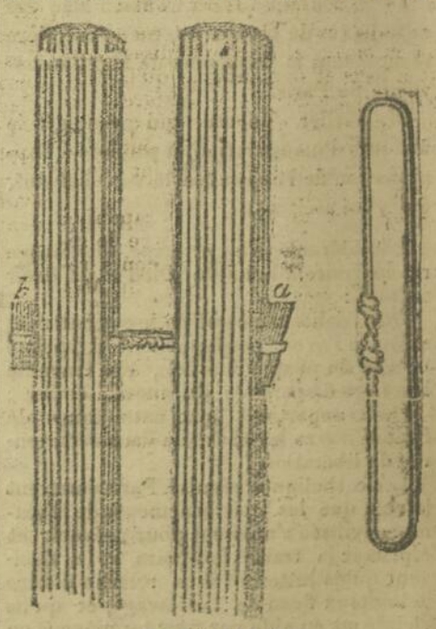

CERTIFICAT

L'Islet, 11 Mai 1889.

Je soussigné, certifie par les présentes que j'ai fait usage depuis trois ans de la **Cheville de broche galvanisée**, de M. Flavien Boucher, de l'Islet, comté de l'Islet. Elle est plus durable et moins dispendieuse que celle déjà en usage et je la recommande très fortement à tous les cultivateurs.

E. CASGRAIN,
Membre du Conseil d'Agriculture

Cette Cheville en fil de fer galvanisé est manufacturée par

F. BOUCHER.
L'Islet.

Prix : $1.25 le 100.

28 mai.—15j. e-c-cl.

ATELIERS FROC ROBERT
30, rue Bonaparte, PARIS
Statues religieuses, Chemins de Croix, Calvaires, Autels, Chaires à prêcher, Confessionnaux, Crèches, Bénitiers etc. En toutes matières. Catalogue illustré franco.

LE MEURTRE DU Dr CRONIN

Il est possible qu'il y ait une seconde victime du complot

CHICAGO, 25.—L'enquête *post mortem* du cadavre du docteur Cronin a eu lieu avant-hier. Les médecins n'ont trouvé aucun symptôme de strangulation, de suffocation et n'ont pu s'entendre sur la cause de la mort. Tous cependant sont d'opinion que Cronin a dû être tué par un coup porté au coin extérieur de l'œil gauche. Ce coup cependant n'a pas été assez fort pour fracturer ou fêler les os.

M. John Cronin, le frère du défunt, est arrivé d'Arkansas avant-hier et a positivement identifié le cadavre.

Wm B. Hotchkiss, un reporter de l'*Inter Ocean* a fait avant hier soir, pour son propre compte, un peu le travail de la police. Le résultat de ses recherches pourrait amener la découverte d'une nouvelle victime. Hotchkiss a trouvé que la police suburbaine n'avait pas fait de recherches dans le bassin après que le cadavre de Cronin eût été trouvé. Hotchkiss, au fond de l'égoût et caché dans l'eau, a trouvé une serviette tachée de sang semblable à celle qui enveloppait la tête de Cronin. Plus loin dans l'égoût il trouva un doigt humain, mais tellement décomposé qu'il était impossible de dire si c'était celui d'un homme ou d'une femme. Cependant, le plus probable c'est que c'est le doigt d'un homme.

Cela remet en vigueur le récit de Woodruff que le cadavre d'une femme avait été coupé en petits morceaux. La découverte du doigt corrobore le récit de Woodruff. Il est certain cependant que ce n'est pas un des doigts du docteur Cronin.

La police garde le cottage vacant à Lakeview, qui fut loué un peu avant le meurtre du docteur Cronin, mais qui n'a pas été occupé depuis. Un reporter qui y est entré hier matin a trouvé des traces de sang sur le parquet, dans la salle de devant et sur les marches de devant. Ces marches étaient saturées de sang, bien que les meurtriers aient fait tous les efforts pour enlever cette preuve contre eux. Tout prouve que le meurtre a été commis à la hâte.

HOMMAGE A LA BRAVOURE

Le capitaine du steamer "Missouri" est l'objet d'une ovation enthousiaste à Londres.

LONDRES, 25.—Le livre de banque du capitaine Murrell, du steamer *Missouri*, qui le 6 courant sauva 735 émigrants passagers du steamer sombrant, le *Danmark* au milieu de l'Océan, dans des circonstances très périlleuses et très hasardeuses doit maintenant être beaucoup plus rempli qu'il y a deux mois.

Cet acte héroïque a été reconnu dans trois pays et d'une manière princière. Les présents en or, en argent, les titres honorifiques ont été déversés par torrent sur brave capitaine.

La ville de Londres s'est montré des plus enthousiastes envers le capitaine Murrell jeudi après midi. Des banquets des témoignages de sympathies de toutes sortes lui ont été décernés à Colchester et le *freedom* de Londres lui a été décerné.

La réception de jeudi à Londres a éclipsé toutes fêtes antérieures en son honneur.

Ce qui s'est passé à *Memsion House* ne s'était pas encore vu. Lorsque le capitaine Murrell entra la fanfare se mit à jouer "See the Conquering Hero Comes" En même temps toute l'immense assistance se leva en masse et les applaudissements furent si forts et si nombreux qu'ils couvraient la musique de la fanfare. Les hommes agitaient leurs chapeaux et les dames leurs parasols et leurs mouchoirs. Il s'écoula un certain temps avant que le silence se rétablit.

Pendant tout ce temps là le capitaine Murrell saluait la foule en signe de remerciement. Les applaudissements recommencèrent lorsque les marins du *Missouri* vinrent rejoindre leur chef sur l'estrade.

Les discours qui ont été prononcés étaient des plus élogieux et faisaient allusion à la noblesse de caractère, au courage britannique et à la grande humanité du brave capitaine.

Chacun de ces discours souleva un tonnerre d'applaudissements. La cérémonie commença par la demande du lord-maire à la fantare de jouer "Hearts of Oak".

M. W. Connolly, le secrétaire du comité de réception, raconta ce qui avait été fait en l'honneur du capitaine Murrell aux Etat-Unis et qu'on avait organisé un fonds pour le fêter en Angleterre. $10,300 ont déjà été payées ou promis : la liste de souscription n'est pas encore fermée.

M. Connolly a dit qu'il avait été décidé de donner à chaque membre de l'équipage deux mois de gages et à chaque officier une montre en or et deux mois de salaire ; la balance, qu'il espérait serait de $2,430, au capitaine lui-même.

Malgré tous ces honneurs, le capitaine Murrell, qui est un Anglais, reste ce qu'il était, un cœur droit et un homme sans orgueil.

Le lord-maire prononça ensuite un discours des plus flatteurs à l'adresse du capitaine et lui présenta un plateau en argent et à chaque officier du *Missouri* une médaille en or et un chèque pour deux mois de salaire.

Lorsque le capitaine Murrell se leva pour répondre il fut accueilli par un tonnerre d'acclamations. Il remercia l'auditoire en termes émus.

M. de Fulbe, le ministre danois, exprima la reconnaissance du peuple danois envers le capitaine Murrell.

Le général New, le consul américain, rendit au capitaine Murrell des chèques au montant de $2,500. Puis le lord-maire lut une lettre du chancelier Bismark et la fête se termina par ce dernier éloge.

Le roi Humbert à Berlin

Berlin, 25.—Hier, au reichstag, le président a donné lecture d'une lettre du prince de Bismark contenant une dépêche adressée par la chambre des députés italiens à M. Crispi pour le féliciter de la réception faite au roi Humbert à Berlin. Le président a ensuite proposé au reichstag d'exprimer le plaisir que lui causent l'existence de la paix universelle et la sécurité résultant de la triple alliance. Le baron Frankestein, au nom du parti du centre, a appuyé la proposition avec cette réserve que son approbation n'engageait pas le parti du centre sur la question du pouvoir temporel du pape.

Ce matin l'empereur Guillaume et le roi Humbert ont passé en revue la garnison de Potsdam. Puis un grand déjeuner a été servi, après quoi les souverains sont montés à bord du yacht royal et se sont rendus à Charlottenbourg d'où ils sont revenus en voiture à Berlin.

L'empereur Guillaume a nommé aujourd'hui le prince héritier d'Italie capitaine au 3e hussards. Il a donné son portrait à M. Crispi. L'empereur et le roi Humbert sont allés visiter la tombe de l'empereur Frédéric, sur laquelle le roi d'Italie a déposé une couronne de fleurs.

Le roi Humbert repartira lundi prochain pour l'Italie et passera par la Suisse.

L'empereur Guillaume, le roi Humbert, le prince héritier d'Italie et M. Crispi ont assisté hier au soir à une représentation de gala à l'opéra. On donnait le *Camp de Silésie*, de Meyerbeer. L'opéra a été suivi d'un nouveau ballet avec des danseuses italiennes.

Londres, 25.—L'enthousiasme remarquable qui a accompagné la réception du roi Humbert à Berlin, enthousiasme qui dépasse tout ce qu'on avait vu jusqu'ici, est considéré comme indiquant toute l'importance que le peuple allemand attache à l'allianche avec l'Italie.

Dans ces derniers temps, cette alliance était quelque peu branlante ; cette entrevue à grands spectacle a-t-elle contribué à la fortifier, c'est ce qu'il est, naturellement, difficile de deviner. Mais les journaux russes se sont alarmés, et ils réclament maintenant une ailiance déclarée avec la France.

Contrairement à l'usage, les membres du conseil municipal ont été invités au concert qui sera donné demain soir à la cour.

Cinq personnes brûlées vives

La maison du révérend F. C. Clarke, sise près de Virginia Beach, dans le Princess Ann County (Virginie), a été détruite par un désastreux incendie pendant la nuit de mercredi à jeudi. Le révérend Clarke, ses deux filles, un de ses fils et une de ses nièces, qui était en villégiature chez lui, ont péri dans les flammes. Mme Clarke, la gouvernante et deux des enfants ont seuls réussi à s'échapper.

Le révérend Clarke était un ministre baptiste et avait un certain renom comme prédicateur. On ignore quelle peut avoir été la cause du feu, mais on croit dans le voisinage qu'il a été allumé par un incendiaire, et une enquête a été ouverte à cet égard.

L'affaire Morrison

La distribution des $3,000 promises par le gouvernement pour l'arrestation du coutumace Morrison, semble avoir satisfait tout le monde.

Nous en avons parlé l'autre jour, au sujet des prétentions de certains journaux de Montréal, et nous avons dit que la récompense devait être distribuée parmi tous les gens qui avaient fait partie de l'expédition. Il nous fait plaisir de voir que dans sa sagesse le gouvernement a trouvé notre suggestion logique et juste et qu'il a récompensé tous ceux qui ont pris part à l'expédition.

Les agents de la police provinciale de Québec ont reçu chacun $30, et les membres du 9e voltigeurs qui sont allés à Mégantic ont reçu chacun, en sus bien entendu de leurs gages, $40 chacun.

Cela n'était que juste.

Une noyade

M. George Gray, cuisinier à bord du steamer *Lord Stanley*, en se rendant à son vaisseau vers minuit samedi, est tombé entre le steamer et le quai, et il s'est noyé avant qu'on put lui porter secours.

Le défunt était âgé de trente-six ans et était natif de Dundee, Ecosse.

La St-Jean-Baptiste

Voici quelques détais au sujet de la célébration de la St-Jean-Baptiste. Et d'abord disons que l'organisation se continue sur la même base qu'elle a été commencée et dont nous avons déjà parlé.

Le dimanche, 23, concerts en plein air par les musiques étrangères et peut-être feux d'artifice le soir.

M. Joseph Vézina est chargé de l'organisation et de la direction de la partie musicale de toutes les fêtes.

Le lundi 24, à 9 heures précises, messe basse sur le terrain du monument Jacques-Cartier, dite par Son Eminence, le cardinal Taschereau. Tout le monde qui prendra part à la procession devra s'y trouver rénni, mais les sociétés ne s'y rendront pas en corps. Le commencement de la messe est annoncé au bruit du canon. Un chœur de cinq ou six cents voix, accompagné par trois fanfares, chantera le *Credo*, l'*Agnus*, et le *Domine Salvum*. A l'Elévation, fanfare de clairons et trompettes avec canon. Après la messe, discours d'inauguration du monument, par l'hon. P. J. O. Chauveau.

Le Révérend P. Plessis ne fera pas le sermon. Le prédicateur n'est pas encore choisi.

Après cette cérémonie, la procession se mettra en marche et passera par le Pont Dorchester.

Les différentes associations étrangères qui ont promis d'être présentes sont :

L'Institut Jacques-Cartier, de Lewiston.

L'Institut Saint-Dominique de Lewiston.

L'Union Saint-Joseph de Lewiston.

La société Saint-Jean-Baptiste, de Lewiston.

La société Saint Jean-Baptiste, de Great Falls.

La société Saint-Jean-Baptiste, de Biddeford.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Rochester.

La Société Saint-Jean-Baptiste, d'Averhill.

L'Union St-Joseph, d'Ottawa.

La Société Saint-Jean-Baptiste, d'Ottawa.

La Société Saint-Antoine de Padoue, d'Ottawa.

L'Association Catholique de Secours Mutuel, d'Ottawa.

La Société Saint-Jean-Baptiste, de Ste Foye.

Les sociétés St Jean-Baptiste de Trois-Pistoles, Sherbrooke, Spencer, Three Rivers (Mass), Troy, Boston, St-Joseph de la Beauce, Winooski, Lynn, South-Bridge, Plattsburgh, Valleyfield, Jaftville, Montréal, North Brookfield, Somerset.

La société Canadienne-Française de Minneapolis, l'Union St-Joseph de Montréal l'Union Catholique et l'Union Saint-Pierre de Montréal, le Cercle Champlain de Winooski.

Il y aura au moins dix fanfares dans la procession ; à part celles de Québec, il y aura des fanfares de Montréal de Biddeford, de Somerset, de Sherbrooke, de Beauport, de Lorette, de Lévis, etc.

S'il pleut le 24, la messe et la procession auront lieu le lendemain.

Le soir du 24, grand banquet à la salle Jacques-Cartier.

Le mardi 25, amusements de toutes sortes dans la journée, et concert le soir à l'Académie de Musique. Peut-être y aura-t-il feux d'artifice.

L'Œuvre des Tabernacles

Vendredi l'après-midi, Son Eminence le cardinal Taschereau a béni au monastère des Ursulines, les ornements d'églises dont voici la nomenclature et qui ont été confectionnés par les dames de l'Œuvre des Tabernacles pour les missions pauvres :

Aubes, 15 ; surplis, 14 ; aumelles, 10 ; chasubles blanches, 10 ; chasubles rouges, 8 ; chasubles noires, 5 ; chasuble violette, 1 ; chasuble verte, 1 ; drap mortuaire, 1 ; dais en drap d'argent avec dentelle d'or, 1 ; dais en soie, 1 ; voiles huméraux, 10 ; étoles violettes, 10 ; étoles de salut, 6 ; étoles reversibles, 6 ; voiles de tabernacle, 14 ; voiles de ciboire, 5 ; bourses de salut, 10 ; porte-Dieu pour le St-Viatique, 14 ; rubans d'amicts, 4 ; nœuds de clef de tabernacle, 6 ; nappes d'autel, 3 ; nappes de communion, 4 ; amicts, 24 ; lavabos d'évêque, 6 ; lavabos, 24 ; chreaumaux, 4 ; serviettes, 6 ; tours d'étoles, 250 ; petits corporaux, 24 ; grands corporaux, 45 ; purificatoires, 36 ; pales romaines, 30 ; barrettes, 6 ; cordons d'aubes, 24 ; couvertures de porte-missel, 6 ; un bénitier, un crucifix, une couronne en cire, un enfant Jésus, quatre lampions, quatre bouquets de fleurs et quatre chappes.

De ces objets une aube, un surplis et un voile de tabernacle ont été donnés à la préfecture de Mgr Bossé.

Un porte-missel, une couverture, une nappe d'autel, un porte-Dieu, deux corporaux, deux amicts, deux purificatoires et deux lavabos donnés à M. l'abbé H. Cimon. Un surplis et un cordon d'aube à M. l'abbé Louis Tremblay, et une chasuble et un voile de tabernacle aux dames Ursulines du lac St-Jean.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance de cette œuvre admirable, en faveur de laquelle beaucoup de dames de notre première société se dévouent tous les jours. Nous nous bornerons à engager nos lectrices à expédier à Mme Shehyn ou à Mme Ernest Gagnon les fleurs, dentelles, mousselines, morceaux de soie et de satin défraîchis et dont elles ne sauraient que faire, mais qui ne constituent pas moins la matière première qui entre dans la confection des ornements en question.

Les incendiés de St-Sauveur

Il règne beaucoup d'activité sur le terrain de la conflagration de St-Sauveur. Déjà une quinzaine de bâtisses sont construites ou en construction, et dans quelques hangars des familles se sont déjà installées. Aujourd'hui que les assurances ont été payées, le travail ne peut qu'augmenter et cela procurera de l'ouvrage à beaucoup de monde.

Les matériaux affluent partout et partout règne une activité du meilleur augure.

Dimanche, pendant la messe aux églises St-Patrick, St-Roch et Lévis, on a fait une quête dont le produit est destiné aux incendiés de St-Sauveur.

On nous informe que M. Thomas Larivière, rentier, a souscrit $100 pour les victimes de la catastrophe.

Le cheval et une voiture pour $3

La semaine dernière deux femmes qui font métier de parcourir les campagnes, l'une tirant l'horoscope et l'autre râclant du violon, louèrent un cheval à Saint-Joseph de Lévis, disant qu'elles partaient pour la campagne et seraient de retour le lendemain soir.

Lorsqu'elles furent rendues à Saint-Henri de Lévis, elles vendirent pour trois piastres cheval et voiture et continuèrent leur route à pied. Il est vrai cependant que l'animal ne valait pas grand'chose.

Deux ou trois jours après, le propriétaire de l'attelage ne voyant pas revenir les deux femmes conçut des soupçons, et après informations prises, apprit que son cheval était à St. Henri où il avait été vendu. Il se rendit en cette paroisse où il retrouva cheval et voiture.

Prise de voile

Jeudi dernier, à l'Hôpital du Sacré-Cœur, Mlle Almida Marcotte, en religion sœur St-Bernard, et Mlle Galardeau, de Charlesbourg, en religion sœur Ste-Ursule ont pris le voile blanc.

La cérémonie a été célébrée par M. l'abbé Hoffman, curé de Charlesbourg, assisté de M, l'abbé Trudel, shapelain du Sacré-Cœur.

M. l'abbé Beaudry, ancien curé de Charlesbourg, M. l'abbé Bélanger, chapelain des Sœurs de la Charité, et M. l'abbé Ed. Pagé, du séminaire, assistaient à la cérémonie.

Mlle Marcotte est la fille de M. Louis Marcotte, maître forgeron de cette ville.

Emigration de Mormons

HELENA, MONT., 26.—Dans le cours du mois, un nombre considérable d'émigrants Mormons sont passés par le Montana en route pour les possessions anglaises. Ce sont des Mormons de l'Utah et d'Idaho et leur destination est le pays par lequel passe le chemin de fer de Galt. La compagnie du chemin de fer d'Alberta et Minière a vendu aux Mormons plusieurs millions d'acres de terre dans le Nord-Ouest canadien.

Une histoire de revenant

On annonce de Franklyn (Pennsylvanie) qu'une jeune femme du nom d'Annie Griffiths vient de jeter littéralement sa famille et tous les habitants de la ville dans la stupéfaction.

Il y a deux ans environ, les parents de la jeune femme ont reçu une longue dépêche du Missouri, leur annonçant que leur fille avait été mystérieusement assassinée. Le récit du crime a été publié alors par tous les journaux de la région. On avait trouvé à Kansas City le corps d'une femme assassinée. Dans les vêtements de la défunte on avait découvert une lettre portant l'adresse de miss Annie Gaiffiths, à Franklyn (Pennsylvanie). De plus toute le linge de la défunte était marqué A. G. Comme miss Griffits était justement en voyage dans l'Ouest, le doute sur l'identité de la défunte ne paraissait pas possible, et elle a été enterrée sous le nom d'Annie Griffiths. Les parents de celle-ci ont voulu même faire transporter le corps à Franklyn pour l'inhumer dans le caveau de la famille ; mais ils y ont renoncé ensuite en apprenant qu'il avait déjà été enterré à Kansas City. Ils ont pris le deuil et ils venaient à peine de le quitter, lorsque, ces jours-ci, Annie, qui n'avait jamais donné de ses nouvelles, est retournée auprès d'eux et a été elle-même toute surprise de la stupéfaction causée par son retour.

Miss Griffiths prétend qu'elle ignorait qu'elle passât pour morte, et elle se dit absolument incapable d'expliquer comment une lettre qui lui était adressée ait pu se trouver sur la femme mystérieusement assassinée à Kansas City.

LE TOURNOI AU SABRE

LeRoyer battu

Environ onze cents spectateurs qui avaient payés 25 et 50 centins, sont allés, vendredi après-midi, voir le tournoi au sabre entre LeRoyer et Duncan Ross, au terrain de l'exposition de Montréal. Les deux lutteurs étaient montés ; mais le cheval de LeRoyer était loin d'être aussi bien dressé que celui de Ross. La selle et les étriers de celui-ci étaient aussi plus commodes ; enfin, tout chez Ross montrait le professeur, le champion Bostonnais, qui passe sa vie dans les exercices, et chez LeRoyer, tout laissait voir une monture et un lutteur improvisés. LeRoyer, il est vrai, a été dans la milice de France, son pays natal, bien que quelques uns l'appellent à tort métis, mais il n'avait pas manié l'épée depuis une quinzaine d'années. Après cela, la victoire a été du côté où elle devait nécessairement aller, et sur cinq attaques, LeRoyer n'a touché son adversaire qu'à la troisième.

A la cinquième attaque Ross a donné un si rude coup sur l'arrière du masque de LeRoyer, que celui-ci, déjà affaibli par la chaleur du masque à laquelle il n'était pas habitué tomba de cheval sans connaissance. On le rappela bientôt à ses sens, mais il se déclara vaincu, et Mac-Mahon er un autre ami le supportant du bras, le retirèrent de l'arène. Malgré sa longue chevelure, le coup lui avait fait enfler la tête. Ross doit aussi avoir au moins 4 fois la force de LeRoyer, c'est quelque chese.

Les personnes qui avaient payé 25 cts se sont placées avec ceux de 50 cts et les profits doivent être divisés entre les deux lutteurs. Pour la 25e fois on nous a assuré que LeRoyer ne déboursera rien.

L'enjeu était de $200.

Une femme autorisée à célébrer des mariages

La "révérende" Mme Ellen Rinkle, de Wooster (Ohio), qui a été, paraît-il, régulièrement ordonnée ministre de l'église des Frères-Unis, vient d'être autorisée, en cette qualité, à célébrer des mariages.

Lnrsque Mme Rinkle a demandé l'autorisation nécessaire au juge du comté, ce magistrat a refusé de faire droit à sa demande avant d'avoir consulté l'attorney général de l'Etat. Celui-ci, toutefois, a péremptoirement refusé de se prononcer sur cette question délicate de savoir si une femme pouvait être autorisée à célébrer des mariages.

Le juge, de plus en plus perplexe, s'est mis alors à lire soigneusement toutes les lois de l'Etat, et, n'en ayant trouvé aucune qui refuse aux femmes le privilège de célébrer des mariages, il a accordé, sans plus d'hésitation, à Mme Rinkle l'autorisation requise.

Mme Rinkle est la première femme qui ait jamais été autorisée à célébrer des mariages dans l'Ohio, et peut-être même aux Etats-Unis. Il y a tout lieu de croire, dit-on, que de nombreux couples ne manqueront pas d'ici quelques jours d'entreprendre le voyage de Wooster uniquement pour se faire marier par une femme,

CONVENTION CANADIENNE-FRANÇAISE

La dixième convention des Canadiens-français des Etats-Unis réunis de New-York, du New-Jersey et du Vermont se réunira à New-York le 1er juillet prochain. Chaque paroisse canadienne-française et chaque association n'ayant aucun rapport avec les sociétés secrètes sont invitées à se faire représenter par trois délégués. Les membres du clergé sont dispensés de toute délégation spéciale.

Les questions suivantes seront soumises à la discussion de la convention : 1o Du besoin, de l'utilité des conventions d'Etat, et des moyens à prendre pour en augmenter le succès ; 2o Des moyens de maintenir et de rendre plus efficaces les écoles paroissiales ; le genre d'enseignement qui devrait y être donné ; et la possibilité d'obtenir une classe de français dans les écoles publiques de l'Etat ; 3o Quels sont les meilleurs moyens de sauvegarder les intérêts des Canadiens-français dans l'Etat de New-York ? Doit-on encourager la naturalisation ou favoriser le retour au pays ? 5o Que pense-t-on de l'annexion ? 6o Ratifications des résolutions adoptées à la convention générale de Nashua l'an dernier.

Le meurtre du Dr Cronin

CHICAGO, 27.—Un journal du matin raconte une histoire qui impliquerait un détectif du nom de Caughlin dans cette affaire de meurtre. Il paraîtrait que le jour de la disparition de Cronin ce détectif serait aller louer un cheval à une étable de louage de service près de la résidence de Cronin. Il paraîtrait encore que ce Caughlin serait membre de plusieurs sociétés secrètes tout comme le Dr Cronin et que cet homme serait l'ennemi de Cronin. Le chef de police Hubard a promis d'éclaircir le mystère.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria

LE CADAVRE DE SILLERY

Enquête du coroner

Verdict de suicide

A neuf heures samedi, M. le coroner Belleau a tenu à la Morgue une enquête sur le cadavre d'un inconnu qui a été trouvé jeudi matin sur la grève, à Sillery.

Comme nous l'avons déjà rapporté, cet homme a dit à quelqu'un qu'il était jersiais, et l'on a trouvé sur lui un mouchoir portant au coin le nom de LeSueur.

Les personnes suivantes ont été assermentées comme jurés en présence du cadavre :

Bénoni Victor Bernier, président, André Boutet, Olivier Lepire, Michel Durocher, Frédério Letarte, François Trépanier, Wm. Barbeau, Philippe Guay, Eucharistc Boivin, Théotime Lajoie, Joseph Guay et Charles Pâquet.

Les jurés revenus à la salle d'enquête, M. le coroner Belleau a procédé à l'interrogatoire des témoins avec le résultatsuivant :

Cyprien Drapeau, batelier, de Sillery, rapporte que jeudi matin, vers huit heures, il a trouvé sur la grève de l'Anse Bridgewater, en arrière du moulin de M. Walsh, le cadavre qui fait le sujet de l'enquête. Il a pensé au premier abord que c'était celui d'un nommé Gagnon qu'il connaissait bien, et qui s'était noyé dans le cours du printemps, mais il a constaté en l'examinant de plus près qu'il se trompait. Le cadavre était à sec, la face sur le gravier. Les jambes étaient attachées ensemble au moyen d'une longue bandelette de coton blanc. Une pierre pesant 37 livres était attachée à une corde dont l'autre bout était passé sur l'épaule droite et attaché sous l'aisselle gauche. C'était une corde goudronnée d'environ trois lignes de diamètre et de deux brasses de longueur. Elle faisait cinq fois le tour de la pierre. Les nœuds étaient des *nœuds d'habitant*.

Le corps n'était pas là le 21 du courant et j'ignore comment il y est venu. Une de mes nièces croit avoir vu un homme de cette description il y a deux ou trois semaines, un peu plus bas, sur le quai Falardeau.

Lorsque le défunt a été fouillé en présence du coroner Belleau, du Dr Brophy et de moi-même, on a trouvé dans la poche gauche du pantalon une somme de 50 cts. La poche sur la hanche droite avait été coupée.

Là où j'ai trouvé le défunt, près d'un vieux quai, il y a beaucoup de remous, le courant y est très fort et entre en dedans, et la houle produite par le passage des bateaux à vapeur y est très forte. Je pense que le cadavre aurait pu, pour ces raisons, être charrié là. La pierre est semblable aux autres que l'on trouve à cet endroit.

William Edward Power, commis, dit qu'il a vu le défunt, qui lui était inconnu, il y a environ trois semaines chez la veuve Buchanan, à St-Colomb de Sillery. Il lui a alors parlé en anglais. L'inconnu venait de manger du pain et du beurre et de boire du thé. Il ne lui a pas dit qui il était. Il paraissait bien dispos. Il dit qu'il allait au Cap Rouge. Je le laissai chez Mme Buchanan. Il portait une carte sur un œil. Lorsqu'il paya son repas il tira environ une piastre en pièces de 25, 10 et 5 cents. Il demanda à l'hôtesse si elle était parente d'une dame Kelly, de cette ville. Il paraissait sobre. Il se plaignit alors de douleurs dans la tête. Je le revis dans l'après-midi, vers 5 heures, à Bridgewater Cove ; il se dirigeait vers le Cap Rouge. Il n'avait plus alors le petit paquet enveloppé dans un mouchoir rouge qu'il portait chez Mme Buchanan. Je ne lui parlai pas cette seconde fois et il paraissait sobre.

Edouard Morissette, mesureur de bois, qui est à l'emploi de M. James Timmony, à l'anse Bridgewater, dit qu'il y a environ trois semaines, vers une heure de l'après-midi, le défunt, qu'il voyait pour la première fois, est venu près du bureau de son patron et qu'il lui a demandé en anglais de lui indiquer une maison de pension.

Je lui ai donné l'adresse de Mlle McCosker, un peu plus haut, mais en deçà de chez Mme Buchanan. Je lui dis que s'il ne pouvait pas se procurer un logis il pouvait revenir et qu'il coucherait avec le gardien de nuit. Je ne l'ai pas revu. Il était pâle et paraissait faible. Je ne suis pas certain que le cadavre que j'ai vu ici soit le sien, quoique les vêtements et les effets que l'on me montre ressemblent à ceux qu'il portait lorsque je l'ai vu. L'inconnu portait alors une carte verte sur un œil.

Maurice Walsh, marchand de bois, sur la propriété duquel le cadavre a été trouvé, dit qu'à cet endroit et près de là le courant est très fort. Il est d'opinion que le cadavre avec la pierre qui y était attachée ont pu être rejetés à terre, attendu qu'une pierre est beaucoup plus légère dans l'eau que sur la terre et que d'ailleurs le gaz qui s'était accumulé dans le cadavre pendant son séjour dans l'eau devaient l'aider à flotter et à entraîner la pierre.

Selon la marée, les steamers passent quelquefois à quinze pieds du quai et il est possible que la houle qu'ils produisent ait rejeté le cadavre sur la grève.

Le sergent Burke, de la police provinciale, qui a accompagné le Dr Lemieux à Bridgewater Cove, donne quelques détails sans importance, si ce n'est qu'il y a quinze jours, le lundi après-midi, le défunt est allé demander à loger chez Mme French, à St. Colomb de Sillery. Il est parti de là en disant qu'il allait revenir pour le souper, mais il n'est pas revenu.

Charles Ninteau, qui est à l'emploi de M. Lépine, entrepreneur de pompes funèbres, produit les vêtements et les effets trouvés sur le défunt.

Nous en avons déjà donné l'énumération ainsi que la description du cadavre.

Dans la poche de l'habit, il a trouvé des bandelettes de coton semblables à celle qui attachait les jambes du défunt. La poche du pantalon sur la hanche droite avait été coupée après avoir été sortie pardessus la ceinture du pantalon.

Le Dr C. E. Lemieux, père.—Je ne connaissais pas l'individu dont le cadavre fait le sujet de cette enquête. J'ai fait l'autopsie conjointement avec le Dr Brophy et le Dr Lemieux mon fils.

Voici l'apparence extérieure du cadavre :

Il était complètement vêtu. Après l'avoir dépouillé, j'ai examiné le cadavre qui ne présentait aucune marque de violence ni aucune solution de continuité de la peau. Il était très emphysémateux. La peau s'enlevait facilement au moindre toucher, et cela dans toute l'étendue du corps. Il y avait çà et là des phlytènes, grosses globules remplies de sérosite. Les cheveux s'enlevaient avec la plus grande facilité, au point qu'en ôtant la casquette il en est resté une grande partie à l'intérieur.

Au côté gauche de la poitrine, il y avait des marques d'anciennes vantouses. La peau des mains s'enlevait aussi très facilement. Les ongles ne tenaient plus aux doigts.

Examen interne. — La plèvre gauche contient à peu près 7 à 8 onces de liquide et elle est adhérente aux parois du thorax dans presque toute son étendue. Celle du côté droit renferme aussi 5 à 6 onces de liquide et elle est adhérente elle aussi à la parois postérieure du thorax. Les deux poumons sont adhérents au diaphragme. Ils sont flasques, assez congestionnés et se rétractent considérablement sur eux-mêmes. Cependant, ils flottent tous deux en bloc en les plongeant dans l'eau et supportent le cœur. Ils crépitent dans toute leur étendue, et dans chaque partie prise isolément.

Le cœur est mou, gros et très flasque. L'orifice auriculo-ventriculaire gauche présente quelques dépôts calcaires sur ses valvules. Sur la valvule sygmoïde de l'aorte, deux des valvules en contiennent aussi, mais sur une étendue beaucoup plus considérable. Ces deux valvules sont adhérentes et assez pour en gêner les fonctions.

Toute la face interne du ventricule droit est tapissée par une couche sanguine d'apparence très foncée donnant à croire que du sang se serait épanché dans toute la substance de ce ventricule. Cette couleur brun foncé du ventricule droit contraste beaucoup avec celle du ventricule gauche, qui a la couleur normale.

Le foie est à peu près normal mais congestionné.

L'estomac contient une quantité notable de substances non digérées. Ces substances paraissent être au toucher, des matières grasses, comme du saindoux ou du gras de bœuf, mais en les examinant au microscope, j'ai pu me convaincre que c'était du fromage à moitié digéré.

La muqueuse de cet organe est uniformément rouge, et la mort a dû survenir pendant le travail de la digestion.

Les petits intestins depuis le pylore jusqu'au cæcum sont tapissés en dedans par une substance analogue à celle qui recouvre l'intérieur de l'estomac. C'est une espèce de liquide de consistance de crême épaisse et de couleur rosée.

Les gros intestins sont à l'état normal.

La rate, les reins, aussi à l'état normal mais plus congestionnés du côté gauche que du côté droit.

Les téguments de la tête ne présentent aucune marque de violence. Le cerveau est dans un état de décomposition tel qu'il est presque impossible d'y rien voir. Cependant les membranes sont fortement congestionnées.

L'œil droit, sur lequel il portait une carte, fait défaut. Il a été enlevé par une opération antérieure. Les dents sont toutes saines et il n'en manque aucune. Elles accusent l'usage de la pipe.

En parlant des poumons, j'ai omis de parler de la trachée. J'ai trouvé ce canal complètement vide, de même que les bronches. Il n'y avait pas la plus petite apparence d'écume sanguinolente, comme on rencontre généralement dans la mort par submersion. Cet homme est mort d'asphyxie causée par la submersion, et je suis d'opinion que l'individu s'est lui-même attaché la pierre autour de la poitrine, du côté droit au-dessus de l'épaule au côté gauche au-dessous de l'aisselle. Le nœud a été fait sur la partie antérieure de la poitrine. Les jambes étaient réunies par un bandage chirurgical dont il avait encore des bouts dans ses poches. Le nœud était sur la partie antérieure des jambes.

Je suis d'opinion que la poche du pantalon qui est coupée, l'a été après qu'on a trouvé le cadavre échoué sur la grève, car la coupure était nette et fraîchement faite. Je suis convaincu que c'est un cas de suicide. Le corps a dû séjourner dans l'eau au moins quinze jours.

Le Dr Brophy corrobore la déposition ci-dessus, si ce n'est la partie relative à la manière dont la poche du pantalon a été enlevée.

Le Dr Lemieux, fils, corrobore la déposition de son père.

Les jurés délibèrent alors un instant et rapportent un verdict de suicide par submersion.

Incendies considérables

TWEED, 25.—La partie d'affaires du village de Bridgewater, située à 4 milles au nord d'ici, a été entièrement consumée par le feu, vendredi après-midi. Le feu origina dans le toit d'une grande bâtisse en bois connue sous le nom de Bidgewater House et causé par une cheminée défectueuse. Il soufflait alors une vraie tempête de vent directement sur le quartier d'affaires du village. La conséquence fut que 10 résidences privées, 3 magasins, le bureau de poste et l'église méthodiste du village furent consumés. Il ne reste que peu de maisons dans cette partie du village. La plus grande partie des bâtisses détruites appartenaient à la succession de l'honorable sénateur Flint. Les personnes qui souffrent le plus sont les suivantes : J H Roberts, R W Miller, et E Sexsmith, $5,000 chacun. La perte totale est évaluée de $50,000 à $70,000. Il n'y a que $2,000 d'assurance sur l'église méthodiste.

NEW-YORK, 25.—Le département de la parafine de la Tidewater Oil Company à Bergen Point a été incendié jeudi soir. Les pertes sont de $85,000. L'incendie a été causé par des étincelles provenant d'un dynamo.

NORWALK, CON., 25.—La gare aux passagers, les bâtisses au fret, et les quais immenses du chemin de fer Honsatonic et Wilson's Point ont été incendiés de bonne heure jeudi matin. Les pertes seront de $200,000.

A trois heures du matin, lorsque les arrimeurs chargeaient le steamer *Lefebvre* pour New-York, un fanal fu renversé par une balle de jute et les flammes se propagèrent si rapidement que les hommes durent faire diligence pour sauver leur vie. Quarante-huit chars de fret et leur contenu devinrent en un instant la proie des flammes.

Les pertes de la compagnie du chemin de fer Honsatonic sont énormes et elle n'a rien sauvé par le dock flottant. Cette compagnie avait dépensé des milliers de piastres à Wilson's Point et y faisait des affaires considérables. La compagnie va rebâtir de suite.

Les brasseries du Nord-Ouest fermées par ordre du département de l'Interieur

WINNIPEG, 25—Dans le cours du mois, 24 brasseries ont été fermées au Nord-Ouest par ordre du département du revenu de l'Intérieur. Cette action a été prise en attendant la décision de la question pendante de l'émission des licences au Nord-Ouest pour la manufacture et la vente des liqueurs.

La plus grande partie des distilleries ainsi fermées étaient munies d'appareils pour la fabrique des liqueurs de Malte, bien que cependant elles ne manufacturaient que de la bière de houblon.

LES MILLIONNAIRES

Un écrivain de la *Revue des Deux-Mondes* s'est mis en frais de dresser la nomenclature des millionnaires.

Il en compte sept cents dans le monde entier.

Sur ce nombre, il en alloue deux cents au Royaume-Uni, cent aux Etats-Unis et soixante-quinze à la France.

L'écrivain de la *Revue* considère toutefois que la patrie des plus riches millionnaires est encore l'Amérique.

D'après lui, c'est Jaygould qui ouvre la liste avec un capital de £60,000,000, ce qui lui assurerait un revenu annuel de £2,800,000.

M. J. W. Mackay vient immédiatement après avec £50,000,000.

Puis la célèbre maison Rothschield d'Angleterre avec une fortune de £40,000,000.

Les autres millionnaires viendraient dans l'ordre suivant :

M. Astor, £38,000,000 ; M. Vanderbilt, £25,000,000 ; M. J. B. Jones, £20,000,000 ; le duc de Westminster, £16,000,000 ; M. Russell Sage, £12,000,000 ; le duc de Sutherland, £6,000,000 ; M. J. Gordon Bennett, £6,000,000 ; le duc de Northumberland, £5,000,000 ; le Marquis de Bute, £4,000,000 ; M. A. Belmont, £4,000,000 ; M. R. Garrett, £4,000,000 ; M. P. Morgan, £3,000,000 ; M. Sidney Dillon, £2,000,000 ; M. Cyrus Field, £2,000,000.

Une histoire cocasse

Femme vendue par son mari à un cousin pour une piastre

Par le procès de Charles Cooyeats, qui s'instruit actuellement, on vient de découvrir un fait étrange et qui cependant, n'est pas rare dans le comté d'Essex. Le défendeur est accusé d'avoir assailli son cousin Jos. Couillard, rivière Canard.

Voici ce que le cousin a raconté dans sa déposition à la cour. Tous deux étaient voisins ; Charles était marié et Joseph célibataire ; Le ménage du premier laissait beaucoup à désirer et comme il s'était aperçu que son voisin convoitait sa femme, il lui offrit, voilà trois mois, de la lui vendre avec ses deux enfants pour une piastre. Et le marché fut conclu et Mme Charles Cooyeats alla habiter avec son cousin Joseph.

Cependant, quelque temps après, Charles Cooyeats a regretté son étrange marché. Il essaya mais en vain de persuader sa femme de revenir à lui. A la fin, exaspéré, il attendit Joseph lundi soir, dans un endroit isolé et lui administra une épouvantable dégelée. Celui-ci eut toutes les peines du monde à sortir des mains de cet enragé.

Charles a été condamné à $8 d'amende.

UN RELIGIEUX METIS

Mgr Grandin a conféré la tonsure et les ordres mineurs à un enfant du pays, à un jeune Métis, de St-Albert, le frère Edouard Cunninghom, O. M. I. Il était réservé à l'évêque de St-Albert. à Mgr Grandin, d'admettre à la vie religieuse et aux ordres le premier Métis de toute la province ecclésiastique de St-Bonifacc.

Le Frère Cunningham est le fils d'un Métis irlandais converti, John Cunningham, qui a été longtemps commis au service de la Compagnie, à Edmonton, et d'une Métisse canadienne, Rosalie L'Hirondelle. Le Frère Cunningham était parti de St-Albert au commencement de janvier 1882, pour aller étudier à Ottawa, et c'est dans l'Université d'Ottawa qu'il a fait son cours classique, avant de faire son noviciat à Notre-Dame des Anges, à Lachine, près Montréal.

Après ses premiers vœux, il est allé au scolasticat de la Congrégation des Oblats, à Archeville ; il a fait sa philosophie et commencé sa théologie.

LE REMEDE DU

PÈRE MATHIEU

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL

ENFIN TROUVE

ENCORE UNE DÉCOUVERTE

Le remède du PERE MATHIEU

Guérit radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout désir des liqueurs alcooliques. Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs énivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique. C'est aussi un remède certain pour toute FIEVRE, DYSPEPSIE, TORPEUR de FOIE, ayant une cause autre que l'intempérance.

Vendu par les Pharmaciens, $1,00 la bouteille

Si le mal n'est pas fort une bouteille suffit; mais les pires cas de *delirium tremens* ne demandent pas plus de trois bouteilles pour guérison complète de l'intempérance. Vous pourrez obtenir gratis un pamphlet sur l'"*Alcool ses effets sur le corps humain et l'intempérance traitée comme maladie*, en vous adressant à votre pharmacien ou à la

S. LACHANCE, seul propriétaire,

1538 rue Ste Catherine
Montréal

AGENTS : Dr. Ed. MORIN & Cie.,
Québec.

1er juin.—e c cl.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria

ATTRACTION SANS PRECEDENT

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ

L.S.L.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée en 1868 pour 25 ans par la Législature pour des fins d'éducation et de charité avec un capital de $1,000,000, auquel il a été ajouté depuis un fonds de réserve de plus de $500,000.

Les grands tirages ont lieu semi-annuellement, (juin et décembre) et ses grands tirages à un seul numéro se font à chacun des autres dix mois de l'année et cela se passe en public, à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, La.

Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane que nous gérons et controlons personnellement les tirages eux-mêmes, et que le tout est conduit avec honnêteté, franchise et avec bonheur pour tous les intéressés ; nous autorisons la compagnie à se servir de ce certificat avec un fac-similé de nos signatures attachés dans ses annonces

G. T. Beauregard
J. A. Early

Commissaires

Nous soussignés, Banquiers et Banques paierons tous prix gagnés à la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos comptoirs.

J. H. WALMSLEY, Prés. Louisiana National Bk
PIERRE LANAUX, Prés. State National Bk.
A. BALDWIN, Prés, New Orleans National Bk
CARL KOHN. Prés. Union National Bk.

TIRAGE EXTRAORDINAIRE

A l'Académie de Musique Nouvelle Orléans
MARDI, le 18 JUIN 1889

PRIX CAPITAL $600,000

100,000 billets de $40; Demi billet $20 Quart de Billet $10; Dixième de Billet $5 Vingtième de Billet $2, Quarantième $1

LISTE DES PRIX

1 PRIX CAPITAL DE	$600,000	$600,00
1 GRAND PRIX DE	200,000	200,00
1 GRAND PRIX DE	100,000	100,00
1 GRAND PRIX DE	50,000	55,00
2 GRANDS PRIX DE	20,000	40,00
5 PRIX DE	10,000	50,00
10 PRIX DE	5,000	50,00
25 PRIX DE	2,000	50,00
100 do	800	80,00
200 do	600	120,00
500 do	400	200,00

PRIX APPROXIMATIFS

100 PRIX APPROXIMATIFS DE	$1,000	$100,00
100 do do	800	80,00
100 do do	400	40,00

PRIX TERMINALS

1,998 PRIX DE	$200	$399,60
3,144 Prix, s'élevant à		$2,159,60

AGENTS DEMANDES

☞ Pour les taux de club, ou pour toute information désirée, écrivez lisiblement aux soussignés, faisant connaitre clairement votre résidence avec l'état, comté, la rue et le numéro. On s'assurera une réponse par la malle plus rapide en insérant dans votre lettre une enveloppe portant votre adresse tout au long.

IMPORTANT

Adresse **M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, La.**
ou à **M. A. DAUPHIN, Washington, D. C.**

Par lettre ordinaire contenant **Mandat d'argent** émis par toutes les compagnies d'Express, bourse de New-York, traite ou mandat poste. **Nous payons les charges sur l'argent courant** qui nous est envoyé par express et sommes de $5 et plus.

Adressez les Lettres Enregistrees contenant l'Argent a la

NEW ORLEANS NATIONAL BANK, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les prix est **GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES** de la Nouvelle-Orléans et que les billets sont signés par le président d'une de ces institution dont les droits sont garantis par une charte et reconnus par les plus hautes cours ; défiez-vous par conséquent de toutes les imitations ou affaires anonymes.

POUR 1

Le Miroir des caractères, ou l'art de juger les hommes : 1o, par les traits du visage ; 2o par les gestes et habitudes ; 3o par l'écriture ; 4o par les constellations de la naissance, suivi d'un Recueil de recettes de la nature, de la médecine, de l'industrie, des métiers, de l'agriculture et d'un bouquet de pensées. Livre très instructif, amusant et historique de la Grande Question du chemin de fer Pacifique par un député de l'assemblée législative.

Le patriotisme,—Conférence au profit de la colonisation par un homme d'état.

Le Recueil d'indulgeces des principales confréries, qui devrait se trouver dans toutes les familles.

Le 9ème bataillon au Nord-Ouest, volume de 100 pages, relatant le séjour et les noms de ces braves jeunes gens qui se dévouerent pour la patrie lors des troubles du Nord-Ouest en 1885.

Un volume choisi dans la Bibliothèque Nationale.

Une carte de fête en forme de triangle.

Un traité d'arithmétique par lequel toute personne peut apprendre à calculer par elle même.

Le livre des enfants ou l'art d'apprendre à lire.

Le petit catéchisme que toute personne doit toujours avoir en main.

L'Histoire de la grande comète, causerie amusante et populaire.

Une brochure de lecture pieuse par un prédicateur célèbre.

6 images religieuses pouvant être encadrées.

Un livre de messe contenant les offices du dimanche.

Deplus, 2 autres articles indispensables dans la vie, à tout bon catholique.

Tous des livres et articles seront envoyés gratis par la mal en Canada et aux Etats-Unis sur réception d'une piastre.

Adressez : **J. R. MARTEL, Agent.**
Boite 96, St-Roch, Québec.

LE

Château de Velours

Ce voleur était ravissant, ma parole ! Il parlait comme la chanson : " Au clair de la lune."

Ouvre-moi ta porte,
Pour l'amour de Dieu !

Cependant Blanche, qui avait déjà sa main à la lampe de nuit, se ravisa. Cette voix de ramoneur était pour elle comme l'écho d'une autre voix.

—Qui êtes-vous ? cria-t-elle, tandis qu'un étonnement joyeux se peignait sur son charmant visage.

—Je suis..

La voix hésita et reprit :

—Je viens de la part de M. Albert de Coëtlogon.

La main de Blanche retomba. Un incarnat léger vint à sa joue.

Puis elle sourit tout franchement à l'idée de cette voie nouvelle que choisissaient les messagers de son futur époux.

Pendant cela, messager, ramoneur ou larron, l'homme de cheminée dégringola tout à coup, et vint tomber dans les cendres. Il roula au milieu de la chambre à coucher.

Il était extrêmement drôle ce nouvel arrivant, et nous recommandons aux autres héros de roman de ne jamais choisir le chemin qu'il avait pris.

Impossible de garder le moindre vernis poétique avec de la suie aux mains, aux yeux, aux joues, au front, partout.

Blanche riait aux larmes.

Le nouveau venu restait interdit devant elle.

—O mon pauvre Pichenet ! dit enfin Blanche ; je ne m'attendais guère à vous revoir ainsi.

—Vous m'avez donc reconnu, mademoiselle ? balbutia le jeune médecin.

—Oui, oui, mon bon ami, répondit-elle ; je vous ai très-bien reconnu. Mais c'est donc par là qu'on arrive de Paris ?

Elle avait beau faire, elle ne pouvait parler sérieusement, tant ce Pichenet était comique avec son grand air contrit et sérieux, sous le masque de suie qui faisait de lui un nègre.

—On m'avait dit que vous étiez un médecin fameux, M. Adrien, reprit-elle, car il ne faut plus que je vous appelle Pichenet..Je pensais bien souvent à vous..

—Oh! mademoiselle!

—Mais je me représentais toujours M. le docteur Adrien avec des manchettes bien blanches et un col plissé comme il faut.

Elle regardait l'impitoyable, les manchettes et le col de Pichenet qui étaient noirs comme de l'encre.

—Mademoiselle, voulut-il interrompre encore, croyez qu'un motif bien grave..

Blanche étouffa son dernier éclat de rire et prit l'air d'un juge qui va écouter un plaidoyer.

—Voyons votre motif bien grave, dit-elle-

Il se présente ici une question de convenance qui pourrait être soulevée avec raison par quelques esprits respectables, c'est une grande hardiesse que de placer un héros de roman (même barbouillé de suie,) dans la chambre d'une jeune fille..

Mais nous ferons observer qu'il y avait entre ces deux enfants un lien austère et sacré ; la charité : Blanche avait donné, Pichenet avait reçu l'aumône, ce Pichenet qui n'aimait que sa mère !

Et dans les gaietés bizarre de cette aventure on devinait la menace d'un mortel malheur.

Pichenet entrait par les cheminées parce qu'il avait pratiqué l'art du danseur de corde à l'âge où les autres docteurs en herbe apprennent le latin et le grec. Mais Pichenet ne connaissait pas du tout la topographie intérieure du château du Grail. C'était sans préméditation aucune qu'il avait choisi la cheminée de Blanche, en quittant Albert de Coëtlogon.

Il nous faut bien avouer, cependant, que s'il avait eu à choisir, il aurait choisi la cheminée de Blanche.

Il était venu là, poussé par un irrésible de sonder ce mystère où sa mère se tronvait mêlée, et poussé aussi par une secrète voix qui lui criait : Tu peux leur porter le salut à tous !

Comment ?

Pour répondre à cette question, il fallait savoir ; pour savoir, il fallait entrer au château : voilà pourquoi Pichenet était entré au château comme il avait pu.

Maintenant, il est certain qu'en pareille occurence une autre jeune personne ne se serait pas conduite exactement comme Blanche de Noyal.

Nous ne faisons nullement le procès aux jeunes filles, qui eussent poussé les hauts cris, ni aux demoiselles qui se fussent évanouies. Nous nous bornons à demander qu'on n'accable pas notre pauvre petite Blanche pour défaut de gémissements et de syncopes.

—M. Adrien, dit-elle. Je vais aller vous chercher votre bonne mère.

—Elle est donc bien ici ? s'écria Pichenet dont les yeux se mouillèrent ; oh ! c'est vous que j'ai vu la première en entrant dans ce château, mademoiselle Blanche ! cela devait me porter bonheur !

—Vous n'avez pas oublié, je vois cela..

—Oublié ! répéta Pichenet.

Puis il reprit :

—Non, pas plus que je n'ai oublié le rayon du soleil qui éclairait ma pauvre chambrette pas plus que je n'ai oublié les larmes ou le sourire de ma mère! Là bas, j'ai gardé ma religion et même elle a grandi, à mesnre que j'entendais insulter Dieu : J'obéissais à ma mère qui m'avait dit de toujours prier, et chaque fois que je priais je pensais à celles qui avaient été notre providence. Je me disais : elles sont heureuses..

—Heureuses ! répéta Blanche dont les mains se joignirent malgré elle :

Pichenet fixa sur elle un regard perçant et plein de supplications.

Elle s'était arrêtée, et à son tour, elle avait des larmes dans les yeux.

—Ecoutez ! s'écria Pichenet, si j'ai deviné, que le ciel soit béni ! j'ai passé deux années à étudier ce mal terrible..

—Quel mal ?

—Le Mal d'Enfer.

—Vous savez donc ! dit Blanche stupéfaite.

—Il l'interrompit et s'écria joyeusement :

—J'avais deviné ! M. de Lacuzan aussi a été mon bienfaiteur. Je savais bien qu'il ne pouvait y avoir que noblesse dans le cœur de M. de Lacuzan ! Et d'ailleurs, est-ce que vous seriez-là, vous si toutes ces calomnies.... Mais je divague, mademoiselle Blanche ! Une minute pour embrosser ma mère, et puis que Dieu me soit en aide ! je crois que je vous paierai ma dette à tous !

Blanche ne comprenait pas, mais l'espoir naît si vite au cœur des jeunes filles. Elle s'élança vers la porte.

Sur le seuil, elle s'arrêta. Un sourire sournois fit briller ses prunelles, tandis que ses joues se couvraient de rougeur.

—Mais, murmura-t-elle, M. Adrien, quand vous étiez là-haut, dans la cheminée, vous disiez que vous veniez de la part de quelqu'un..

—Coëtlogon ! dit Pichenet qui se frappa le front oh ! pardonnez-moi cet oubli! il m'avait chargé de vous dire, quand je l'ai quitté..car il est là, le pauvre jeune homme sur la lisière de la forêt.

—Ah ! il est là ! fit Blanche.

—Puis elle ajouta en haussant les épaules :

—Je le reconnais bien, le maître fou !..

—Il m'avait chargé de vous dire, reprit Pichenet, qu'il est à vos genoux qu'il..

Blanche courait déjà dans le corridor, et l'on n'entendait plus que l'écho de son petit rire moqueur.

Pourtant, en passant devant une fenêtre qui donnait sur les douves, elle jeta un regard au dehors, et comme elle crut voir une ombre sous les arbres aux premières lueurs du matin, elle sourit, à cette ombre qui était Albert.

Lequel ne vit point le sourire mais gagna un gros sourire.

Elle vint la pauvre Chaumel, déjà toute émue avant même d'avoir vu son fils et pressentant son grand bonheur. Elle vint. Ce furent des larmes joyeuses des paroles entrecoupées de baisers.

Comme elle le contempla, son fils chéri qu'elle n'avait pas vu depuis cinq années !

Et comme elle se sentit fière de le voir si grand, si beau, si fort ! Toutes ses douleurs étaient oubliées : les longs jours de misère, les pleurs silencieux ! Elle remerciait Dieu dans la prière des mères qui monte au plus haut du ciel.

Désormais elle avait un défenseur, et c'était son fils. Son fils, qui était là, ivre de bonheur devant elle. Son fils, son fils, son pauvre enfant !

Son petit Adrien, ce grand jeune homme !

Son Pichenet, ce docteur !

Blanche embrassait la bonne femme, tant elle avait de joie à la voir contente.

La Chaumel était trop faible pour tant de bonheur. On la mit dans une bergère, et Pichenet s'agenouilla sur le tapis à ses pieds. Blanche dit :

—Il est venu ici pour savoir ; il faut qu'il sache tout.

La Chaumel attira la tête d'Adrien contre son cœur, et raconta ainsi l'incendie de la cabane :

—Quand j'entendis frapper à la porte de notre maison, au milieu de la nuit, je crus que c'était mon Adrien qui revenait déjà de la grande ville, car je l'attendais la nuit comme le jour. Je me levai, si heureuse, que mes pauvres jambes chancelantes ne voulaient plus porter mon corps. Il paraît que je mis trop de temps pour aller ouvrir ; on enfonça la porte.

—Est-ce toi, Adrien ? m'écriai-je.

La résine s'allumait. Je vis un grand corps noir qui n'avait pas de visage. La résine tomba de mes mains, et je m'enfuis, car j'avais [illegible] parvint à me saisir dans l'obscurité, et me traîna par les cheveux jusqu'au foyer où je venais de remuer les cendres pour trouver un charbon.

—Rallume la résine, dit-il, pour que je voie à te bien tuer !

Je compris qu'il était fou, plus fou qu'avant d'être mis à la maison Saint-Médard.

—Lâche-moi, lui répondis-si tu veux que je rallume la résine.

Il me lâcha. Et pendant que je me baissais, je voyais confusément tout son corps se dégingander, comme à la danse des fiévreux. Il répétait entre ses dents.

—Je la toucherai ! je la toucherai ! Le mal se gagne ! Je ne savais pas de qui il parlait.

Quand la résine fut allumée, il me la prit des mains et la porta sous la paillasse, sans rien dire. Je m'élançai pleine d'épouvante, mais il me terrassa aisément et mit son pied sur ma poitrine.

La paillasse brûlait.

—C'est là que j'étais, grommela-t-il, quand elle est venue avec le sorcier Lacuzan et qu'elle a dit que j'étais horrible! Eh bien ! ce que je suis, elle le sera. Je la toucherai ! je la toucherai ! Le mal me gagne !

Moi, je criais : Pitié ! pardon ! car la fumée commençait à me suffoquer. Malbrouk avait l'air de respirer à l'aise.

—Ton Andrien va donc revenir ? disait-il ; c'est bon ; je l'attendrai, et je lui serrerai le cou jusqu'à ce que sa langue devienne noire et pendue sur son menton ! Ah ! ah ! reprenait-il, j'ai bien de la besogne ! Je ne sais pas si je pourrai tout faire.

Il ôta son pied qui écrasait ma poitrine. Le feu avait gagné l'armoire, derrière le lit ; la muraille de planches vermoulues se noircissait. Je donnai mon âme au bon Dieu, et je lui dis de protéger mon pauvre Adrien, car le râle me prenait.

Je parvins cependant à me trainer jusqu'à la porte, et j'eus un peu d'air. Il avait trouvé une cruche du vin que mademoiselle Blanche m'avait envoyé. Il la vidait à même dans son gosier.

—Eh ! la femme ! dit-il en riant, tu bois de bon vin maintenant que je ne suis plus là !

Dieu m'envoya une bonne pensée, et je m'écriai.

—Sauve au moins l'argent qui est dans le bahut.

Je n'avais pas plutôt parlé qu'il frappait le bahut à coups redoublés pour l'ouvrir. Le bahut contenait cinq ou six pièces de six livres de l'argent que m'adressait mon Adrien.

Grâce au bruit qu'il faisait, je pus entr'ouvrir la porte sans exciter son attention, et me glisser dehors. Mais le vent s'engouffra par l'ouverture de la porte et les flammes s'élancèrent jusqu'à la charpente qui flamma comme une poignée de paille.

Malbrouk s'entêtait à vouloir forcer le bahut.

Comme j'arrivais au mur du jardin de l'abbaye, j'entendis un grand bruit derrière moi. C'était la maison qui s'abîmait en lançant une gerbe de flammes jusqu'au ciel.

Parmi ces flammes ardentes, Malbrouk tout noir, gambadait etgesticulait comme un démon. Il avait forcé le bahut. Le cri qu'il poussa au milieu de l'incendie était un cri de triomphe.

Moi, je descendis jusqu'à la rivière et je suivis le bord, tant que je pus, derrière les aulnes et les saules. Le jour vint avant que j'eusse atteint la forêt, et je fus obligée de me cacher sous les branches, car je savais que Malbrouk me suivait à la piste pour m'achever.

Je passai deux jours dans la forêt sans manger ni boire, et je serais morte de faim, si Dieu m'avait envoyé le bon ange de notre maison, celle qui te sauva autresois, après t'avoir nourri longtemps de ses bienfaits, celle qui a donné du pain à ta mère après tou départ : Mademoiselle Blanche !

J'entrai au château avec elle.

Hélas ! dès que je fus entrée au château, je compris ce que Malbrouk avait voulu dire par ces mots : Je la toucherai ! je la toucherai !

En me cherchant, il avait rencontré sous bois Mme la comtesse, et maintenant, Mme la comtesse, demi-morte, tremblait l'agonie du mal d'enfer.

La Chaumel se tut.

Une heure après, Pichenet était de nouveau seul avec mademoiselle de Noyal, dans le réduit de sa mère.

Il faut croire que la Chaumel avait un peu refait la toilette de son fils, car M. Adrien avait tout l'air, maintenant, d'un jeune médecin honnête et bien couvert.

—Il y a malheureusement du vrai dans ces bruits qui courent la ville, lui disait Blanche poursuivant une conversation commencée, et cela finira par quelque sinistre événement. Mon pauvre père est affaibli par l'âge et d'ailleurs Lacuzan refuse absolument de le mettre dans la confidence. Vous verrez, monsieur Adrien, qu'il y aura du sang au bout de ces extravagances !

Ce n'était plus la rieuse de tout à l'heure. Il y avait [illegible] dans ses yeux, et son front charmant se chargeait de tristesse. Elle secoua lentement sa tête bouclée.

—Pauvre Marielle ! reprit-elle ; j'étais tout enfant quand on prononça pour la première fois chez nous le Mal d'Enfer. Je me souviens qu'elle devint plus pâle qu'une morte et qu'elle tomba sur un fauteuil en poussant un cri d'épouvante. C'était un pressentiment, et ce pressentiment ne l'a jamais quittée.

Pichenet était comme absorbé dans ses réflexions.

—Voici le billet que j'ai reçu dimanche dernier poursuivit Blanche.

Elle tira une lettre de son sein et lut :

" Ma chère sœur,

" Je ne vous demande rien, sachant que votre cœur vous conseillera mieux que moi. Un affreux malheur est tombé sur nous. Je ne puis vous donner d'explication par écrit. Marielle a grand besoin de vous, mais, comme il s'agit de sa vie, je dois vous prévenir qu'une fois entrée au château vous n'en pourrez plus sortir.

" Priez pour nous.

"LACUZAN."

Pichenet écoutait plus avidement. Blanche reprit :

—Je savais que M. Albert de Coëtlogon devait se battre le lendemain matin avec M. de Talhouët pour ce pauvre Lacuzan, c'est-à-dire pour moi.

Mais je connais si bien Lacuzan ! Pour qu'il m'écrivit une lettre semblable, il fallait qu'un malheur, un affreux malheur en effet, fut dans sa maison. Car je ne vous ai pas lu le post-scriptum, M. Adrien ; le voici :

"Ma sœur, si vous venez, il faut que tout le monde ignore votre démarche ; vous viendrez en secret, sans vous ouvrir surtout à M. le marquis de Noyal notre père."

- C'est étrange ! murmura Pichenet.

—Oui, dit Blanche, c'est étrange. Je partis au milieu de la nuit....

—Toute seule ? interrompit encore Pichenet.

—Toute seule..je sais les routes de la forêt.

—Mais..pour entrer au château à cette heure ?

—Si je connais Lacuzan, Lacuzan me connait. Il m'attendait.

XIX

LE MASQUE ROSE

Lacuzan sait bien que je n'ai jamais peur, reprit mademoiselle Blanche avec une petite pointe d'orgueuil. Lacuzan était sûr que je viendrais. Il faisait faction au bout du pont-levis.

Il me tendit la main.

—Merci, Blanche, ma sœur, murmura-t-il.

Puis il ajouta, tandis que sa voix tremblait et s'étouffait dans sa gorge.

—Ma sœur ! ma sœur ! nous sommes bien malheureux !

Je prononçai le nom de Marielle. Il se couvrit le visage de ses mains.

—Elle dort, reprit-il enfin ; venez, je vais tout vous dire.

Ici, mademoiselle Blanche s'arrêta. Pichenet l'interrogea du regard.

—Je vous en prie, ne me cachez rien, dit-il.

—C'est que, répliqua Blanche, Lacuzan est mon plus vieil ami. Si Albert de Coëtlogon, dont je veux être la femme, me demandait le secret de Lacuzan, je ne le lui dirais pas.

—Mademoiselle Blanche, répliqua Pichenet, j'aime M. de Lacuzan comme s'il était mon frère ou mon père. Je sais bien que je ne suis qu'un pauvre garçon et qu'il est un grand seigneur, mais, encore une fois, je vous en supplie, ne me cachez rien. J'ai deviné la moitié de ce secret, dites-moi le reste.

Blanche le regardait en face comme si elle eût voulu lire dans son cœur, après un instant, elle lui dit:

—Je crois en vous, Adrien, et je veux ne vous rien cacher. Voici ce que m'apprit Lacuzan :

Il y a environ trois semaines, ma sœur Marielle sortit toute seule du château pour se promener dans le parc. Le parc s'enfonce très-loin dans la forêt et il y a une brèche à la muraille de l'enclos...

Mais Lacuzan est l'idole du pays et jamais personne n'avait tenté de s'introduire dans le parc par cette brèche.

La nuit venait. Ma sœur reprenait la route du château, lorsque tout à coup une grande ombre noire s'élança hors d'un buisson et lui barra le passage.

Ce qui eut lieu, ma sœur je raconta le dire tout de suite que, depuis lors, elle a perdu tout souvenir de cet événement, bien que sa mémoire soit restée fidèl pour les choses dès longtemps passées.

Toute circonstance qui lui rappellerait cette scène atroce, la ferait probablement retomber au plus bas de son mal.

L'ombre noire qui se dressait devant Marielle, c'était Malbrouk, vous l'avez deviné. Il eut un rire hideux et lui saisit les deux mains.

—Je te touche ! je te touche ! s'écria-t-il avec une ivresse sauvage. Le mal se gagne !

Et comme elle cherchait à se dégager, il lui meurtrit ses pauvres bras.

Puis,—comment dire cela ?—craignant de ne lui avoir pas assez sûrement inoculé la peste, il se pencha sur elle et la mordit comme une bête féroce qu'il est est, à la naissance du cou.

Puis encore il s'enfuit, sautant par dessus les arbustes et poussant de longs cris de triomphe.

Marielle lui revint folle au château.

Vers onze heures, avant minuit, les premiers symptômes du Mal d'Enfer la prirent. Et pendant toute la nuit, elle put entendre les sauvages hurlements de son bourreau qui criait, caché dans les hauts chênes de la forêt :

—Le mal fe gagne ! Je l'ai touchée ! je l'ai touchée !

Jamais on a pu s'emparer de cet homme qui possède une agilité infernale. Pendant huit jours, Marielle a été entre la vie et la mort.

—Mais interrompit, ici Adrien ; qui donc la soignée ?

—Son mari.

—M. de Lacuzan ?

—Vous ne le connaissez pas ! il avait été le premier de tous dans la confidence des pressentiments de Marielle. Il a épousé Marielle avec la conviction qu'elle était prédestinée à subir l'attaque du Mal d'Enfer.

Longtemps après que Marielle heureuse, eut oublié ses pressentiments de jeune fille, ses craintes qu'elle avait reconnu folles, Lacuzan garda ses pressentiments et ses craintes.

Comme il aime ma sœur au point de vivre pour elle seulement, cette crainte devint la préoccupation de toutes ses heures, et comme il n'est pas homme à fuir devant une crainte, il chercha les moyens de lutter.

Vous savez que depuis l'invasion du Mal d'Enfer il avait affronté les dangers de la contagion si audacieusement que le peuple l'accusait d'être sorcier. Il voulut unir l'étude scientifique à l'expérience il se fit médecin.

—Médecin ! s'écria Pichenet stupéfait.

Il mesurait avec respect la profondeur de cette tendresse.

—Médecin, répéta Blanche, non point de par la Faculté, mais de par les veilles patientes et l'étude obstinée.

Médecin hardi et savant.

Marielle est guérie ; sa convalescence s'achève ; Marielle est presque aussi forte qu'avant son malheur..

— Blanche s'interrompit. Pichenet pressentait bien qu'il y avait autre chose.

—Alors, dit-il, pourquoi ces mystères ?

—Vous savez quelles traces laisse après soi le Mal d'Enfer, répondit Blanche lentement et à voix basse ; vous savez ou vous ne savez pas à quel point ma sœur tient à sa beauté....Hélas ! sa beauté!

Elle avait des larmes plein les yeux. Pichenet comprenait

—Elle ne sait pas encore ?.. demanda-t-il.

—Lacuzan veut qu'elle ne sache jamais! répliqua Blanche. Et c'est à cette entreprise insensée qu'il dépense maintenant sa force héroïque et son indomptable volonté. Marielle est prisonnière pour que personne ne puisse la voir, pour que jamais un geste imprudent, une acclamation, une parole de surprise ne vienne lui révéler le changement cruel qui s'est opéré en elle.

—Elle est donc bien changée ! ne put s'empêcher de dire Pichenet.

—Je n'ai pu me résoudre à la voir, répartit Blanche en détournant les yeux ; mais quand Lacuzan se croit seul, il répète bien souvent : Elle en mourra ! elle en mourra.

—C'est une façon de parler, peut-être ..murmura le jeune médecin.

Blanche hésita.

Marielle est bonne, dit-elle enfin, et c'est trop peu dire ; elle a le cœur exquis, mais elle est restée enfant parce qu'elle était trop belle. Sa beauté est devenue son âme. Lacuzan est fort, Lacuzan est grand, mais il aime trop; il aime Marielle comme on doit aimer que Dieu. Il y a des douleurs qui brisent les cœurs les plus robustes, quand Dieu n'est pas là, qui égarent les raisons les plus hautes. Lacuzan a dit autrefois à Marielle que si elle ne pouvant plus être heureuse en ce monde et qu'il le sût, il la tuerait. Oui, j'étais là quand il le dit, et c'était dans une circonstance [illegible] lennelle. Or, Lacuzan sait bien qu[illegible] peut prolonger longtemps désorm[illegible]

nensonge de cette comédie impossible. Lacuzan est las. Lacuzan voit, il entend Rennes tout entier, affolé par sa puérile curieux à la porte du château de Barbebleue..car ils l'appellent Barbebleu, justice du ciel ! Lacuzan a la fièvre ; Lacuzan devient fou ; Lacuzan tuera sa femme et se tuera, parce qu'il est révolté contre Diau !

—Blanche cacha sa tête entre ses mains.

—Pichenet garda le silence. Sept heures sonnèrent à l'horloge du château..

Blanche sembla s'éveiller en sursaut.

—Il faut partir maintenant, s'écria-t-elle ; vous n'avez que trop tardé, M. Adrien, il faut vous retirer sur le champ. Vous avez vu votre mère ; vous savez qu'elle est en sûreté. Je vous charge de dire à M. Albert de Coëtlogon que je lui défends de venir ainsi rôder autour du château. Il lui arriverait malheur. S'il vous demande de mes nouvelles, dites-lui que je suis bien, et que je pense à lui.. quelquefois.

Elle se leva ; elle ouvrit la porte. Pichenet ne bougea pas.

—Eh bien! fit-elle, non sans une légère impatience.

—Et vous croyez, dit le jeune médecin en se redressant, que je vais vous quitter ainsi !

Mais..

—Après tout ce que vous venez de me dire !

—Il le faudra bien !

— Non, mademoiselle Blanche, je reste.

—Vous restez! fit la jeune fille effrayée; ajouta-t-elle par réflexion.

—Il ne faut pas avoir confiance à demi mademoiselle Blanche répondit Pichenet; vous m'avez dit tout à l'heure que vous croyiez en moi ; prouvez-le moi.

Comme Blanche ne répondit pas, il ajouta d'un accent résolu et presque impérieux :

—Il faut que je vois madame la comtesse de Lacuzan.

Blanche frémit.

—Voir ma sœur ! s'écria-t-elle ; vous ne savez donc pas qu'un meurtre ne coûte rien à celui qui est désespéré ! Je vous ai dit, et puissé-je me tromper, mon Dieu ! que Lacuzan tuerait sa femme. Croyez-vous qu'il vous épargnerait ?

Pichenet sourit doucement.

—Je suis bien sûr que vous n'abandonneriez pas ma mère, mademoiselle Blanche, dit-il, si M. de Lacuzan me tuait.

Il y avait dans ces simples paroles une résignation si belle que Blanche fut touchée jusqu'au fond du cœur.

—Vous êtes bon, Adrien, dit-elle sans dissimuler son émotion ; mais Lacuzan n'est pas un homme que l'on puisse ainsi servir malgré lui-même. Vous êtes tout jeune, l'avenir est brillant devant vous ; allez, et que Dieu vous récompense d'avoir voulu vous dévouer pour nous !

Pichenet au lieu de se retirer et de répondre ouvrit les revers boutonnés de son frac de velours noir et tira de sa poche une boîte plate en maroquin.

—Vous prenez vos repas avec monsieur le comte et madame la comtesse ? demanda-t-il.

—Oui. Pourquoi ?

—Parce que cette circonstance nous servira, mademoiselle Blanche.

Il choisit dans sa boîte de maroquin un petit flacon, étiqueté d'un mot latin.

—Cinq gouttes dans le verre de monsieur le comte, trois gouttes dans le verre de madame la comtesse, dit-il avec calme ; ils s'endormiront tous les deux.

Blanche ne répondait point. Pichenet lui tendit la fiole.

—Si vous ne voulez pas, prononça-t-il tout bas et d'un ton décidé, j'essayerai d'un autre moyen..car, je vous le répète, mademoiselle Blanche, il faut que je vois madame la comtesse.

Blanche hésita un instant, puis elle prit le flacon.

Nous avons vu l'usage qu'elle en avait fait.

Quand Pichenet fut introduit par elle dans le petit salon où Marielle et Lacuzan avaient pris leur repas, il était deux heures environ.

Blanche était toute pâle de l'action qu'elle venait d'oser.

Le comte Henri dormait la tête penchée sur sa poitrine. Le sommeil irrésistible l'avait saisi à l'improviste. On voyait au mouvement de ses bras, posés avec force contre ses genoux qu'il avait essayé de lutter. Marielle au contraire la tête renversée sur le dos de son fauteuil, parmi les boucles de ses beaux cheveux blonds.

Pichenet traversa le salon sur la pointe des pieds. Il était plus pâle que Blanche et Blanche entendait son cœur battre dans sa poitrine.

—S'ils allaient s'éveiller ! murmura la jeune fille.

Pichenet prit une des mains du comte, l'éleva, puis la lâcha tout à coup. La main retomba inerte.

Et le comte ne bougea pas.

Blanche ne dit plus rien. Mais une autre terreur lui venait : ce sommeil ressemblait à la mort. Elle mit sa main sur le cœur de Lacuzan qui battait doucement et régulièrement.

Pichenet vit, devina et sourit.

Il s'approcha de Marielle et tâcha de [illegible] de son masque. Ses doigts tremblaient trop.

—Aidez-moi mademoiselle Blanche, dit-il en essuyant la sueur qui coulait déjà de son front.

Blanche obéit mais ses pauvres doigts tremblaient encore plus que ceux du jeune médecin. Les cordons du masque furent néanmoins dénoués. Il n'y avait plus qu'à le soulever. Blanche et Pichenet se regardèrent.

Ils n'osaient plus.

Par la porte ouverte, leurs yeux se tournèrent instinctivement vers le salon de velours bleu. On voyait, juste en face de la porte, le portrait de Marielle. Un jour vif éclairait sa radieuse beauté. Pichenet enleva le masque.

Blanche poussa un cri étouffé et tomba raide sur le tapis.

Pichenet lui-même chancela et fut obligé de s'appuyer à la table.

Pourquoi décrire ce qui est poignant, jusqu'à briser le cœur ? Nous ne dirons point ce qu'ils virent, Blanche et Pichenet, sous le masque de satin rose. Hélas ! le portrait était là, toujours brillant de sa beauté divine ; il était là, raillerie amère et cruelle ; le rayon de jour le faisait doucement sourire.

Pichenet prit Blanche et la porta jusqu'à sa mère à qui il dit :

—Tiens, mère, soigne-la. Quand elle s'éveillera, dis-lui qu'elle a fait un rêve..

Il s'élança de nouveau dans le petit salon et se mit à genoux devant Marielle. Les larmes jaillissaient de son cœur et se séchaient sous ses paupières brûlantes.

Et quand pour la seconde fois, il regarda l'éblouissant portrait qui était dans la chambre voisine, son souffle râla dans sa gorge.

Le contraste était horrible et navrant. Pichenet ferma la porte pour ne plus voir ce sourire du passé qui insultait à la désolation présente.

Lacuzan s'agitait dans son sommeil. Des paroles confuses venaient à ses lèvres. Pichenet crut l'entendre qui murmurait :

—Il la touchée ! il l'a touchée ! Le mal se gagne !

Un éclair brilla dans les yeux du jeune médecin. Avant de se reculer, il joignit ses mains tendues vers le ciel et pria ardamment.

Puis il choisit diverses substances dans sa boîte de maroquin, les mélangea dans un verre avec de l'eau pure et commença son pansement. Ce mélange devait avoir une action violente, car Marielle se plaignait dans son sommeil.

Pichenet lui lotionna le visage tout entier, abondamment.

Quand il eut achevé, il brûla les linges qui lui avaient servi, et se lava les mains dans dans de l'eau chargée de cendres.

Puis il jeta sur la pelle rougie une goutte d'essence qui chassa les parfums âcres de la lotion et rendit à l'atmosphère sa pureté première.

Lacuzan s'éveilla vers la brume.

Marielle était étendue sur son fauteuil dans l'état où il l'avait laissé avec son masque de soie rose sur le visage. La présence de Pichenet n'avait point laissé de traces.

XX

LE MIROIR

La convalescence de la comtesse avançait rapidement. Et à mesure qu'elle recouvrait ses forces et sa santé, Marielle revenait à la coquetterie de sa nature. C'était pour elle une véritable torture que de ne point se servir. Elle avait supplié son mari de lui donner un miroir, ne fût-ce que pour une minute. Elle avait tâché de séduire Blanche pour que celle-ci lui procurât un miroir en cachette.

—Un miroir ! un miroir ! mon royaume pour un miroir ! eût-elle dit volontiers si elle avait été reine.

Lacuzan, lui, devenait de plus en plus sombre. Son espoir s'en allait. Chaque nouveau progrès de la convalescence de Marielle le rapprochait d'un dénoûment fatal.

Huit jours s'étaient écoulés depuis l'arrivée de Pichenet au château du Grail, où le comte Henri ne soupçonnait point sa présence. Pichenet partageait la chambre de sa mère.

M. de Badabreux n'avait pas manqué, comme on le pense de raconter in extenso, non sans citations tragiques, l'histoire de sa rencontre avec le fils de la Chaumel, Pichenet, autrefois danseur de corde, maintenant premier aide du médecin de sa Majesté.

L'histoire s'était notablement embellie en passant par la boutique Mormichel-Barbedor, et Guillemite avait cru pouvoir ajouter que ce jeune homme avait été envoyée par le roi Louis XV pour savoir un peu ce qui se passait au château de Barbebleu.

Vivé, les cinq demoiselles Trécoche, et les époux Soliment, tout doué d'une riche imagination avaient brodé l'aventure. Les vicomtesses n'étaient point restées en arrière de ces gens du commun.

Pichenet était la coqueluche de Rennes. Tout le monde s'occupait de lui: le salon comme la boutique. Pensez-donc ! on l'avait vu danser sur la corde, ce docteur, et chacun se souvenait bien de la voix qu'avait ce coquin de Malbrouk, quand il disait :

—Saute ! Pichenet.

Or, M. Albert de Coëtlogon avait laissé échapper quelques paroles d'où l'on pouvait conclure que le jeune médecin avait franchi le seuil terrible du Château de Velours, le jeune médecin n'avait point reparu.

Encore une victime à joindre au nombre toujours croissant des victimes de Barbebleue ! Quand donc la justice du ciel, ou, à son défaut la justice humaine devait-elle écraser cet abominable fléau !

Les dames de la balle, cette puissance que Rennes a toujours reconnue, avaient les oreilles fort échauffeées. On commençait à chanter pouille sous les fenêtres de monseigneur le gouverneur de la province. Le peuple se mettait de la partie, sans trop savoir pourquoi. C'était une révolution "ab ovo."

—Et, connaissez-vous beaucoup de révolution qui aient eu des causes si graves ?

Le matin du mardi 7 novembre 1754, la cour du grand hôtel de Coëtlogon, où monsieur le lieutenant du roi faisait sa demeure, eut ses portes forcées. La foule fit irruption dans le vestibule, demandant le lieutenant de roi à grands cris. Monsieur le lieutenant de roi, parut à son balcon, et le perruquier Soliment, élu tribun du peuple en circonstance solennolle, lui tint à peu près ce langage :

—Monseigneur....crron ! cronn ! (c'était comme cela que toussait le perruquier Soliment) le tiers-état de Rennes vient nous offrir le témoignage de son respect....crron !....et de son affection que j'oserais dire filiale, si, crron ! monseigneur me le voulait bien permettre !

—Il est enrhumé le barbier ; cria un garçon poissonnier du nom de Joujou, qui avait une réputation de loustic depuis le Champ-Dolent jusqu'au Champ-Jacquet.

Les bouchers, les bouchères, les regrattiers des deux sexes, les marchands de poissons et leurs épouses, les curieuses de rôt-tout-chaud, les débiteurs d'andouilles fraîches, etc., poussèrent en chœur un large éclat de rire.

Cela commençait gaîment.

Soliment continua :

—A ces causes, monseigneur, nous désirons crron ! ! savoir pourquoi les gens de S. M. (Dieu la bénisse) laissant Barbebleue tuer le monde de même, et commettre toutes sortes d'abominations, qui ont lieu, crron ! au su et au vu d'un chacun de la ville, chez nous.

—Ça c'est juste ! dit Joujou. A bas Barbebleu !

Vivé trouvait la harangue plate ; et comme Soliment hésitait, il lui souffla cette transition vraiment heureuse :

—Voilà donc pourquoi t'est-ce que nous avons venu par devers vous ensemble et séparément.

—Voilà donc pourquoi t'est-ce, répéta Soliment que nous avons, crron ! venu par devers vous, avec plaisir, monseigneur, vous saluer dans l'espérance que vous en éqrouvez ensemble et séparément.

—Crron ! crron ! fit Joujou ; ça se noie !

—Se noie..ânonna Soliment ; comme quoi, dans l'intérêt du commerce..

—Crron ! crron ! cria la foule.

—Crron ! répéta involontairement le malheureux Soliment, qui éternua trois fois salua et tamponna son front couvert de sueur.

Pendant le silence qui suivit la harangue du perruquier, on put voir que la foule c'était beaucoup accru dans la cour et aux aux abords de la lieutenance.

Circonstance grave ; il y avait un assez grand nombre d'habits bourgeois parmi les vestes populaires. On voyait même quelques livrées, ce qui donnait à penser que messieurs de la noblesse avaient envoyé chercher des nouvelles de l'émeute. Ils ne détestaient pas cela.

Le célibataire Badabreux, qui n'avait pas même à son service un valet de tragédie, était venu de sa personne. Sa tête poudrée faisait bien dans la cohue, et donnait un grand caractère au tableau.

—Mes bons amis....dit le lieutenant de roi.

Et il salua de loin M. le marquis de Coëtlogon pour se prêter un air de familiarité avec le vicaire de la couronne.

—Mes chers enfants, reprit monsieur le lieutenant de roi, je n'ai pas très-bien compris ce que votre député m'a fait l'honneur de me dire..

—Il vous a dit crron ! crron ! fit Joujou, c'est pourtant clair !

Mais M. le marquis de Coëtlogon était un seigneur universellement respecté. Joujou n'eut pas de succès. Les harangères, les revendeuses de sard (sardines), les crieuses de rôt-tout-chaud se réunirent pour l'accabler d'invectives.

—En conséquence, conclut monsieur le lieutenant de roi, je vais vous envoyer mon sénéchal, qui prendra connaissance de vos griefs et les transmettra, s'il y a lieu, à monseigneur le gouverneur de la province.

Il fit un geste de la main, gracieux et paternel, puis il rentra dans ses apartements. La foule cria vivat !

Malheureusement de nouveaux venus, qui arrivaient de la place Sainte-Anne apportèrent la nouvelle que trois pauvres patients étaient morts du Mal d'Enfer dans les rues basses. Par une mystérieuse association d'idées, Lacuzan et le Mal d'Enfer, c'était tout un pour le peuple de Rennes. Quand le sénéchal parut au balcon, le peuple grondait.

Cinq pieds huit pouces et demi, sans souliers, large envergure, nez en étei gnoir, sourcils aussi gros que la moustache d'un cent-suisse, perruque de financier de comédie, tel était maître Michel Deschamps, sénéchal de la lieutenance.

Joujou avait désormais beau jeu.

—Allons, perruquier, s'écria-t-elle, fais un peu ton crron ! cronn ! pour monsieur le sénéchal ! Il en vaut bien la peine !

M, Soliment sortit des rangs, en effet, et se prépara à recommencer son discours.

—Mais au premier crron ! crron ! M. Deschamps l'interrompit.

—Bonnes gens, dit-il en se servant de son nez immense comme d'un porte-voix donné par la nature, toutes choses que de droit seront faites selon la teneur des actes régulièrement consentis par les Etats. Retournez chacun chez vous paisiblement....et si vous n'êtes pas contents, adressez-nous requête, en due forme.

Ce n'était plus le style du lieutenant de roi. Un long murmure accueillis cette notification faite d'un ton sec et à la fois solennel.

—Au lard ! au lard ! crièrent les polissons en guenilles.

—Pouille ! pouille ! répondirent les dames des divers marchés.

Un tronc de chou, lancé par Joujou d'une main sûre, comme le déclama plus tard Badabreux, fit au nez du sénéchal une large blessure.

En même temps, les cinq demoiselles Trécoché arrivèrent en corps, tricotant cinq bas de laine et embaumant l'air d'une véhémente odeur de cassis. Elles avaient pris le coup du matin chez Guillemitte Mormichel, née Barbedor.

A la vue de ces cinq négociantes, hautes en couleur et réellement imposantes, le sénéchal, déjà déconcerté, lâcha pied en murmurant :

—Bonnes gens ! je vais vous envoyer mon procureur-juré.

Celui-ci parut à son tour.

Mais au lieu de venir au balcon, il se risqua sur le perron. C'était un brave homme en parchemin mangé aux rats. Il portait deux lentilles de loupe montées en besicles, et un garde-vue vert posé de côté—à la mauvais.

Un immense éclat de joie accueillit sa venue.

Vous n'êtes pas sans savoir que tous les procureurs qui ont des verres de loupes montés en besicles et des visières de taffetas fané s'appellent Langlois. Par extraordinaire, celui-ci avait nom Loysel..

Il était de mine hargneuse et passait pour très méchant. Il fit cet exorde ab irato :

—Jusques à quand enfin, ramassis de fainéants, abuserez-vous de notre patience ? Croyez-vous que les autorités civiles et militaire souffriront longtemps pareils rassemblements, émois, tapages, mutineries, insolences, désordres, clameurs, révoltes, troubles, séditions et autres tumultes qualifiés ! croyez-vous ?..

—Il faut le donner aux demoiselles Trécoché ! interrompit Joujou. Adjugé..

Maître Loysel fit un geste d'horreur. Les cinq Trécoché, de leur côté, protestèrent.

—Croyez-vous ?..essaya de reprendre maître Loysel.

Mais Joujou était en veine. Il avait énormément d'esprit.

Il se glissa derrière le pauvre procureur-juré, et le poussa brusquement en avant. Maître Loysel ne tenait pas beaucoup ses jambes maigres et cabreuses. Il chancela, franchit les marbres du perron en battant des bras comme un perdu, et alla tomber tête première au milieu de la cohue.

Vive Joujou !

—Barbebleu ! Barbebleue! criaient cependant ceux qui n'avaient pu entrer dans la cour de la lieutenance, et qui s'impatientaient au dehors ; qu'on nous donne Barbebleue, ou nous mettons le feu aux quatre coins de la ville !

Le tohu-bohu était à son comble. I y avait maintenant plus de six milles personnes rassemblées autour de la lieutenance.

Un incident survint qui fit diversion au tapage pour quelques minutes et permit au malheureux procureur Loysel de s'échapper. Bien que monsieur le lieutenant de roi n'eût pas jugé de sa dignité de donner à cette cohue des explications catégoriques, il est certain qu'un exprès était parti le matin même pour le château du Grail, porteur d'une missive qui priait M. le comte de Lacuzan de venir à Rennes pour rendre compte de sa conduite.

Car, à part les exagérations qui avaient cours dans le public, la conduite de M. de Lacuzan faisant garder son château per vingt dragons, nuit et jour, pouvait bien paraître extraordinaire.

Or, un dragon à cheval se présenta au bout de la rue encombrée. Il portait la réponse de M. de Lacuzan.

La foule compacte et agitée n'embarrassait pas beaucoup ce dragon. Le dragon et son cheval en avaient vu bien d'autres. Le dragon s'appelait Yan Bolnyi. C'était un des vingt de Bagrade.

—Allons ! dit-il, qu'on se range !

Comme la cohue faisait mine d'être mauvaise, Yann Bolnyi piqua son cheval et distribua aux plus méritants une demi-douzaine de coups de plats de sabre sans méchanceté.

Ma foi, les cinq Trécoché furent unanimes pour déclarer que c'était un beau brin de soudard. Jamais vous ne trouverez de femmes plus impartiales que les cinq Trécoché.

Yann Bolnyi parvint à entrer dans la cour. Au moment où il descendait de cheval, Joujou eut la malencontreuse idée de s'écrier.

—Tiens ! tiens ! voilà un des dogues de Barbebleue !

Yann Bolnyi le regarda de travers.

Joujou avait une de ces faces insolentes qui ont peuplé en tous temps le pavé des grandes villes ; un front étroit avec des cheveux jaunes, un nez en l'air, des yeux gris à fleur de tête, les mains dans les poches de grands pieds plats et de ces coudes pointus, qui sont des armes offensives.

Il soutint effrontément le regard du Hongrois, et celui-ci se bornait à froncer ses gros sourcils, Joujou s'enhardit, et de la houssine qu'il tenait à la main, il donna un bon coup sur la tête du cheval en disant :

—Holà hé ! vous autres ! le dogue a cru qu'il me ferait peur !

—Yann Bolnyi allongea le bras, prit Joujou par la peau du cou et le lança comme un chien roquet au milieu de la foule.

Joujou hurla. Bolnyi monta les degrés du perron.

Pas un n'osa toucher son cheval, attaché à la balustrade.

Les Trécoché dirent :

—Voilà un soldat qui a un fier poignet ma chère !

La réponse de M. le comte de Lacuzan au message du lieutenant de roi, fut remise par Bolnyi au sénéchal Deschamps qui la présenta, tête nue, à M. le marquis de Coëtlogon.

Cette réponse était la renonciation de M. le comte de Lacuzan, à son grade de lieutenant-colonel des dragons de Conti.

Les cas étaient bien rares où un gentilhomme croyait pouvoir se permettre de briser ainsi son épée. Je dis en temps de paix. En temps de guerre, cela n'avait point d'exemple.

En agissant de la sorte, M. de Lacuzan s'exposait à être bien sévèrement jugé par ses pairs.

Le sénéchal Deschamps lut sa lettre par-dessus l'épaule de monsieur le lieutenant de roi, et croyant bien faire, il s'élança de nouveau au balcon pour crier à la foule.

—Celui que vous appelez Barbebleue n'est plus au service de Sa Majesté !

La foule pensa naturellement que les gens du roi capitulaient.

Un long cri de victoire répondit à l'annonce du sénéchal, et la cohue, subitement enivrée, s'élança hors de la cour de la lieutenance pour se rendre à la place Sainte-Anne.

La place Sainte-Anne était à Rennes ce que le faubourg Sainte-Antoine est à Paris. Il n'y aurait pas eu de bonne échaffourée si l'on n'eût fait un tour à la place Sainte-Anne. Ce grand trapèze boueux, entouré de masures délabrées, était le théâtre favori de l'émeute.

Comme il y avait loin de la lieutenance à la pauvre Sainte-Anne, il fallait bien porter quelqu'un en triomphe. Le mot fut en effet de couronner autrement une girouette ! On pensa d'abord au perruquier Soliment, l'orateur, mais les cris de cronn imitatifs de Joujou l'avaient dépopularisé. Vivé était trop vieux, Morichel trop mignon : Badabreux appartenait à la noblesse.

Joujou, le héros et la victime, fut élu si tout d'une voix. Les dames de la halle l'acclamèrent, et quatre porteurs l'élevèrent sur deux bâtons.

Joujou se laissait faire. Il était très pâle. On crut une fois le voir trembler

Il demanda une écuellée de cidre. Pendant qu'il buvait, ses dents battaient la générale sur la grosse faïence de la tasse.

Lui, le bavard éternel, le loustic incorrigible, il ne prononça pas une parole. On avait beau l'exciter et le provoquer, sa gaîté semblait partie pour toujours.

Et cependant Joujou n'était pas à cela près d'une chute sur le pavé ; il fallait qu'il y eût autre chose.

—Joujou ! Joujou ! criait-on ! dans le cortège ; le dogue de Barbebleue t'a donc mordu bien dur ?

Joujou ne répondait point. Il frissonnait, et sa tête pâle pendait sur sa poitrine.

Tout à coup il se redressa, et ses deux bras crispés se tendirent.

— Chrétiens, n'approchez pas ! cria-t-il ; d'une voix changée ; craignez le Mal l'Enfer !

Un grand murmure s'éleva de la foule. Ceux qui étaient le plus près du brancard improvisé reculèrent avec terreur ; les quatres porteurs lâchèrent prise à la fois, et déposèrent le triomphateur au milieu de la rue.

Il se fit un large cercle autour du brancard où le pauvre Joujou se débattait sans secours.

Depuis quelques jours il y avait à Rennes une recrudescence dans la marche de l'épidémie. Le Mal d'Enfer renaissait. La foudre avait déjà frappé plusieurs coups.

Quand les gens de Rennes virent la face du pauvre Joujou devenir tout à coup livide, ses yeux s'injecter de sang, et l'écume blanchir le bord de ses lèvres, la joie folle tomba pour faire place à la stupeur.

Joujou essaya de parler. Il y en eut qui pensèrent entendre le nom de Barbebleue parmi les paroles confuses que ses dents arrêtaient au passage.

Ce nom de Barbebleu courut aussitôt de bouche en bouche. Le dogue de Barbleue l'avait mordu, cet homme qui était là, gisant dans la poussière, et qu'on avait vu, quelques minutes auparavant., si plein de force et de vie ; et cet homme agonisait.

Il eut trois ou quatre convulsions terribles, puis il ne bougea plus.

C'était encore là, bien évidemment une victime de Barbebleue !

Mais puisque Barbebleue, ce monstre, n'était plus au service du roi, suivant que l'avait annoncé le sénéchal Deschamps, ne pouvait-on se venger à la fin ! Telle fut la pensée commune, et chacun répondit : l'heure de justice a sonné, il faut que Barbebleue meure !

Le pauvre Joujou avait oublié de dire, et peut-être n'en avait-il pas eu le temps, qu'une aventure singulière qui a son importance drns son histoire, lui était arrivée, le matin même de ce jour, au bord de l'eau.

Joujou demeurait derrière les halles, il se levait longtemps avant le soleil pour aller chercher sa charge de poisson frais. Ce matin, comme il revenait avec sa botte, il avait vu sortir des roseaux qui bordaient la rivière sous le Vau-Saint-Germain, un grand corps maigre et déguenandé, aêtu de haillons humides.

Cet homme—ou ce fantôme—avait un lambeau d'étoffe noire sur le visage.

Joujou pensa tout de suite au mal d'Enfer, mais cette manière de spectre n'avait pas de crécelle, Il vint se planter au milieu du pont de Toussaint, et tendit les deux bras comme pour barrer le passage à Joujou. Il murmurait en riant sous son masque :

—Je l'ai touchée ! je l'ai touchée ! Le mal se gagne !

Joujou n'avait pas froid aux yeux comme on dit : sans sa charge, il se serait bien moqué du spectre, quoique ces pâles lueurs du crépuscule naissant donnent à tous les objets une apparence terrible ; malgré sa charge et malgré la fantastique tournure de ce personnage qui lui barrait le chemin, il voulut aller outre.

—L'ami, dit-il, on m'attend au marché. Je perdrai une piécette de douze sous si tu me retardes.

L'homme au masque ne se rangea point il tira de la poche de ses braies en guenailles un large écu d'argent et répondit :

—Tu peux bien perdre douze sous pour gagner six livres.

—Et que faut-il faire pour gagner six livres ? demanda Joujou alléché par ce gros bénéfice.

Le spectre mit un doigt sur sa bouche.

—Chut ! fit-il, ne parle pas si haut. Quand j'entre quelque part, on a peur de moi et l'on me chasse. Les marchands ne veulent pas vendre. Apporte-moi un miroir de vingt-quatre sous, et je te donnerai ces six livres.

—Tope ! fit Joujou enchanté.

Il y avait justement tout près de là, au coin de la place du Palais, la boutique Mormichel-Barbedor. Joujou prit sa course et s'en alla tembouriner comme un diable sur les contrevents de la Grosse pelote, mariée à la Grosse carotte.

Guillemite dormait ; mais quand il s'agissait de traiter une affaire de vingt-quatre sous, Guillemite avait toujours le réveil agréable. Elle vint en léger costume du matin, elle ouvrit sa boutique et vendit à Joujou un joli petit miroir encadré de bois jaune.

Joujou le rapporta fidèlement à son spectre généreux.

Non-seulement ce dernier lui donna l'écu de six livres promis, mais il fut si content qu'il saisit Joujou à bras-le-corps et faillit l'étouffer en l'embrassant.

Puis, brandissant le miroir au-dessus de sa tête en gambadant comme un fou, il descendit derrière le pont de Toussaint et se perdit de nouveau dans les roseaux de la rive.

Joujou l'entendait qui disait de sa voix creuse et sourde :

— Elle se verra ! elle se verra ! et elle mourra !

XVII

SIÉGE DU CHATEAU DE BARBEBLEUE

De ce qui précède, on peut conclure que ce n'était pas Yann Bolnyi, le dogue de Barbebleue, qui avait mordu le pauvre Joujou. Yann Bolnyi, se portait parfaitement bien et ne pouvait communiquer à autrui le Mal d'Enfer qu'il n'avait pas. Au contraire, Malbrouk avait le Mal d'Enfer, et c'était Malbrouk que Joujou avait rencontré sur le pont de Toussaint, avant l'aube. Malbrouk en quête d'un miroir de vingt-quatre sous.

Quoi qu'il en soit, ce fut pour le peuple de Rennes comme si le comte Henri eût tué le pauvre enfant lui-même, et de sa main. Le dogue de Barbebleue était là, on le reconnaissait. Il fallait des cadavres à Lacuzan, ce vampire !

La mère de Joujou vint sur la place Sainte-Anne, elle vint tout échevelée et toute éplorée. Elle se rua sur le corps elle cria vengeance. Où est la mère qui voit son fils mort sans devenir folle ?

Les ennemis que Lacuzan avait par la ville, et nous savous qu'ils étaient nombreux, exploitèrent aussitôt cette situation. Depuis l'affreux Vivé jusqu'à Badabreux, depuis Guillemite Barbedor jusqu'à madame la vicomtesse le Brecc du Lartz de Cramayeul-en-Gevezon-les Fossés-sur-Papayoux, tout le monde jeta feu et flammes.

Ce grand courroux couva toute la journée comme les charbons sous la cendre.

Vers le soir, on cria aux armes dans les rues de Rennes, afin de faire siége du château de Barbebleue, et malgré la brume tombée, la foule prit la route du Tombeau de Velours.

Loin de faire obstacle, la nuit était un attrait de plus. Tout le monde voulut prendre part à cette chevaleresque expédition. Ce fut un soulèvement en masse ; il y avait des homme, des femmes et des enfants. La mère de Joujou portait une torche à l'avant-garde.

Les gens sensés, Badabreux, Mormichel, Soliment, Vivé, marchaient en arrière et ne portaient rien.

La crépuscule du matin se leva sur un spectacle grandiose et grotesque. Le château du Grail était investi de toutes parts. Rennes avait émigré. Son peuple, ses bourgeois, ses portiers, ses vicomtesses étaient là, suivant la croisade et faisant le siége du Tombeau de Velours.

Toute cette cohue avait bivouaqué dans les bruyères, mêmes les vicomtesses qui avaient, ma foi, leurs carrosses.

Un conseil de guerre se tenait sur la lisière de la forêt. Les harangères et les marchandes de rôt-tout-chaud pensaient qu'avec quelques fagots on pouvait faire l'affaire.

Mais Badabreux représenta sagement que pour prendre une place forte, entourée de remparts, il fallait dix ans et vingt-quatre chants de poème épique.

Au vingt-quatrième chant, on place quelques traîtres dans un cheval de bois, fabriqué avec un grand art ; on laisse Cassandre radoter et Barbebleue est traîné autour des murailles, attaché au char du vainqueur impitoyable.

Tel fut l'avis de ce célibataire.

Mormichel disait, dans son dévoûment à la cause commune :

—Nous tenons, à la boutique, débit de poudre royal ; si on veut faire les fonds, j'irai en chercher pour ce qu'on me donnera de l'argent.

—Tout au moins faudrait-il, reprenait Badabreux, quelques béliers et bon nombre de catapultes, car les balistes sont dangereuses à manœuvrer. On a vu quelquefois la pierre lancée avec force, rebondir contre l'assiégeant lui-même et lui donner la mort !

—Tas de poules mouillées ! dit une des plus polies parmi les demoiselles Trécoché, prenez des échelles et grimpez-moi là-haut.

Mais là-haut on voyait les silhouettes immobiles des dragons-Lacuzan.

Et tout cet aspect du château sombre et muet donnant des frissons aux plus braves.

A midi, les estomacs commençaient à se plaindre.

Quelques gentilshommes, commandés par Albert de Coëtlogon, parurent sur la route de Rennes et annoncèrent qu'ils défendraient le château contre toute attaque brutale. Cela fit réfléchir et l'expédition semblait bien près de tomber l'eau, lorsque de grands cris s'élevèrent dans l'intérieur de la forêt.

C'étaient les mendiants de Rennes. Aucune ville de l'univers n'en produit de si nombreux ni de si effrontés.

Une troupe de quatre à cinq cents guenilleux sortit du fourré, conduite par Malbrouk et portant des fascines. L'élan était donné. Chacun prit un fagot, et tous s'élançèrent vers les douves, tandis que Badabreux faux-bourdonnait :

O furenr ! ô destin ! ô discorde sanglante !

Les dragons-Lacuzan ne bougeaient pas. On eût dit qu'ils dormaient.

Mais derrière ces murailles sombres, il y avait le désespoir.

Tous ces mouvements désordonnés, tous ces cris d'une populace affolée, c'était la comédie ou plutôt la farce. Là-bas, au-delà du pont-levis du Grail, c'était le drame. Il y avait là un homme que la douleur rendait insensé.

Lacuzan avait tenté l'impossible, il le voyait bien maintenant.

Un instant, il s'était cru assez fort pour entourer Marielle d'une sorte de rempart magique qui se dresserait constamment entre elle et le monde. Il avait fait ce rêve de la garder à la fois contre elle-même et contre tous ; ce rêve de la tromper toujours et de lui rendre à la place de sa beauté perdue une chimère qui devait remplacer sa beauté. Parce que la beauté de Marielle c'était sa vie.

Des adorations de toutes les heures, un culte incessant, une sorte d'autel dans un cachot, hélas ! Lacuzan avait rêvé cela.

Oui, et il avait dépensé à cette œuvre puérile toute la force d'un cœur de héros.

Eh bien ! il était las. Il voyait son dévouement inutile, et Dieu qu'il oubliait le châtiat par le désespoir.

Le monde, c'est-à-dire ces fous et ces folles qui étaient là dans la bruyère, ces harengères, ses mendiants, ces braves dames, enfin le monde, ce qui vit dans toutes les maisons, de la loge aux greniers, en passant par les salons, le monde voulait voir et savoir.

La muraille que Lacuzan avait élevée autour de sa vie gênait l'œil curieux du monde.

Le monde venait tout simplement incendier sa muraille pour regarder ce qu'il cachait derrière.

Et qui donc oserait dire que ce n'est pas ici l'allégorie alpable de ce qui se passe autour de nous ?

Qui oserait affirmer qu'il y a un lieu sur cette terre où le monde n'est pas fait ainsi ?

Le monde est comme ces enfants curieux qui brisent leurs jouets pour en voir l'intérieur, et qui s'étonnent de n'y point trouver uue âme.

Le monde est comme ce paysan idiot qui éventre sa poule, croyant trouver dans l'estomac de la pauvre bête, un tas d'œufs gros comme une maison.

Le monde renverse tous les jours le seau d'eau pour saisir la lune !

Rien ne l'arrête, le monde.

PLUS DE MAUX DE DENTS!
Par l'emploi de l'ÉLIXIR DENTIFRICE
DES RR. PP. BÉNÉDICTINS
de l'Abbaye de SOULAC (Gironde)
DOM MAGUELONNE (Prieur)

Le MEILLEUR CURATIF ET LE SEUL PRÉSERVATIF DES Affections Dentaires

ELIXIR DENTIFRICE DES RR. PP. BÉNÉDICTINS 1373

INVENTÉ en L'AN 1373 PAR LE Prieur Pierre BOURSAUD

EXTRAIT DE LA NOTICE

La formule de PIERRE BOURSAUD et ses procédés primitifs sont scrupuleusement respectés. Cet Elixir de nos Pères jouit des plus précieuses propriétés, Il prévient la carie des dents, qu'il blanchit et consolide. Il chasse le sang des gencives, qu'il tonifie et raffermit, et en dissipe ainsi tout gonflement. Il purifie l'haleine et assainit parfaitement la bouche, à laquelle il laisse une délicieuse et durable fraîcheur. Il prévient et guérit les maux de gorge, les enrouements, les inflammations, les aphtes et irritations de toutes sortes. En un mot, l'usage journalier de l'Elixir des RR. PP. Bénédictins assure la santé perpétuelle de la Gorge et de la Bouche. Comme on le voit, le spécifique cinq fois séculaire de nos Révérends Pères n'a rien de commun avec les produits seulement agréables répandus dans le commerce ; il s'en distingue autant par ses vertus préventives que par son action curative, énergique, rapide et sûre.

Vu et approuvé : Le Prieur, Dom Maguelonne Ben. Obr.

AGENT GÉNÉRAL : SEGUIN, BORDEAUX
Agent pour la province de Québec : PAUL GARRIGUE, négociant, 16, rue St-Jean, à Québec.

MERES! MERES!! MERES!!! MERES!
NOUS ATTIRONS VOTRE ATTENTION
LE TRÉSOR DES NOURRICES
DU DR PICAULT
Pour empecher les Convulsions chez les Enfants qui font leurs Dents.
C'est un remède sûr, et sur lequel on peut compter ; il est agréable à prendre ; il ne peut faire aucun mal ; il procure un soulagement immédiat, il calme toutes les douleurs. A VENDRE PAR TOUS LES DROGUISTES.

Intéressante Découverte Brevetée
PARFUMS ESS. ORIZA SOLIDIFIÉS
PRÉSENTÉS SOUS FORME DE CRAYONS (12 ODEURS DÉLICIEUSES)
Il suffit de frotter légèrement les objets pour les parfumer
(la Peau, le Linge, Papier à Lettres, etc.)
L. LEGRAND, Fournisseur de la Cour de Russie
207, RUE SAINT-HONORÉ, PARIS
Se vendent dans toutes les principales Parfumeries, Phcies et Drogueries du Monde.
ENVOI FRANCO DE PARIS DU CATALOGUE ILLUSTRÉ

LES NOMBREUX MÉDECINS QUI EMPLOIENT LA
SOLUTION PAUTAUBERGE
AU CHLORHYDRO-PHOSPHATE DE CHAUX CRÉOSOTÉ
La considèrent comme le remède le plus sûr et efficace contre les
MALADIES DE POITRINE
PHTHISIE, BRONCHITES CHRONIQUES, TOUX ANCIENNES et OPINIATRES
En Vente chez L. PAUTAUBERGE, 22, rue Jules César, PARIS.
Dépôts à Québec : Ed. MORIN & Cie et dans toutes les principales Pharmacies.

VÉRITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK
APÉRITIFS, STOMACHIQUES, PURGATIFS & DEPURATIFS
Ils guérissent et préviennent les maladies qui se rattachent à l'ENGORGEMENT des INTESTINS, telles que : Manque d'appétit, Migraine, Constipation, Amas de Bile, Congestions du Foie, du Poumon et du Cerveau, etc.
TRES IMITÉS ET CONTREFAITS
Exiger l'étiquette ci-jointe en 4 couleurs, avec le mot VÉRITABLES
1f 50 la 1/2 boîte (50 grains)—3 fr. la boîte (105 grains). Notice dans chaque boîte.
A Québec : Pharmacie de H. MORIN, et les bonnes Pharmacies.

Biere et Porter Labatt
DE LONDON
Les Boissons par excellence sont les célèbres Bière et Porter Labatt
Les plus hautes autorités médicales du Canada en recommandent l'usage comme étant un breuvage des plus fortifiants et favorable à la santé comme stimulant et tonique
Faites usage de la celebre BIERE et PORTER LABATT de London et n'en prenez pas d'autre en substitution
N. Y. MONTREUIL
SEUL AGENT A QUEBEC
179 RUE ST-PAUL, QUÉBEC

Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris
QUINIUM LABARRAQUE Ce VIN est le Tonique par excellence, fortifie les épuisés par la maladie ou les excès.

Autorisé par Arrêté ministériel
QUINIUM LABARRAQUE Ce VIN fortifie les Estomacs délicats, augmente l'appétit, facilite la digestion.

Médailles d'Or Expositions de Paris Sydney Melbourne
QUINIUM LABARRAQUE Ce VIN agit merveilleusement contre l'Anémie, la Chlorose, les Pertes blanches.
FABRICATION : Bd L. FRERE, 19 r. Jacob, PARIS

DRUNKENNESS
Or the Liquor Habit, Positively Cured by Administering Dr. Haines' Golden Specific.
It can be given in a cup of coffee or tea without the knowledge of the person taking it; is absolutely harmless, and will effect a permanent and speedy cure, whether the patient is a moderate drinker or an alcoholic wreck. It has been given in thousands of cases, and in every instance a perfect cure has followed. It never fails. The system once impregnated with the Specific, it becomes an utter impossibility for the liquor appetite to exist. For circular and full particulars address GOLDEN SPECIFIC CO., 185 Race St., Cincinnati, O.

LE NORD-OUEST

Nous ne sommes pas seuls à parler en faveur de notre immense Nord-Ouest. Les américains, eux aussi, ne craignent pas de lui rendre justice. Voici, par exemple, ce qu'écrivait dernièrement M. Lang, président de la compagnie Harold Smith, et chef de la maison J. Lang et Cie, de Chicago, à M. J. A McMillan, agent de Manitoba à Toronto :

Je suis souvent appelé au Wisconsin par mes affaires et je parle aux cultivateurs de la fertilité du sol de Manitoba. Je leur dis que s'ils vendaient leurs fermes de 100 acres—à raison de $50 l'acre—sur lesquelles ils ne peuvent compter pour la culture du blé, et achetaient 320 acres, avec maison et grange à Manitoba, ils acquerraient en deux ans plus d'aisance et d'indépendance qu'ils ne le pourraient faire en vingt ans dans leur propre Etat. Je leur dis aussi que le climat n'est pas plus froid que celui du comté de Racine Wisconsin, à soixante-dix milles au nord de Chicago, où le thermomètre descend jusqu'à 33 degrés audessous de zéro avec un vent violent.

Samedi dernier, je me trouvais dans une ville située à soixante et sept milles de Chicago et j'ai eu sur le sujet tout une discussion. Le blé se vendait là 80c. le minot, à Winnipeg $1.00 ; les œufs 8 c., à Winnipeg 25 c. ; les pommes de terre 25c. à Winnipeg même prix. Mais voyez encore la différence: Au Wisconsin, le blé ne donne que dix minots par acre ; à Manitoba il en rend trente-denx ; l'avoine au Wisconsin, donne 35 minots ; à Manitoba, plus de cinquante ; le meilleur foin ne rapporte que $5.00 au Wisconsin ; il en vaut $8.00 à Winnipeg. L'un des cultivateurs m'a dit qu'il avait payé l'an dernier $49 de taxes sur une terre de cent pix acres. Je ne pense pas qu'une ferme de même étendue près de Brandon, dût payer la moitié de cette somme. Je m'étonne toujours de voir les immigrants du Nord de l'Europe s'établir dans le Kansas, l'Arkansas, le Dakata-Sud et le Minnesota, où ils sont si exposés aux bizzards, aux cyclones et aux sécheresses..Si les Canadiens pouvaient être convaincus qu'il y a de bien meilleures chances d'avenir au Canada ou à Manitoba pour le travailleur, que dans ce pays-ci.....

LE MARIAGE DE LA FILLE DU GENERAL

D'après l'*Echo de Paris*, il est bruit du mariage de la seconde fille du général Boulanger avec le fils de la comtesse de Bari.

On se souvient que le comte de Bari, frère de François II, l'ex-roi de Naples, a épousé, il y a quelque temps, une danseuse un peu mûre et mère d'un fils qu'il a cru devoir reconnaître bien qu'ayant à peine une douzaine d'années de plus que ce jeune homme.

François II protesta contre l'accroissement inattendu de sa famille royale et en appela aux tribunaux. Mais les nouveaux époux qui avaient été faire un voyage de noce en Italie et en avaient profité pour régulariser leur situation et celle du jeune homme sur les registres du municipe de Naples, exhibèrent de leur qualité d'Italiens pour contester la compétence des tribunaux français.

L'ex-roi de Naples ne pouvait, d'ailleurs, continuer le procès en Italie, puisqu'en s'adressant à la justice italienne, il aurait fait acte de reconnaissance envers la maison de Savoie.

C'est ce jeune homme, reconnu par le comte de Bari, qui épouserait la seconde fille du général Boulanger.

LE POMPIERS DE NEW-YORK ET DE LONDRES

Le rapport annuel du service des incendies à New-York vient d'être publié en même temps que paraissait à Londres le rapport annuel également du capitaine Shaw, chef du corps des pompiers de cette ville. De la comparaison de ces deux documents, il résulte que New-York, dont la population au 31 décembre dernier était évaluée à 1,561,708 habitants, est beaucoup mieux protégé contre les incendies que Londres, dont on évaluait la population, à la même date, à 4,351,738 habitants.

En effet, le corps des pompiers de New-York compte 1,040 hommes, y compris les officiers ; il dispose de 62 pompes à vapeur, 2 bateaux-pompe, 85 voitures-dévidoirs à tuyaux,27 voitures à échelles, 3 appareils dits *water towers* et 10 extincteurs chimiques ; il a en outre en réserve 24 pompes à vapeur, 3 pompes à bras, 139 petits extincteurs chimiques et tout un matériel d'incendie ; enfin il emploie 352 chevaux.

A Londres, il n'y a que 591 pompiers, y compris les officiers, avec 55 pompes à vapeur, 4 bateaux-pompe, 127 échelles de sauvetage, 131 chevaux, et un matériel de réserve relativement mesquin. Aussi le capitaine Shaw demande-t-il instamment qu'on augmente les moyens dont il dépose pour combattre les incendies, moyens absolument insuffisants, dit-il, s'il survenait une conflagration dans le [illegible] mois de juin 1861. Il est bon d'ajouter que, l'année dernière, la ville de Londres n'a dépensé que $1,118,435 pour ses pompiers et leur matériel, tandis que, pendant la même période, le service des incendies a coûté à New-York près de deux millions de dollars.

Enfin, à New-York, il existe à côté du corps des pompiers un service organisé par les compagnies d'assurances contre l'incendie sous le nom de *fire patrol*, qui occupe 125 hommes et 18 chevaux, et qui ne coûte pas moins de $100,000 par an à ces compagnies.

Le même service existe dans les principales villes des Etats-Unis, toujours aux frais des compagnies d'assurances, qui ont en outre, un fonds de réserve avec lequel elles payent des récompenses à ceux qui leur dénoncent des incendiaires et leur fournissent les moyens de les faire condamner.

L'APPARENCE DE NOS CAMPAGNES

Sous ce titre, nous lisons dans le *Manitoba :*

De tous les côtés, dans la province, nous viennent les meilleures nouvelles de l'apparence des grains qui ont été mis en terres. Le printemps étant venu encore plus à bonne heure cette année que d'ordinaire, les semailles ont été faites plus tôt, et, depuis, la température n'a pas cessé d'être favorable. Aussi, est-ce avec un bien légitime contentement que nous regardons ces vastes champs tout couverts de la plus riche verdure.

Dans toutes les paroisses, on a ensemencé une plus grande étendue de terrain que par les années dernières. Ceci veut dire production plus considérable, et exportation supérieure même à celle de 1887, si les conditions de température continuent d'être bonnes. Chose certaine, c'est que le gros de la récolte se fera avant que les gelées de la fin d'août qui ont déjà été pour nos cultivateurs la cause de pertes, puissent nous arriver.

Nous voyons que des excursions se feront les 6, 13, 18 et 27 du mois prochain pour ceux de nos compatriotes de la province de Québec qui veulent visiter nos provinces. Nous en sommes heureux ; que l'on vienne en masse voir, juger par soi même des immenses avantages que Manitoba offre à la classe agricole. Aussi nous invitons spécialement quelques uns de nos confrères qui semblent s'être imposé la tâche d'enrayer le mouvement qui se fait en notre faveur depuis quelque temps surtout.

LA NAVIGATION DU DETROIT DE BELLISLE

La Chambre de commerce de Québec, ayant été saisie de la question de savoir à quelle date les bâtiments à voiles pouvaient passer par le Détroit de Bellisle, voici comme elle a répondu à cette question :

" D'après les témoignages donnés par plusieurs autorités compétentes en fait de navigation et ayant une longue expérience, la Chambre de commerce de Québec conclut que le 1er juillet est la date la plus rapprochée à laquelle un bâtiment à voile peut passer par le Détroit."

ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE DE MANITOBA

Dimanche dernier, à eu lieu, à l'hôtel-de-ville de St-Boniface, l'élection annuelle des officiers de l'Association St-Jean-Baptiste de Manitoba. La séance a été présidée par M. Roger Marion, M. P. P. et M. Emile Jean agissait comme secrétaire.

L'élection donna le résultat suivant :

Président, M. H. F. Despars ;

1er vice-président, M. Hormisdas Béliveau ;

2e vice-président, M. le Dr J. H. O. Lambert ;

Secrétaire - correspondant, M. Henri Royal ;

Assistant sec.-correspondant, M. Médéric Cyr ;

Secrétaire-archiviste, M. Emile Jean ;

Assistant-sec. - archiviste, M. J.-Bte Lévesque.

Trésorier, M. Télesphore Pelletier ;

Ass-trésorier, M. Antoine Gauvin ;

Médecins, MM. les Drs Fafard et Dame ;

Bibliothécaire, M. J.-Bte Leclerc ;

Commissaires-ordonnateurs, MM. Cléophas Marcoux, Joseph Senez et Edouard Guilbault.

Comité de régie :—Les anciens présidents, l'hon. sénateur Girard, l'hon. juge Dubuc, l'hon. Joseph Royal, l'hon. A. A. C. LaRivière, l'hon. juge Prud'homme, l'hon. J. E. P. Prendergast, MM. T. A. Bernier, L. J. A. Levêque, Félix Chénier et MM. Edmond Marcoux, David Joyal, Théophane Bertrand, S. A. D. Bertrand, Jos. Turenne, François Gingras, F. E. Verge, L. P. Prud'homme, Fabien Soucy, J. Ernest Cyr, Napoléon Bétournay et Edmond Trudel,

Ordinations

Les ordinations suivantes ont été faites dimanche à la Basilique par Son Eminence le cardinal-archevêque Taschereau.

A la prêtrise—MM. les abbés Aldéric Boilard, Théodore Mercier, Joseph Fénélon Gagnon et Charles Langlois, du diocèse de Québec et M. l'abbé Alphonse Noël Pouliot, du vicariat apostolique du Dakota.

Au diaconat.—M. l'abbé Donald Summurs, du diocèse d'Halifax, Nouvelle-Ecosse.

Au sous-diaconat. — MM. les abbés Charles Onézime Cloutier, Alphonse Edouard Bourassa, du diocèse de Québec ; M. l'abbé Vital Leblanc du diocèse de St-Jean, Nouveau-Brunswick et M. l'abbé Daniel Bernier du diocèse de Sherbrooke.

A l'exposition

Paris, 28.—La presse associée télégraphie ce qui suit :

Les moteurs qui servent à actionner les machines développent une force quatre fois plus grande que celle des moteurs de l'exposition de 1878. Ce fait donne une idée du caractère grandiose de l'exposition actuelle. Comme outils aratoires les Etats-Unis se sont laissé distancer par la France, l'Angleterre et la Suisse. Daus la section américaine on remarque plusieurs machines servant à disposer les caractères d'imprimerie dans le composteur. L'une de ces machines est munie du'n phonographe qui dicte la copie è l'opérateur.

De tous les pays la France est celle qui a exposé le plus d'appareils électriqnes. Après elle viennent, par ordre de classement, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Amérique, la Belgique, la Suisse, l'Algérie, l'Autriche, la Hongrie, le Chili, le Danemark, l'Espagne, l'Italie, le Japon, la Norvège, le Portugal, la Russie, la Finlande. L'application de l'électricité fait des progrès constants sinon rapides. Le nom du professeur Elihu Thomson, qui a découvert le moyen d'obtenir, avec l'aide de l'électricité, la fusion parfaite des métaux qui ne s'amalgament pas sous l'action du feu de forge, vient s'ajouter à la liste des célèbres inventeurs américains. Les Français admirent le téléphone Bell qui permet de transmettre en un jour un million de messages. Les appareils de M. Edison occupent une moitié de la façade de la section américaine et couvrent une surface de 9,000 pieds carrés.

Dans la section française on remarque une foule d'applications ingénieuses de l'électricité, notamment: un pont roulant pour transporter et peser, un télégraphe qui est en même temps téléphone, un téléphone et microphone, un télégraphe autographique, une machine pour mesurer la résistance de l'électricité, un ascenseur électrique, des trompettes électriques, un orgue, un piano et une harpe électriques, et une machine dessallant le beurre et pesant automatiquement. Les Américains, de leur côté, ont une machine pour saler et colorer le beurre.

Les Etats-Unis sont très mal représentés comme machines pour les tissus et pour la manipulation des peaux, du cuir, des fourrures, du papier et de la pierre.

Paris, 28.—Les restaurants de l'esplanade des Invalides où un repas ne coûte que deux sous sont maintenant très à la mode. Les visiteurs y vont en foule. On leur donne une tranche de pain, un morceau de saucisson, de l'eau pure ou du chocolat à discrétion et tout cela pour la forte somme mentionnée ci-dessus. Dans les restaurants, on mange bien et à bon marché si on ne prend pas de gibier ou des vins fins.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria

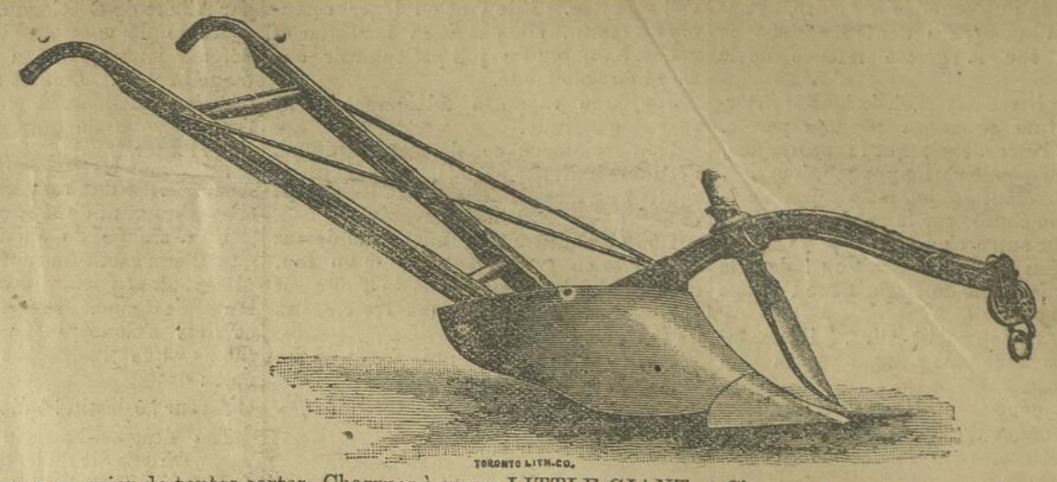

Charrues en acier de toutes sortes, Charrues à roues LITTLE GIANT et Charrues à une raie pour les côtes, Herses, Semeurs, Faucheuses, Râteaux, Moissonneuses, Machines à battre, Lieuses, Cultivateurs, Engins, Bouilloires, Scieries, Raboteurs, Machines à bardeaux, Barattes, Laveuses, etc.

WM. A. ROSS,
20 RUE ST-PAUL, QUÉBEC.

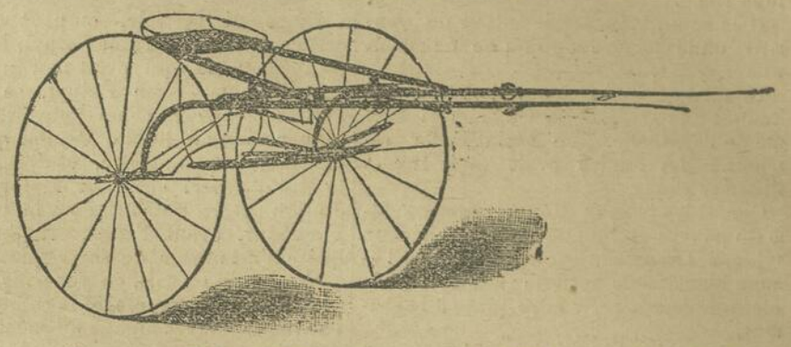

Borland's Patent Road Cart

Une belle petite voiture, bien faite, et beaucoup estimée

Des amateurs de chevaux, ou de tous ceux qui s'en servent.
Ces voitures peuvent être balancées de manière qu'elles ne portent pas sur le dos du chevel, étant toujours bien balancées avec un homme de 120 lbs. comme avec un homme de 200 lbs.

Biere et Porter Labatt
DE LONDON

Les Boissons par excellence sont les célèbres Bière et Porter Labatt

Les plus hautes autorités médicales du Canada en recommandent l'usage comme étant un breuvage des plus fortifiants et favorable à la santé comme stimulant et tonique

Faites usage de la celebre BIERE et PORTER LABATT de London et n'en prenez pas d'autre en substitution

N. Y. MONTREUIL
SEUL AGENT A QUEBEC
179 RUE ST-PAUL, QUÉBEC

Le Véritable ONGUENT CANET-GIRARD
est un remède souverain pour la guérison de toutes les *Plaies, Panaris, Furoncles, Anthrax, Blessures* de toute espèce.
Ce Topique excellent a une efficacité incomparable pour la guérison des Tumeurs, Excroissances de chair, Abcès et Gangrène.
EXIGER SUR CHAQUE ROULEAU LA SIGNATURE CI-CONTRE
Dépôt général à PARIS, 4, r. des Orfèvres.—A *Montréal*, Laviolette & Nelson.
A. Girard

THES A BON MARCHE

Pour la qualité quelques-uns les égalent, mais il n'y en a pas qui les surpassent

—— o-o-o ——

Reçus justement et en vente:

Bon thé japonais, demie-feuille,(fort et doux). 6cts.
Bon thé du Japon en feuille écrasé, (très-fort), 8cts.
Bon thé du Japon en feuille, écrasé (fort et d'usage),10cts
Thé japonais de choix en feuille, 15cts.
Thé japonais, en feuille, de choix 20cts.
Thé de choix extra, (fort et odoriférant), 25cts.
Choix extra, la plus belle qualité de la récolte de mai, 30cts
Bon Twankay, (fort et doux), 12cts.
Choix Hyson Twankay, 15cts.
Choix Hyson Twankay, (fort et d'usage), 20cts.
Hyson Twankay, (qualité pure et supérieure, 25cts.
Choix extra, Hyson Twanky, (qualité magnifique),30cts.
Hyson nouveau, (thé de l'Inde), 20cts.
Hyson ancien, 20cts

Oolong (Formosa) 50cts. la lb., Assam, Darjeeling, Cachar et Sylhet, Kangra, Himalayas,) Neigherries(Madrs), Souchong, Pouchong et Congous, Pekoe, Orange Pekoe, Flowery Pekoe et autres variétés spéciales de thé de l'Inde, Ceylon, Java, Japonais et de Chine, (noir et vert), les meilleurs qui aient jamais été importés en Danada.

EN VENTE PAR

A. WATTERS
RUE DE LA FABRIQUE